

Projet d'agrandissement de la mine aurifère
Canadian Malartic et de la déviation de la
route 117 à Malartic 6211-18-015



BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE

**Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de la déviation
de la route 117 à Malartic**

**L'AGRANDISSEMENT DE CANADIAN MALARTIC: UN PROJET QUI S'IMPOSE,
ÉCONOMIQUEMENT ET SOCIALEMENT**

Mémoire de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Montréal, le 6 juillet 2016

Table des matières

1. Pourquoi Redevances Aurifères Osisko soumet un mémoire	3
2. Canadian Malartic, 2004 - 2016 : un bilan positif.....	4
2.1 L'impact économique : promesses tenues ... et davantage.....	4
2.2 L'impact environnemental : relever le défi de normes sans précédent.....	6
2.3 L'enjeu psychosocial	8
3. Canadian Malartic, 2016 – 2028: produire le maximum de valeur pour toutes les parties prenantes.....	12
3.1 Une prolongation de l'exploitation souhaitée par la population	12
3.2 Une prolongation créatrice de richesse et d'emploi.....	12
3.3 Une occasion de réhabiliter des sites miniers	13
3.4 Assurer une cohabitation harmonieuse.....	13
4. Conclusion.....	13
ANNEXES	15

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE

L'AGRANDISSEMENT DE CANADIAN MALARTIC: UN PROJET QUI S'IMPOSE, ÉCONOMIQUEMENT ET SOCIALEMENT

1. Pourquoi Redevances Aurifères Osisko soumet un mémoire

Redevances Aurifères Osisko (ci-après « Osisko ») a le plaisir de soumettre au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le présent mémoire relatif au *Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de la déviation de la route 117 à Malartic*. L'intérêt d'Osisko dans ce projet est triple.

En premier lieu, Osisko a un intérêt économique direct dans le rendement de la mine Canadian Malartic. Dans le cadre de l'offre publique d'achat (« OPA ») réalisée par Mines Agnico Eagle et Yamana Gold qui a vu celles-ci acquérir la mine Canadian Malartic, Osisko a négocié, comme paiement partiel de la société, une redevance nette de fonderie de 5 % sur la production de la mine Canadian Malartic¹. Tout projet qui accroît la durée d'exploitation de la mine ajoute de la valeur à cette redevance.

En deuxième lieu, Osisko a un intérêt citoyen dans le projet de Canadian Malartic. Même si elle n'est pas actuellement une société minière exploitante, Osisko reste un acteur important de l'industrie minière québécoise : elle est la quatrième plus importante société de redevances minières dans le monde. À ce titre, Osisko est intéressée au développement et à la pérennité d'une industrie minière québécoise socialement responsable et créatrice de richesse pour toutes les parties prenantes. En outre, en plus de détenir un portefeuille important de propriétés minières dans le nord du Québec, Osisko est impliquée à titre d'investisseur dans plusieurs projets miniers en Abitibi-Témiscamingue et dans le nord de l'Ontario.

Troisièmement, l'équipe de direction de Redevances Aurifères Osisko est essentiellement la même que celle de la Corporation Minière Osisko, qui a développé et mené à terme le projet Canadian Malartic. Nous connaissons bien la problématique associée au projet, nous avons appris énormément entre notre arrivée à Malartic en 2004 et la cession de Canadian Malartic en 2014 dans le cadre de l'OPA complétée par le partenariat Agnico-Yamana. Nous croyons apporter un point de vue original à la problématique de l'agrandissement de Canadian Malartic.

¹ Conceptuellement et économiquement, la redevance nette de fonderie (« NSR ») diffère radicalement de la redevance minière payée à un État. Celle-ci est un paiement effectué en échange d'un droit d'exploitation ; alors que la NSR est un paiement effectué soit en remboursement d'un financement consenti à une société minière, soit en remboursement d'un actif minier cédé – comme c'est le cas de la NSR d'Osisko sur Canadian Malartic.

2. Canadian Malartic, 2004 - 2016 : un bilan positif

Douze ans après le lancement du projet, cinq ans après le début de la production, nous sommes d'avis que le bilan de Canadian Malartic est positif pour toutes ses parties prenantes.

Le bilan qu'Osisko fait du projet s'attarde à ses trois dimensions : économique, environnementale et sociale.

2.1 L'impact économique : promesses tenues ... et davantage

Représentant un investissement de quelque 1,1 milliard de dollars en 2011, la mine Canadian Malartic est encore aujourd'hui le plus important projet d'investissement privé de l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

En avril 2008, une étude effectuée par SECOR-Taktik, déposée dans le cadre des audiences du BAPE², prévoyait que la construction et l'exploitation de la mine Canadian Malartic auraient un impact favorable important sur l'économie de Malartic, de la MRC de la Vallée-de-l'Or et de l'ensemble de la région d'Abitibi-Témiscamingue. L'étude prévoyait que la nouvelle mine contribuerait de façon importante en termes d'emploi et de rémunérations versées à Malartic et dans la région, d'achats et de valeur ajoutée, de versements fiscaux aux gouvernements municipal, provincial et fédéral.

En 2012, soit après environ une année d'exploitation de la mine, la firme KPMG/SECOR a fait une évaluation des retombées économiques réelles de Canadian Malartic. Son rapport constitue l'annexe 1 du présent mémoire.

KPMG/SECOR constate que, de 2008 à 2012, Malartic a été transformée, passant de communauté économiquement défavorisée à une communauté revitalisée à maints égards.

Les principales conclusions de l'étude de KPMG/SECOR sont citées ci-après :

- Sur l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, dès 2012 Canadian Malartic :
 - employait directement 635 personnes sur le site de la mine, soit 56 % de plus que prévu dans l'étude de SECOR-Taktik de 2008³;
 - soutenait 1 177 emplois indirects, soit 125 % de plus que prévu par l'étude SECOR-Taktik de 2008 -- cette forte augmentation est le fruit de l'effort d'Osisko pour maximiser le contenu local, régional et québécois;

² SECOR-Taktik, *Évaluation des retombées économiques du projet minier aurifère Canadian Malartic*, Avril 2008, 65 pages et annexes, déposé par Osisko dans le cadre des audiences publiques du BAPE de 2009, sous la cote DA31 ; *Addenda* du 23 janvier 2009, 5 pages, déposé sous la cote DA31.1

³ Voir le rapport SECOR-Taktik, p. 49, Tableau 28.

- au total, soutenait 1 585 emplois directs, indirects et induits, représentant 86 % de la croissance nette totale de l'emploi sur l'ensemble de la MRC de la Vallée-de-l'Or entre 2002 et 2012;
 - soutenait par conséquent une masse salariale de 103,9 millions de dollars, soit 8 % de tous les revenus d'emplois de la MRC de la Vallée-de-l'Or (65 550 \$ par emploi soutenu);
 - versait à ses propres employés un revenu d'emploi annuel moyen de 87 000 \$ (excluant avantages sociaux), 66 % de plus que la moyenne de la MRC;
 - achetait pour près de 260 millions de dollars de fournisseurs en Abitibi-Témiscamingue, soit plus de 60 % de toutes ses dépenses au Québec.
- Dans la seule agglomération de Malartic, la mine :
 - soutenait 458 emplois directs, indirects et induits, pour 35,6 millions de dollars de masse salariale (soit 77 700 \$ par emploi);
 - a presque triplé ses dépenses effectuées dans l'agglomération, entre la phase de construction et la phase d'exploitation (de 22 millions par année pendant la construction à 64 millions par an en 2011 et 2012, pendant l'exploitation (hors masse salariale));
- Canadian Malartic a exercé un impact structurant sur l'économie de Malartic et de la région :
 - Un renversement favorable de l'actif humain :
 - le taux d'emploi des travailleurs malarticois s'est accru;
 - certains travailleurs ont acquis des compétences spécialisées, accroissant ainsi leur employabilité;
 - de nouveaux travailleurs se sont établis sur le territoire;
 - Osisko a encouragé les jeunes à compléter leurs études et a offert de nombreux stages en entreprise;
 - Osisko a consacré 3,9 % de sa masse salariale à la formation de ses propres employés en 2012.
 - Une consolidation et une relance de l'actif entrepreneurial :
 - Capitalisant sur leur contribution à Canadian Malartic, des entreprises locales et régionales ont acquis de nouvelles expertises (ASDR, Fournier et fils etc.), ont enrichi leur portefeuille de produits et services (Meglab, Moteur du cuivre), ou ont utilisé Canadian Malartic comme référence pour obtenir d'autres mandats (Transport CJFS, Industries Blais, ADSR, etc.).
 - Une amélioration et une redynamisation des actifs communautaires;
 - Une amélioration marquée de l'infrastructure urbaine;
 - Revitalisation du milieu : amélioration de l'offre commerciale, culturelle, touristique;
 - Diffusion d'une image positive de Malartic au sein de la région Abitibi-Témiscamingue.

En outre, Osisko a versé 2,9 millions de dollars en taxes municipales en 2012⁴, ce qui représente près de 28 % du budget total de la municipalité cette année-là. De 2011 à 2012, le budget de la Ville de Malartic est passé de 7,6 millions à 10,5 millions de dollars, une croissance de 38 %⁵. La majeure partie de cette croissance a été consacrée à des investissements dans les infrastructures de la Ville.

Bien qu'Osisko n'ait maintenant accès qu'à des informations publiques, celles-ci portent à croire que les constats de 2012 restent valides.

- L'emploi direct à la mine s'est accru pour atteindre 690 en 2015.
- Les salaires et avantages sociaux versés aux employés de la mine s'élèvent en moyenne à 133 250 \$ en 2015.
- Les taxes municipales versées à Malartic se sont chiffrées à 2,9 millions de dollars en 2015.
- Les taxes sur les salaires versées par l'employeur se sont élevées à 6,6 millions de dollars;
- Les taxes sur les salaires versées par les employés se sont élevées à 27,5 millions.
- La mine Canadian Malartic a versé 15 millions en droits miniers au gouvernement du Québec⁶.

2.2 L'impact environnemental : relever le défi de normes sans précédent

L'octroi du certificat d'autorisation pour la mine Canadian Malartic a été assorti de normes environnementales d'une sévérité qui, à notre connaissance, était et demeure sans équivalent au Québec. La hauteur de ces exigences est légitime, compte tenu de l'ampleur du projet et de sa proximité d'un milieu habité.

Malgré les efforts importants déployés pendant la phase de planification pour s'assurer que la construction et l'exploitation de la mine respecteraient les normes environnementales les plus exigeantes, il faut admettre que la réalité a présenté des défis plus difficiles qu'anticipés.

La poussière, le bruit et les vibrations ont été identifiés comme des enjeux dès les prémices du projet. Ils demeurent à ce jour des enjeux objectifs et des préoccupations légitimes des citoyens. Ces trois facteurs devront faire l'objet d'une surveillance attentive sur la durée du projet.

Cela étant, l'examen de l'historique des avis de non-conformité révèle qu'après avoir plafonné en 2013-14, Canadian Malartic affiche une amélioration continue en cette matière.

⁴ Corporation Minière Osisko, *Rapport de développement durable 2012*, p. 47. Déposé au BAPE sous la cote DA2.

⁵ Ville de Malartic, *Budget 2011, Budget 2012*. <http://ville.malartic.qc.ca/wp-content/uploads/2010/12/Budget-2011.pdf>; <http://ville.malartic.qc.ca/wp-content/uploads/2011/11/budgetweb.pdf>.

⁶ Ces informations sont tirées du *Rapport de développement durable 2015* de Canadian Malartic GP, cote DA2.

Tableau 1 : Mine Canadian Malartic : avis de non-conformité par exercice financier du gouvernement, 2010-11 – 2015-16

2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
16	26	37	38	35	25

Source : MDDELCC, Avis de non-conformité Canadian Malartic, cote DB6.

Pour mettre ces chiffres en perspective, il est utile de rappeler le nombre d'avis de non-conformité émis par le MDDELCC pour l'ensemble du Québec.

Tableau 2 : Nombre d'avis de non-conformité délivrés par le MDDLECC, Québec et régions administratives, 2013-14 à 2015-16

Région	2013-14	2014-15	2015-16	TOTAL
Bas Saint-Laurent	449	668	629	1746
Saguenay Lac-Saint-Jean	282	265	285	832
Capitale-Nationale et Chaudières-Appalaches	539	983	808	2330
Mauricie et Centre-du-Québec	792	850	680	2322
Estrie et Montérégie	976	1025	1032	3033
Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides	747	634	609	1990
Outaouais	293	370	321	984
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	223	227	183	633
Côte-Nord	269	275	183	727
TOTAL, QUÉBEC	4570	5297	4730	14597

Source : obtenu du MDDELCC

En outre, les études effectuées relativement à la poussière et aux vibrations sont rassurantes quant aux effets objectifs sur la santé, quant à la poussière, et sur l'intégrité structurelle des immeubles, quant aux vibrations.

- L'étude de Sanexen sur les risques toxicologiques pour la santé humaine depuis 2012 et pour l'avenir⁷ conclut que « les émissions engendrées par l'exploitation de la mine Canadian Malartic, incluant le futur projet d'Extension, ne présentaient pas de risque

⁷ Sanexen Services Environnementaux inc., *Évaluation des risques toxicologiques pour la santé humaine, période d'exploitation de 2012 à 2015 et projet d'extension de la mine Canadian Malartic*, 2 juin 2016, déposé sous la cote DA3; lettre de Sanexen à M. Serge Blais, cote DB37.1

significatif pour la santé de la population riveraine résidant dans le noyau urbain de Malartic ou au sud de la mine, sur le chemin des Merles. »⁸

- L'étude de ProTekRoc sur l'évolution des maisons témoins à Malartic⁹ « (...) n'a pas permis de mettre en évidence une évolution significative et permanente d'une fissure existante d'un élément structurel, due aux vibrations d'un tir de mine. »¹⁰

Quant au bruit, l'Étude d'impact sur l'environnement du Projet Extension fait état d'une performance en nette progression, ainsi que de la mise en place d'un plan correcteur destiné à réduire davantage les émissions de bruit provenant des opérations minières, plan soumis régulièrement au MDDELCC¹¹.

Rassurants quant aux réalités objectives et mesurables, ces études et ces plans n'ont qu'un rapport indirect avec les inconvénients perçus des opérations minières.

2.3 L'enjeu psychosocial

À cet égard, au cours des derniers mois, l'impact psychosocial de la mine sur la population malarticoise a pris une place croissante dans le débat public. Cet enjeu est documenté par trois études, l'une publiée en 2012¹², une autre au début 2015¹³, une troisième en septembre 2015¹⁴. L'enjeu psychosocial a été évoqué à plusieurs reprises au cours de la première partie des audiences publiques tenues à Malartic les 14, 15 et 16 juin 2016.

Ces études, et particulièrement les deux dernières, ont présenté un portrait sévère de l'impact psychosocial de la mine. Des médias leur ont fait écho, parfois sur un ton alarmiste, qui plus est en présentant la Direction de la santé publique comme prenant fermement position dans le débat.¹⁵

⁸ Sanexen, rapport cité, p. iv.

⁹ Bernard, Thierry, *Présentation des résultats de l'étude des maisons témoins à la mine Canadian Malartic*, ProTekRoc, 12 juin 2016.

¹⁰ P. 50.

¹¹ Projet Extension Malartic, *Résumé de l'étude d'impact sur l'environnement, version grand public*, p. 14.

¹² LeBlanc, Patrice, Hugo Asselin, Augustin Ependa, André Gagnon et Louise Pelletier, *Transformation et bouleversements d'un territoire : le cas de la municipalité de Malartic, résultats d'une enquête sur la qualité de vie*, Rouyn-Noranda, UQAT, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, septembre 2012.

¹³ Brisson, Geneviève, Catherine Morin-Boulais, Emmanuelle Bouchard-Bastien, *Effets individuels et sociaux des changements liés à la reprise des activités minières de Malartic, période 2006-2013*, Québec, Institut national de santé publique, 2015.

¹⁴ Bessette, Stéphane, et Frédéric Bilodeau, *Résultats du sondage mené auprès de la population de Malartic en avril 2014 sur l'agrandissement de la fosse Canadian Malartic et la déviation de la route 117*, Rouyn-Noranda, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, septembre 2015.

¹⁵ Voir par exemple Bégin, Jean-François, « Mine de Malartic : la Santé publique a de sérieuses réserves », *La Presse*, le 11 juin 2016.

La dimension psychosociale d'un projet comme Canadian Malartic est importante et il faut s'en préoccuper. Osisko tient toutefois à rappeler à la Commission les limites inhérentes aux études citées plus haut et, plus encore, à replacer leurs conclusions dans le contexte approprié.

- En premier lieu, les études concernent les perceptions des citoyens non seulement par rapport à leurs sentiments et leurs appréhensions, mais par rapport aux risques et aux nuisances associés à des facteurs objectivement mesurables comme le bruit, la poussière, les vibrations. Ces perceptions n'entretiennent qu'un rapport indirect avec la réalité objective. Elles sont également le fruit de la rumeur ambiante, de la couverture médiatique, voire de la tenue des enquêtes elles-mêmes.

L'Ipsos Social Research Institute, qui mesure périodiquement l'écart entre les perceptions et la réalité dans de nombreux pays du monde, indique par exemple qu'en 2015, les Canadiens établissaient en moyenne à 39 % la proportion d'immigrants au Canada, alors que le chiffre réel est de 21 %. De tels écarts perceptuels prévalent à des degrés divers sur la plupart des sujets et dans les dizaines de pays où Ipsos fait de telles enquêtes. Ipsos identifie cinq facteurs qui expliquent l'importance de tels écarts¹⁶ :

- La population en général maîtrise mal les concepts relatifs à la notion de probabilité, pourtant essentielle dans l'évaluation des risques. Comme l'affirme Dan Gardner dans un livre sur la perception du risque, « *humans are good with stories and bad with numbers* »¹⁷.
 - Les perceptions sont sujettes à des biais, à des raccourcis logiques (*heuristics*) et à la généralisation inductive.
 - Le fait que l'évaluation d'un risque dans un questionnaire ou une entrevue répond autant à un besoin de « passer un message » qu'à exprimer ce qu'on croit être la vérité. – ce que les psychologues appellent *emotional innumeracy*¹⁸. Tous autant que nous sommes, nos préoccupations sont à l'origine de nos perceptions autant que nos perceptions sont à l'origine de nos préoccupations.
 - Les perceptions sont influencées par les médias et ce que M. Bobby Duffy, Global Director, Ipsos Social Research Institute, appelle « la puissance de l'anecdote ». Sans égard à la qualité de la couverture médiatique, explique-t-il, les auditoires se rappellent davantage des anecdotes et des histoires négatives.
 - Se renseigner demande des efforts, et les citoyens peuvent rationnellement faire l'économie de ces efforts s'ils ont le sentiment que l'enjeu n'en vaut pas la peine, ou qu'ils n'ont pas de prise sur le déroulement des événements.
- En deuxième lieu, la représentativité statistique. Si l'étude de l'UQAT est le fruit d'une enquête auprès d'un échantillon aléatoire et représentatif de la population de Malartic, les deux autres études ont adopté des méthodologies différentes. L'étude de l'INSPQ adopte une approche

¹⁶ Duffy, Bobby, Global Director, Ipsos Social Research Institute, « Perils of Perception », *Ipsos Views*, March 2016.

¹⁷ Gardner, Dan, *Risk : The Science and Politics of Fear*, Toronto, McClelland & Stewart, 2008, p. 104.

¹⁸ Voir Duffy, Bobby, art. cit., *op. cit.*, p. 7

anthropologique. Quant à celle du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, un de ses auteurs, M. Stéphane Bessette, expliquait à la Commission, le 14 juin 2016 : « on peut pas parler au nom de la population de Malartic, mais on parle au nom des gens qui ont répondu au sondage »¹⁹. Le sondage a été distribué dans tous les logements de Malartic, et les résidents y ont répondu sur une base volontaire. Il est permis de croire que les répondants se sont recrutés parmi les Malarticois les plus préoccupés par les enjeux évoqués par le sondage, à plus forte raison à la lumière du facteur d'*emotional innumeracy* mentionné par M. Duffy dans son « Perils of Perception ».

En 2011, CROP a réalisé un sondage auprès d'un échantillon aléatoire et statistiquement représentatif des populations de Malartic et de l'Abitibi-Témiscamingue. Le rapport de CROP constitue l'annexe 2 du présent Mémoire. Bien que témoignant d'une préoccupation légitime des Malarticois quant à l'impact de la mine Canadian Malartic sur l'environnement (notamment quant à la santé, la pollution, les vibrations), le sondage donnait à cet égard des résultats moins alarmistes que ceux obtenus par l'étude du CISSS. Au final, il révélait une perception globalement positive de la mine par les résidents de Malartic (voir en particulier le sommaire exécutif, pages 11–18 du rapport CROP en annexe).

- Troisièmement, bien qu'on ait recensé des enjeux psychosociaux chez les personnes interrogées, on n'a pas établi de relation causale, ni même corrélative, entre ces enjeux et la présence de Canadian Malartic. Plusieurs de ces enjeux ne sont pas propres à Canadian Malartic, ni à l'industrie minière. Par exemple :
 - La polarisation de l'opinion entre les « pro-Canadian Malartic » et les « anti-Canadian Malartic » est une manifestation d'un phénomène social commun à toutes les démocraties et aux sociétés caractérisées par la liberté d'expression. La polarisation d'opinions caractérise bien des sociétés qui, pour des périodes plus ou moins longues, débattent d'enjeux qui les interpellent : ainsi les opinions ont été radicalement (parfois violemment) polarisées à l'occasion du récent référendum « Brexit » tenu au Royaume-Uni, et la société britannique demeure fortement polarisée même après la tenue du référendum; au Québec, les opinions sont polarisées de façon récurrente autour de la question nationale, particulièrement à l'occasion des référendums de 1980 et 1995; plus récemment elles l'ont été à l'occasion du long débat entourant le projet de charte de la laïcité. Ces questions ont divisé les collectivités petites et grandes, opposant souvent familles et amis. Il s'agit assurément d'enjeux politiques, mais il n'est venu à l'esprit de personne d'en faire un enjeu de santé publique.
 - La démobilisation et la perte de confiance envers les autorités participe d'une tendance lourde qui affecte l'ensemble des sociétés industrialisées. L'OCDE indique qu'en 2012, seuls 4 habitants sur 10 dans la zone OCDE déclaraient faire confiance aux pouvoirs publics. À telle enseigne que l'OCDE consacre à ce phénomène tout un chapitre de l'édition 2013 de sa publication bisannuelle *Panorama des administrations publiques*²⁰. Par ailleurs, le taux de participation des citoyens aux élections locales

¹⁹ Bureau des audiences publiques sur l'environnement, *Transcription de la séance tenue le 14 juin 2016 à 19h, Théâtre Meglab*, p. 35, lignes 1357-1358.

²⁰ OECD. (2014), *Panorama des administrations publiques 2013*, OECD Publishing, Paris.

est un indicateur objectif du comportement associé à ce sentiment de démobilisation et de résignation: on est en droit de croire à une relation inverse entre ce taux et le sentiment de démobilisation. En 2005, le taux de participation aux élections municipales à Malartic s'est élevé à 44 %, contre 45 % pour l'ensemble du Québec; en 2013, le taux de participation des Malarticois avait légèrement progressé à 48 %, alors qu'il est resté stable à 45 % pour l'ensemble du Québec^{21,22}. Si démobilisation il y a à Malartic, elle n'y apparaît ni plus, ni moins prononcée que dans le reste du Québec, du moins au vu du comportement électoral de ses citoyens.

- La croissance perçue dans les inégalités à Malartic est présentée comme un enjeu psychosocial. Il est possible qu'elle le soit, dans la mesure où l'enrichissement marqué survenu à Malartic n'a pas bénéficié également à tous – ce qui peut en faire une source de frustration pour ceux qui se sentent exclus de cet enrichissement. Rappelons que les emplois créés ou soutenus à Malartic par Canadian Malartic entraînent une rémunération très supérieure à la moyenne de la région Abitibi-Témiscamingue. Pareil phénomène accompagne l'implantation de tout employeur important et de qualité dans une collectivité, qu'il s'agisse de l'implantation d'une usine, d'un concepteur de jeux vidéos, voire d'un bureau régional de l'administration publique. Mais il importe de souligner justement que cet accroissement de l'inégalité perçue s'inscrit dans un processus d'enrichissement collectif. Aucun appauvrissement n'a été documenté à Malartic. Plus l'exploitation minière se prolongera, meilleures sont les chances que l'enrichissement du milieu profite à tous. Par ailleurs, il convient de noter qu'il n'existe pas d'étude mesurant objectivement l'inégalité des revenus à Malartic, et encore moins qui compare les inégalités à Malartic à celles qu'on pourrait observer dans d'autres localités d'Abitibi-Témiscamingue ou d'ailleurs au Québec, ou encore à celle qu'on pourrait observer entre Malartic et les autres localités.
- L'augmentation du coût des aliments et du logement a été notée comme impact psychosocial de l'implantation de la mine. Pour mettre cet aspect en perspective, soulignons qu'au Québec, comme dans l'ensemble du Canada, les prix de l'alimentation et du logement ont progressé plus rapidement que le niveau général des prix : de 2005 à 2015, l'indice des prix à la consommation pour le Québec a progressé de 16,6 %; l'indice des prix du logement, de 17,9 %; et l'indice de prix des aliments, de 31,4 %.²³ L'étude réalisée par KPMG/SECOR en 2012 indiquait que, bien que le prix des maisons se soit accru substantiellement à Malartic entre les périodes 2005-2008 et 2009-2012, le prix moyen d'une maison y demeure encore inférieur à ce qu'il est dans l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue.

DOI : http://dx.doi.org/10.1787/gov_glance-2013-fr; Chapitre 1 : « Confiance dans les pouvoirs publics, efficacité de l'action publique et stratégies en matière de gouvernance ».

²¹ En 2009, M. André Vezeau a été élu sans opposition à la mairie de Malartic, comme ce fut le cas de 50 % des maires élus au Québec cette année-là. Le taux de participation aux élections municipales dans l'ensemble du Québec s'est établi à 45 %.

²² Source : Affaires municipales et Occupation du territoire Québec, <http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/candidatures-et-resultats-2013>, consulté le 24 juin 2016.

²³ Statistique Canada, Tableau CANSIM 326-0021.

- L'enjeu de l'après-mine est une source de préoccupation par les personnes interrogées. Cette préoccupation est légitime. Elle est commune non seulement à toutes les villes qui doivent leur existence à l'exploitation minière, mais également à toutes les villes dont la prospérité est étroitement liée à la vitalité d'une industrie en particulier. Cette préoccupation touche aussi bien des grandes métropoles que des villes mono-industrielles de taille modeste. Le déclin de Détroit, aux États-Unis, en est un exemple.

3. Canadian Malartic, 2016 – 2028: produire le maximum de valeur pour toutes les parties prenantes

3.1 Une prolongation de l'exploitation souhaitée par la population

« L'après-mine » est un enjeu maintes fois formulé par les citoyens de Malartic, y compris dans le cadre des enquêtes citées plus haut.

On comprend encore mieux cette préoccupation lorsqu'on se rappelle que la construction de la mine Canadian Malartic en 2009 a mis un terme à une douloureuse période « d'après » qui a suivi la fermeture de la dernière mine souterraine en 1983, puis celle de l'usine Domtar en 2006.

Le projet d'agrandissement de la mine Canadian Malartic constitue une réponse immédiate et efficace à cette préoccupation. L'agrandissement ajoute en effet six ans de vie à la mine : autant d'années supplémentaires mises à la disposition du leadership municipal et des citoyens pour diversifier l'économie de Malartic, planifier l'après-mine et le développement à long terme, toutes tâches qui s'exécutent beaucoup mieux dans la sérénité et la prospérité apportées par l'exploitation de la mine que dans une atmosphère d'urgence et de déclin, comme la ville en a connues.

En outre, compte tenu des travaux d'exploration en cours dans la région immédiate, le projet Canadian Malartic pourrait être suivi par d'autres projets d'exploitation minière.

3.2 Une prolongation créatrice de richesse et d'emploi

Quoi qu'il en soit de l'avenir minier post-Canadian Malartic, si l'agrandissement se concrétise, l'exploitation commerciale de cette mine aura duré au minimum 17 ans. Sa vie économique, incluant la période d'exploration et la période de fermeture, aura duré 27 ans (de 2004 à 2031), pendant lesquels elle aura créé de la valeur pour la ville et toute sa région.

L'agrandissement de la mine Canadian Malartic représente, pour les six années additionnelles d'exploitation (2022 – 2028), le maintien des avantages économiques et sociaux déjà démontrés depuis la mise en exploitation de la mine en 2011, notamment :

- 670 emplois directs, soit plus de 4 000 personnes-années; et plus de 500 emplois indirects (sous-traitants sur le site), soit 3 000 personnes-années additionnelles;

- 4 milliards de dollars de valeur ajoutée sur la période de six ans;
- Une injection annuelle de 628 millions de dollars dans l'économie québécoise en dépenses d'exploitation et d'investissement;
- Une contribution fiscale soutenue aux gouvernements municipal, provincial et fédéral.

3.3 Une occasion de réhabiliter des sites miniers

L'agrandissement permettra la restauration de deux sites orphelins situés aux limites est de la ville : l'effondrement Barnat et la fosse Buckshot. En outre, une partie des résidus et des roches stériles produits par l'exploitation de l'Extension sera entreposée dans la fosse de la mine.

3.4 Assurer une cohabitation harmonieuse

La question n'est donc pas « si » il faut agrandir Canadian Malartic. La réponse est un « oui » sans équivoque, à cause de la valeur économique et sociale qu'elle crée pour l'ensemble des acteurs concernés : employés, fournisseurs, communauté locale, régionale et provinciale et, bien sûr, Canadian Malartic et ses parties prenantes.

La vraie question est « comment » il faut le faire.

Ce « comment » est dynamique, comme sont dynamiques les problématiques associées à la mine, à son exploitation et à son rapport avec la communauté. Des enjeux sont connus et peuvent être maîtrisés. D'autres pourront émerger dans l'avenir. S'il faut déterminer des normes environnementales de nature à protéger la santé des citoyens et de leur milieu physique, il faut également créer des conditions propices à une cohabitation harmonieuse et à la résolution des problèmes susceptibles de survenir sur un horizon de plus de douze ans.

À cet égard, il nous semble que le partenariat Canadian Malartic a démontré un niveau d'écoute et d'ouverture propre à assurer cette harmonie. Son projet de *Guide de cohabitation*, et davantage encore l'ouverture manifestée en marge de sa présentation, témoignent de sa volonté d'atténuer et même de compenser les impacts négatifs éventuels sur la qualité de vie perçue des Malarticois.

4. Conclusion

La mine Canadian Malartic a vu le jour grâce à la bonne volonté de tous les acteurs, qui ont toujours cherché à trouver des solutions aux enjeux à mesure qu'ils se présentaient.

Cet esprit de collaboration a porté fruit. Le projet a déjà créé de la richesse individuelle et collective pour toutes les parties prenantes.

Le projet d'agrandissement est porteur de valeur additionnelle pour chacune des parties prenantes. Il répond à une des préoccupations les plus souvent exprimées par la population de Malartic, à savoir la

durée de vie de la mine et l'incertitude associée à l'après-mine. L'agrandissement doit se concrétiser, dans l'intérêt de tous.

Le défi environnemental est technique, mais il est davantage que technique. Pour assurer une cohabitation harmonieuse, il faut aussi raffermir le lien de confiance des citoyens envers la minière et la gouvernance de la relation minière-citoyens. Le partenariat Canadian Malartic pose les gestes qu'il faut pour y arriver.

ANNEXES

ANNEXE 1

KPMG-SECOR

ÉTUDE DE SUIVI LOCAL ET RÉGIONAL DE MINE CANADIAN

MALARTIC

État de la situation 2012

Étude de suivi économique local et régional de Mine Canadian Malartic

État de la situation 2012

 OSISKO
CANADIAN MALARTIC



	PAGE
1. Faits saillants	2
2. Introduction – Contexte et objectifs	8
3. Évolution de la situation socioéconomique du territoire	14
4. Retombées économiques régionales du Projet	25
5. Retombées économiques locales du Projet	34
6. Conclusion	48
Annexes	50

Faits saillants

Un premier suivi de l'impact économique local et régional, réalisé au tout début des activités d'exploitation de Canadian Malartic

L'année 2012 était la première année complète d'exploitation

- L'année 2012 ne représente toutefois pas encore une année normale car le rodage des activités s'est poursuivi pendant une partie de l'année.
- Par ailleurs, il était encore tôt pour pouvoir saisir ou mesurer parfaitement les résultats de tous les efforts déployés et de toutes les initiatives mises en place par Osisko afin de favoriser le développement économique local ou régional.
- Les prochaines années détermineront si les entreprises locales et la communauté de Malartic tireront pleinement profit du nouvel élan provoqué et des bénéfices générés par Mine Canadian Malartic.

Des indicateurs qui vont manifestement dans la bonne direction

- Que ce soit au niveau de la situation socioéconomique générale du territoire qui s'est améliorée, des retombées économiques régionales importantes, ou encore, des impacts sur la redynamisation du territoire, notamment de Malartic.
- Mine Canadian Malartic n'est certes pas l'unique responsable de cette évolution favorable, mais ce Projet apparaît clairement comme le déclencheur et le principal contributeur du virage observé.
- Des impacts économiques majeurs qui ont débuté dès 2008-09 avec les investissements en relocalisation et en préparation du complexe minier, mais qui se poursuivent avec les dépenses annuelles et récurrentes de fonctionnement de la mine depuis 2011.
- La région et la communauté de Malartic doivent maintenant capitaliser sur l'essor favorable découlant de Mine Canadian Malartic et profiter de ce virage pour graduellement diversifier les bases de la relance.

1. Évolution de la situation socioéconomique

Une évolution locale beaucoup plus favorable depuis 2010

Une situation démographique plus saine

- Depuis 2005, la population de la MRC Vallée-de-l'Or a cessé de diminuer et il en est de même depuis 2010 pour la municipalité de Malartic.
- La MRC et la municipalité ont réussi au cours des toutes dernières années à attirer de nouvelles familles et la part du groupe des 0-14 ans a même augmenté à Malartic pour la première fois depuis plus de 20 ans.

Stimulée par une meilleure situation de l'emploi

- Le niveau absolu et relatif de l'emploi a progressé plus fortement dans la MRC Vallée-de-l'Or et dans la municipalité de Malartic qu'ailleurs dans la région ou que dans l'ensemble du Québec.
- Le rebond des activités minières dans la MRC et la relance de ces activités dans la municipalité de Malartic sont responsables de ce revirement, permettant en parallèle de réduire le « déficit » d'emplois du territoire.

Alimentant l'amélioration des revenus d'emplois

- La hausse de l'emploi dans le secteur minier combinée à la progression de l'emploi dans la chaîne des fournisseurs de cette industrie ont contribué à rehausser substantiellement les revenus d'emplois de la MRC et de la municipalité de Malartic.
- Sans compter que la proportion de personnes prestataires du soutien de revenus de dernier recours a diminué considérablement au cours des toutes dernières années et plus fortement dans la MRC ou dans la municipalité qu'ailleurs au Québec.

Mine Canadian Malartic n'est pas l'unique facteur à la source de cette évolution, mais sa contribution des dernières années est clairement notable

Des retombées régionales importantes pour l'année 2012

Retombées totales 2012 sur Ensemble de l'Abitibi

■ Emplois soutenus	■ 1 585
■ Masse salariale	■ 103,9 M\$
■ PIB (ou valeur ajoutée)	■ 140,9 M\$

Un apport majeur à la situation de l'emploi du territoire

- La création et le soutien de 1 585 emplois en Abitibi en tenant compte des impacts sur la chaîne de fournisseurs régionaux, alors que l'augmentation nette totale de l'emploi de l'ensemble de la MRC Vallée-de-l'Or sur toute la période 2002-2012 s'élevait à 1 852.
- Canadian Malartic n'a pas seulement été le plus important investissement privé jamais réalisé en Abitibi, avec 635 employés sur le site du complexe minier à la fin 2012, Osisko est maintenant le plus important employeur privé de la MRC Vallée-de-l'Or.

Une contribution significative aux revenus d'emplois du territoire

- Une masse salariale totale dépassant 100 M\$, soit l'équivalent de près de 8 % de tous les revenus d'emplois de la MRC Vallée-de-l'Or.
- Un revenu d'emploi moyen de 87 000 \$ pour les travailleurs de Mine Canadian Malartic, soit 66 % de plus que le revenu moyen d'emploi de la MRC.

Un soutien considérable en termes d'achats auprès de fournisseurs régionaux

- Près de 290 M\$ d'achats en Abitibi, soit plus de 60 % de toutes les dépenses réalisées au Québec
- Après de plusieurs PME clés du territoire, dans plusieurs secteurs industriels différents

3. Retombées économiques locales du Projet

Des retombées, toutes proportions gardées, encore plus importantes pour le Grand Malartic

Retombées totales 2012 sur Grand Malartic

■ Emplois soutenus	■ 458
■ Masse salariale	■ 35,6 M\$
■ PIB (ou valeur ajoutée)	■ 41,3 M\$

Une augmentation des impacts locaux depuis le début de l'exploitation

- Les dépenses de Mine Canadian Malartic effectuées dans le Grand Malartic sont passées de 22,4 M\$ par année pendant la construction (2009-2011) à 64 M\$ par année avec l'exploitation du complexe minier (2011-12), soit 3 fois plus.
- La part du Grand Malartic dans les dépenses québécoises totales du projet a aussi doublé avec le début de l'exploitation, de 6 % du total à 13 %.

Une contribution significative en termes de revenus d'emplois et d'achats locaux

- Des dépenses de près de 95 M\$ en 2012 que ce soit pour la masse salariale associée à des travailleurs résidant du Grand Malartic ou pour des achats auprès d'entreprises/organismes localisés sur ce territoire.
- Près de 65 M\$ (ou 70 %) en achats auprès d'entreprises/organismes et près de 30 M\$ (ou 30 %) en masse salariale.

Mine Canadian Malartic est totalement à la base de ces retombées locales et de la création de richesse économique qui en découle pour le territoire

Un renforcement des assises du développement local de Malartic

Un renversement souhaitable et favorable des actifs humains

- La proportion des citoyens qui sont en emploi s'est accrue, certains de ces travailleurs ont acquis des compétences spécialisées, alors que de nouveaux travailleurs se sont établis sur le territoire.
- Par ailleurs, on note des efforts ciblés d'Osisko pour encourager les jeunes à compléter leur études, pour offrir des stages en entreprise, pour mieux intégrer les capacités humaines des membres des communautés autochtones, tout en investissant dans la formation interne de ses travailleurs.

Une consolidation et une relance des actifs entrepreneuriaux

- Des entreprises existantes de Malartic ont profité des efforts d'achats locaux d'Osisko pour accroître leur chiffre d'affaires, investir dans leurs équipements et ajouter des employés.
- Par ailleurs, si les efforts pour attirer de nouvelles entreprises à Malartic ont eu des résultats limités, plusieurs des fournisseurs locaux d'Osisko ont tiré avantage de leurs activités dans le cadre du Projet Canadian Malartic pour acquérir de nouvelles expertises, développer de nouveaux produits ou capitaliser sur leur réalisation, et ainsi accroître leurs ventes auprès de nouveaux clients.

Une amélioration et un redynamisation des actifs communautaires

- La vitalité de la communauté de Malartic s'est sensiblement améliorée et son image s'est transformé du point de vue des organismes économiques locaux et des entrepreneurs de la région.
- La contribution de Mine Canadian Malartic à cette revitalisation a été à la fois directe (construction de logements, bonification de certains bâtiments institutionnels, dons, commandites et FEMO) et indirectes (regain d'activités commerciales, venue de nouvelles familles, fierté retrouvée).

Mine Canadian Malartic a contribué fortement à cette évolution des assises locales, mais les prochaines années diront si la communauté profitera pleinement de cet élan

Introduction – Contexte et objectifs

La Mine Canadian Malartic : Un bref rappel

Du premier forage à la première coulée en six ans

- En 2005, la Compagnie Osisko a entrepris son programme de forage pré-exploitation. Les activités de forage s'accroissent à partir de 2007 et se poursuivent jusqu'en 2011. Sur la période 2005-2011, l'entreprise aura réalisé plus de 800 000 mètres de forage dans Malartic et aux alentours, ce qui en fera le plus important programme de forage jamais réalisé par une entreprise au Québec.
- En parallèle, Osisko a conduit des consultations locales et déposé ses demandes de permis. En 2008, l'entreprise entreprend son programme de relocalisation de résidences, puis à l'été 2009 débute la mise en chantier de son complexe minier.
- Entre août 2009 et mai 2011, les travaux d'aménagement du site et de construction du complexe ont été réalisés. Au cours de cette période, on a aussi poursuivi le déplacement des résidences dans le nouveau quartier créé par Osisko, de même qu'à la reconstruction de six institutions locales.
- Une première coulée symbolique a lieu en avril 2011, mais la production commerciale de Mine Canadian Malartic débute véritablement en mai 2011. La période de rodage de cette production commerciale a duré près d'une année. Même si des activités d'optimisation se poursuivent encore aujourd'hui, le complexe minier est en exploitation post-rodage depuis la mi 2012.

2005-2011
*Programme
d'exploration*
110 M\$



2009-2011
*Construction
du complexe minier*
1 100 M\$



Depuis mai 2011
*Activités d'exploitation
du complexe minier*
567 M\$/an

Un investissement global dépassant 1,2 milliard \$ avant la mise en exploitation

Des dépenses importantes au Québec

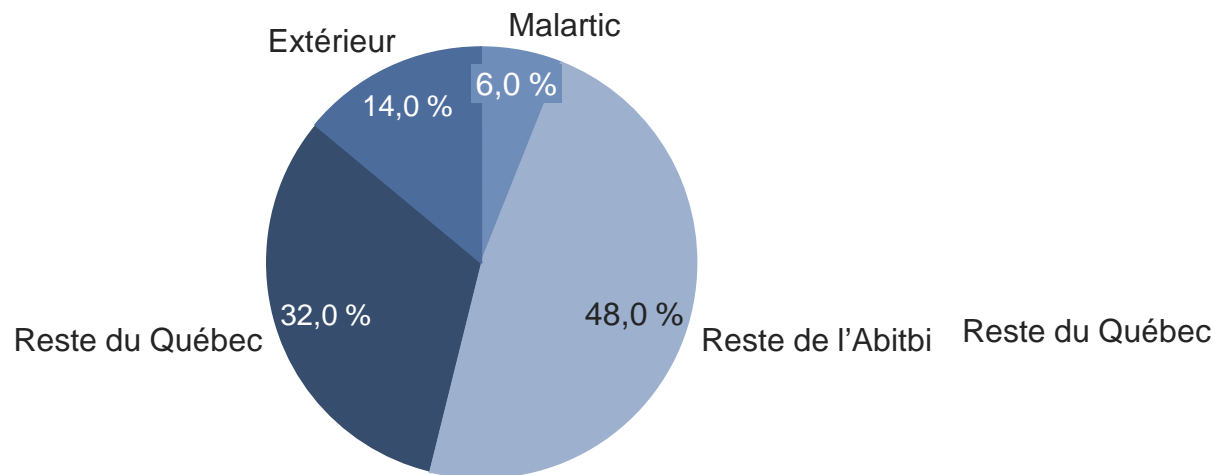
Une proportion importante des dépenses associées à Mine Canadian Malartic ont été effectuées au Québec, soit plus de 85 % du total des besoins

- Que ce soit au niveau des dépenses de construction du Complexe minier (916 M\$ au Québec sur la période 2009-11)
- Ou encore depuis le début des activités d'exploitation du Complexe minier (619 M\$ au Québec sur la période 2011-12)

Répartition des dépenses de construction du Complexe minier Canadian Malartic selon la localisation des fournisseurs

2009-2011, en %

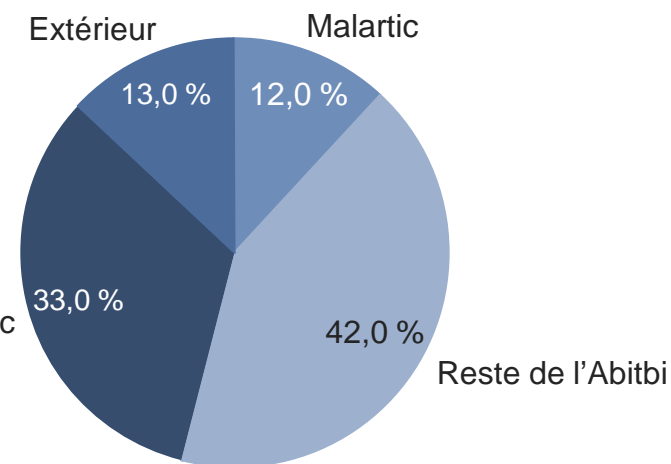
Total des dépenses de construction : 1 065 M\$



Répartition des dépenses d'exploitation du Complexe minier Canadian Malartic selon la localisation des fournisseurs

2011-12, en %

Total des dépenses d'exploitation : 712 M\$



Source : Données d'Osisko et analyse KPMG-SECOR

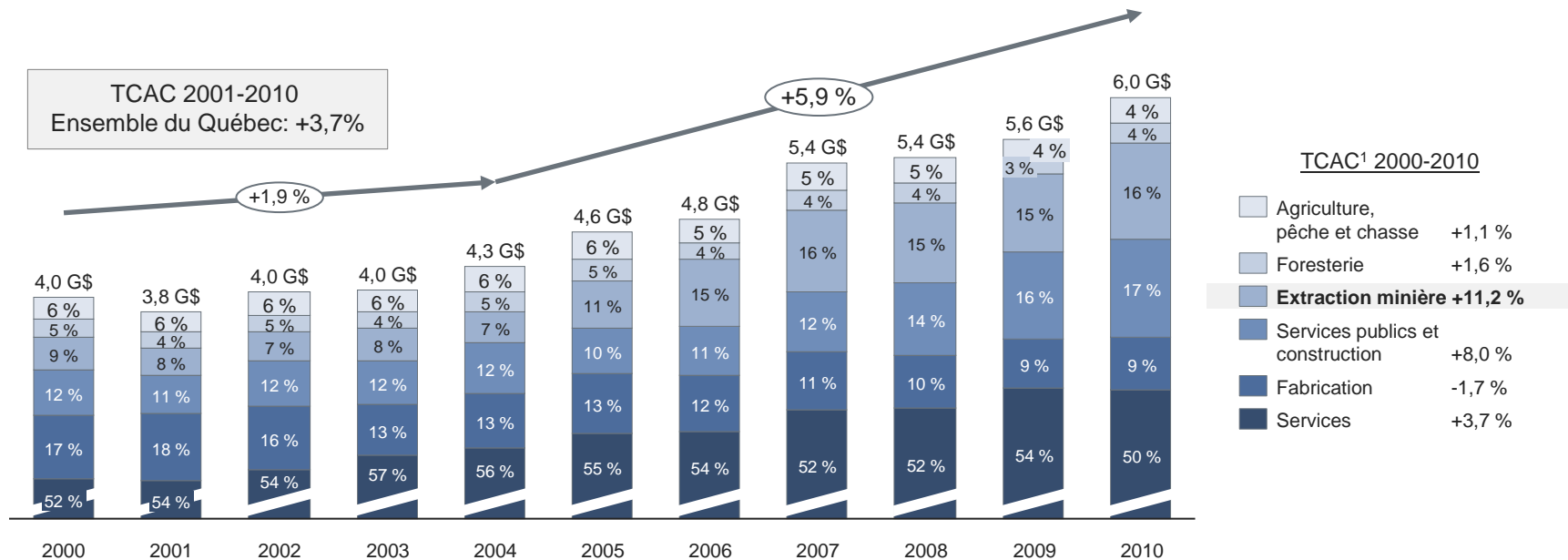
Une industrie exportatrice dans un secteur crucial pour l'économie régionale

Le secteur de l'extraction minière est l'industrie qui a relancé la croissance du PIB et de la richesse régionale depuis 2005

- À la suite d'une croissance d'environ 1,9% annuellement entre 2000 et 2004, le PIB de l'Abitibi-Témiscamingue a augmenté jusqu'en 2010 à un rythme de 5,9 % par année
- Le sous-secteur ayant connu la plus forte croissance est l'Extraction minière (TCAC¹ +11,2 %) suivi des Services publics et de la construction (TCAC +8,0 %), lui-même soutenu par les investissements miniers

Evolution du PIB brut au prix de base de l'Abitibi-Témiscamingue et contributions par industrie

2000-2010; en milliards de \$; taux de croissance annuel composé en %



Sources : ISQ, analyse KPMG-SECOR

¹Taux de croissance annuel composé

L'importance de l'intégration des projets miniers dans leurs milieux

- L'acceptabilité et l'intégration des projets miniers dans leurs communautés est au cœur de principaux défis de l'industrie. Cette problématique n'est pas nouvelle, mais elle a pris de l'ampleur au cours des toutes dernières années dans la foulée des préoccupations globales pour l'environnement et pour les retombées économiques locales de l'exploitation des ressources naturelles.
- Dans ce sillage, on assiste un peu partout, incluant au Québec, à de nouvelles demandes des communautés d'accueil ou à de nouveaux modes opératoires des sociétés minières pour encourager, faciliter et suivre les retombées économiques générées par leurs activités.

Une volonté d'Osisko de favoriser les impacts économiques régionaux et locaux

- Dans le cadre de son projet Mine Canadian Malartic, Osisko a entrepris dès le départ plusieurs initiatives pour informer et consulter la population de Malartic. Un groupe de consultation de la communauté a ainsi été créé, un Centre de relation communautaire a également été ouvert.
- Depuis le début de Mine Canadian Malartic, Osisko a aussi déployé des efforts pour accroître les retombées économiques québécoises, régionales et locales, tout en cherchant à augmenter le caractère structurant de son projet. Des gestes ont aussi été posés pour faciliter et accroître l'apport de fournisseurs locaux, régionaux et québécois, ou encore, pour favoriser la qualité de vie et les initiatives communautaires à Malartic.

Et un souhait de suivre l'apport économique de Mine Canadian Malartic

- En août 2012, Osisko rendait public un portrait de sa contribution économique pour les six premiers mois de ses opérations. On y notait que l'entreprise avait injecté environ 294 millions \$ dans l'économie québécoise au cours de cette période, sous forme de salaires et d'achats en biens et services, et avait effectué 84 % de ses achats totaux au Québec.
- L'entreprise souhaite maintenant avoir un portrait de son apport économique au niveau régional et local, et ce, pour l'ensemble de l'année 2012.

Une étude de suivi des impacts économiques

L'objectif de la présente étude est d'évaluer les impacts économiques régionaux et locaux de Mine Canadian Malartic. Les principaux constats de cette étude de suivi sont présentés en trois grands blocs :

1. L'évolution de la situation socioéconomique du territoire

Soit la situation en matière de population, d'emploi ou de revenus, et son évolution au cours des dernières années

2. La mesure des retombées économiques régionales de Mine Canadian Malartic

Soit l'impact de l'ensemble des activités d'exploitation de l'année 2012, mesuré à la fois en termes d'emplois et en termes de revenus sur l'Abitibi

3. L'évaluation des retombées économiques locales et des effets structurants de Mine Canadian Malartic

Soit l'impact de l'ensemble des activités d'exploitation de l'année 2012, mesuré à la fois en termes d'emplois et en termes de revenus sur le Grand Malartic, de même que l'impact du projet sur les grands enjeux de développement économique du territoire

Une analyse des impacts post-construction du Complexe Canadian Malartic

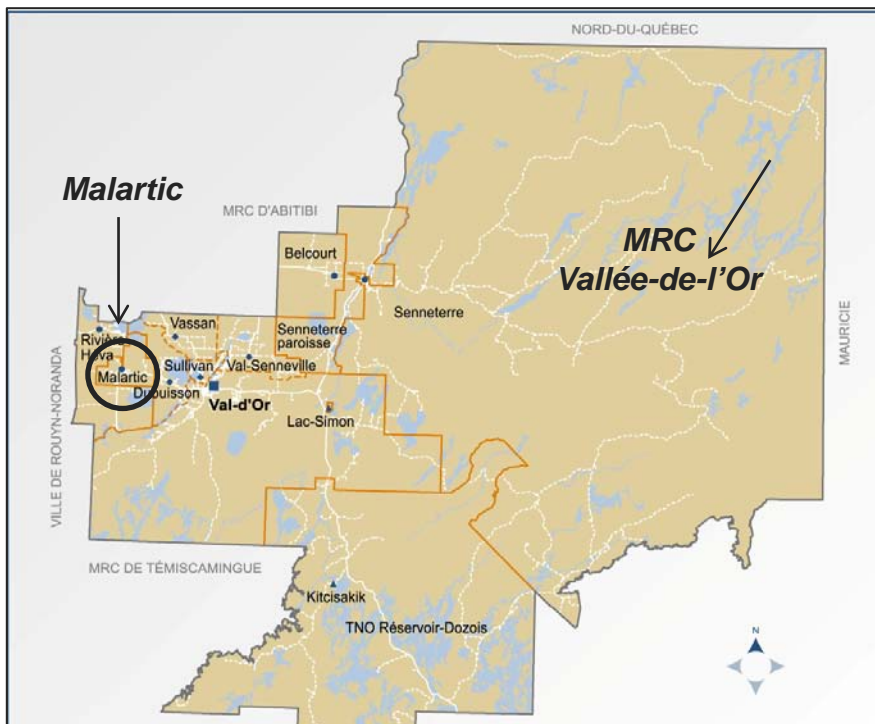
1. Évolution de la situation socioéconomique du territoire

Malartic : Une communauté économiquement défavorisée en 2008

Au moment des audiences du BAPE sur le Projet de Mine Canadian Malartic en 2009, la municipalité de Malartic était considérée sous plusieurs angles comme une communauté à statut défavorisé

- Que ce soit par rapport à l'ensemble du Québec, à la région Abitibi-Témiscamingue, ou encore, en raison de sa situation relative au sein de la MRC de la Vallée-de-l'Or

Malartic fait partie de la MRC de la Vallée-de-l'Or



Portrait de la situation socioéconomique au moment des audiences du BAPE en 2009

Situation démographique de Malartic

- Une baisse continue de la population depuis 1986
- Un recul plus prononcé que dans le reste de la région

Situation de l'emploi à Malartic

- Des taux d'activité et d'emploi bien inférieurs à ceux des municipalités voisines
- Des taux de chômage et de prestataires d'aide sociale supérieurs à ceux des municipalités voisines

Situation financière des résidents de Malartic

- Des revenus moindres que dans le reste de la région ou du Québec
- Une évolution moins favorable de la valeur moyenne des logements

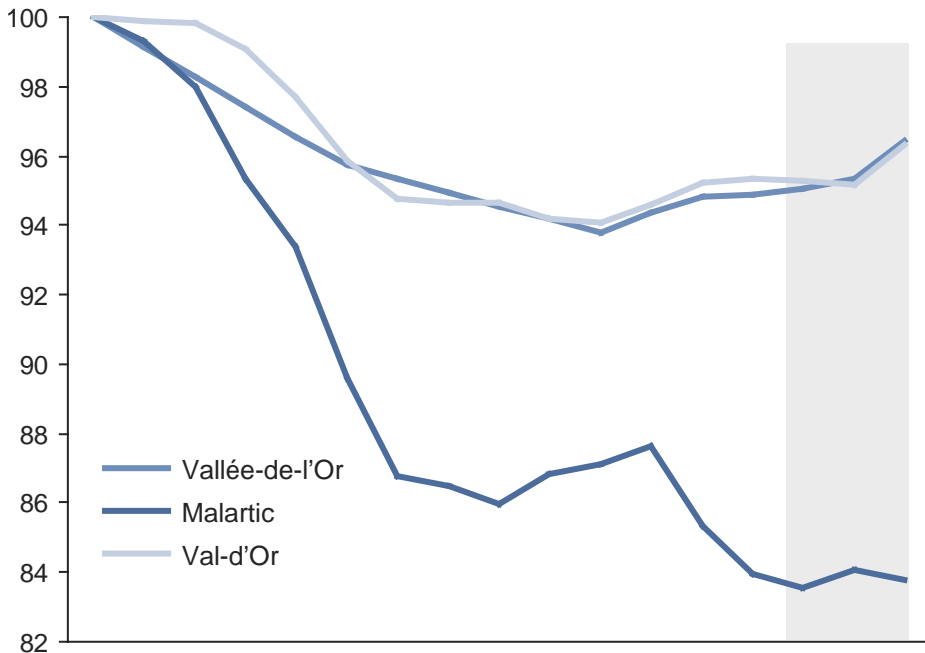
Source : Statistique Canada et Ressources Naturelles Canada (Géobase 2007) et analyse KPMG-SECOR

Une stabilisation de la situation démographique depuis 2006 dans la MRC et 2010 pour Malartic

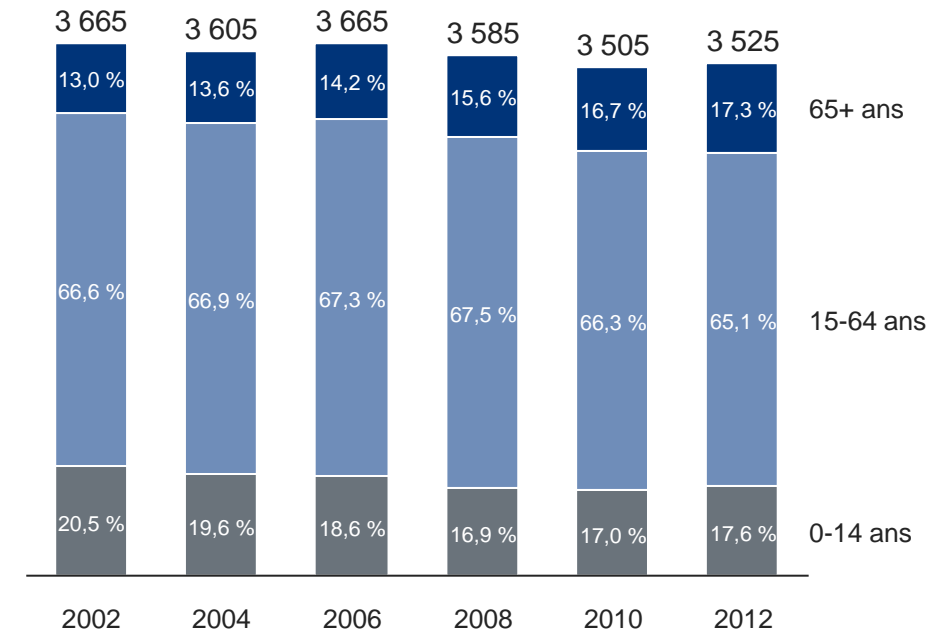
Depuis 2010, on assiste à un arrêt de la décroissance démographique à Malartic et la proportion des jeunes de moins de 15 ans a même augmenté pour la première fois depuis plus de 20 ans

- La hausse de la population demeurerait toutefois encore très limitée par rapport à la situation observée plus globalement dans la MRC Vallée-de-l'Or, mais Malartic se distinguait positivement au niveau de la croissance du groupe des 0-14 ans (cette part a continué de diminuer au niveau de la MRC)

Indice de l'évolution de la population de Malartic, Val-d'Or et Vallée-de-l'Or (1996-2012, en base 100 (100=1996))



Évolution de la population par groupe d'âge 2002-2012, en personnes et en %



1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012

Source : Institut de la statistique du Québec et analyse KPMG-SECOR

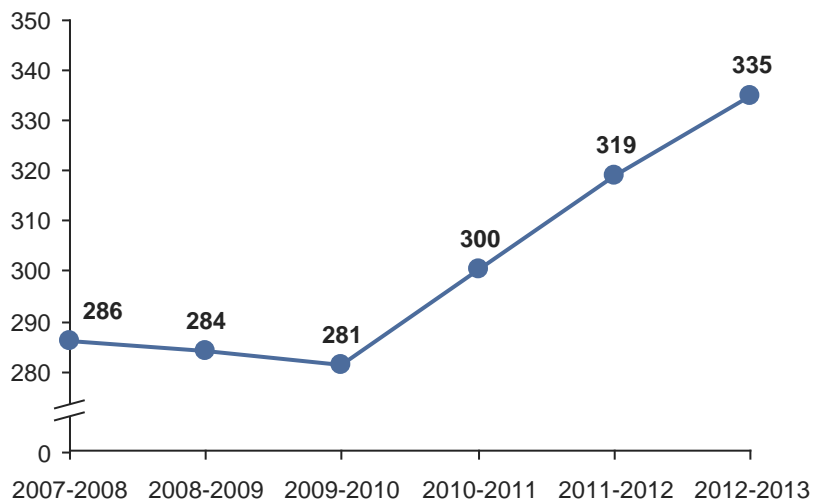
Une progression des « jeunes » à Malartic

Le renversement au niveau de la population « jeunes » de Malartic est clairement observable lorsque l'on s'attarde à l'évolution des effectifs primaires du territoire depuis 2010

- Que se soit au niveau des effectifs scolaires de l'école primaire de la municipalité
- Ou encore au niveau des effectifs de son service de garde

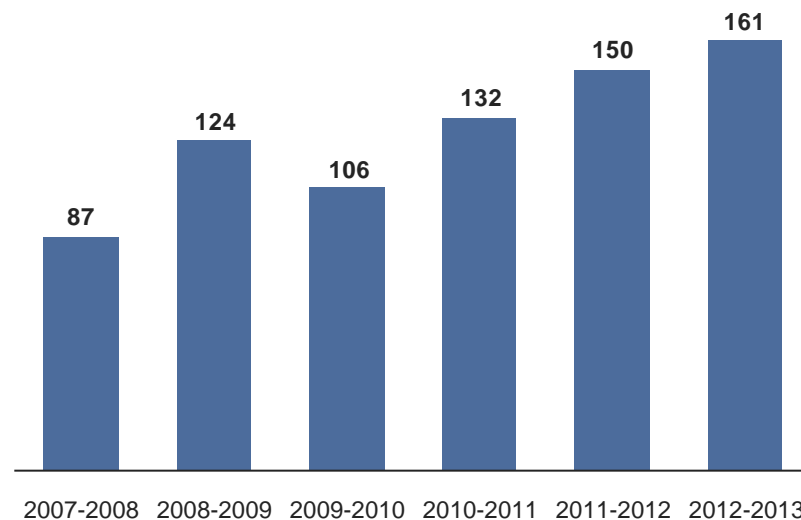
Évolution des effectifs scolaires de l'école primaire (St-Martin et Explorateurs)

2007-08/2012-13



Évolution de la fréquentation au service de garde de l'école primaire de Malartic

2007-08/2012-13



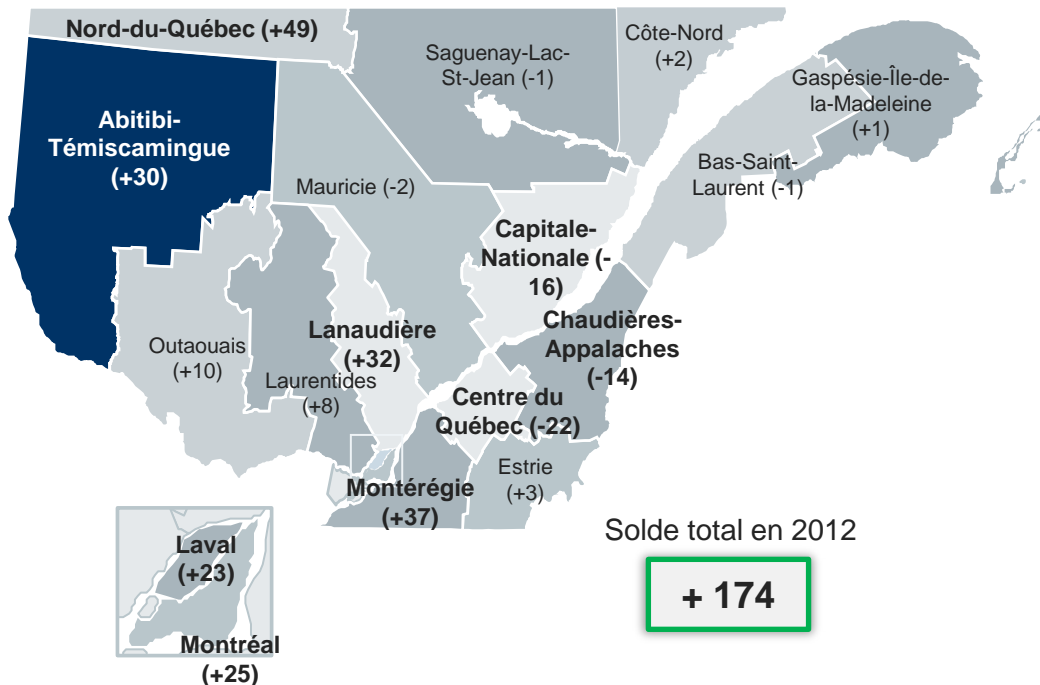
Source : Données des institutions concernées

Et l'attraction de nouvelles familles et migrants depuis 2011

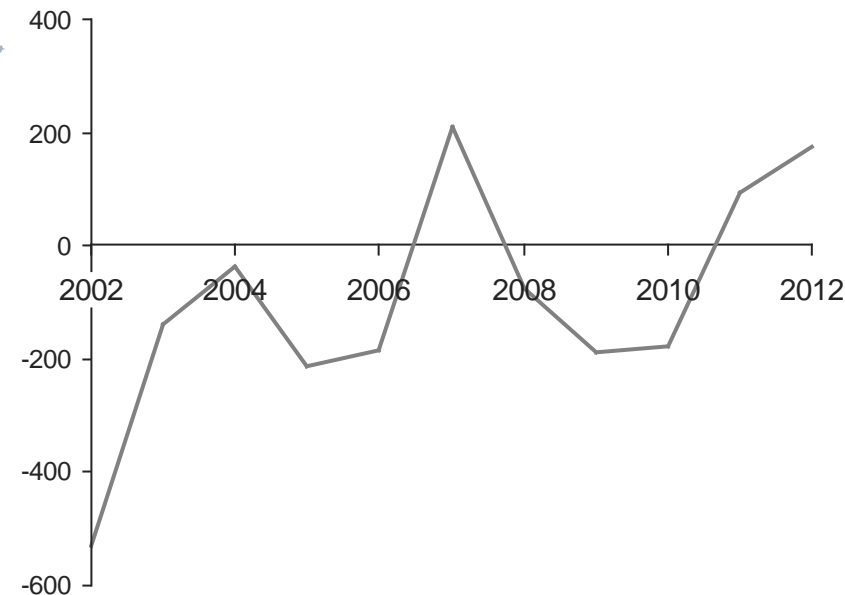
Pour la première fois depuis 20 ans, la MRC de la Vallée-de-l'Or affiche un solde migratoire positif pendant deux années consécutives

- En 2012, un gain net de 174 habitants par rapport à 2011 provenant de plusieurs régions différentes, incluant d'autres territoires de l'Abitibi-Témiscamingue. Il n'existe pas de données officielles pour Malartic, mais les informations de la ville et d'Osisko indiquent un gain de 56 nouvelles familles ou près 106 habitants à Malartic en 2011 et 2012 juste via les employés d'Osisko.

Soldes migratoires entre la Vallée-de-l'Or et les régions administratives du Québec (2011-2012, en personnes)



Solde migratoire total entre la Vallée-de-l'Or et les régions administratives du Québec 2001-2002 à 2011-2012, en personnes



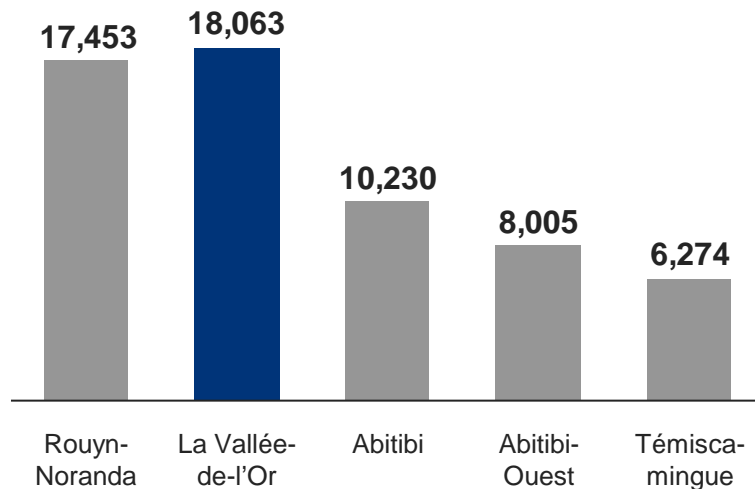
Source : Institut de la statistique du Québec et analyse KPMG-SECOR

Le niveau et la croissance de l'emploi de la Vallée-de-l'Or surpassent les régions à proximité

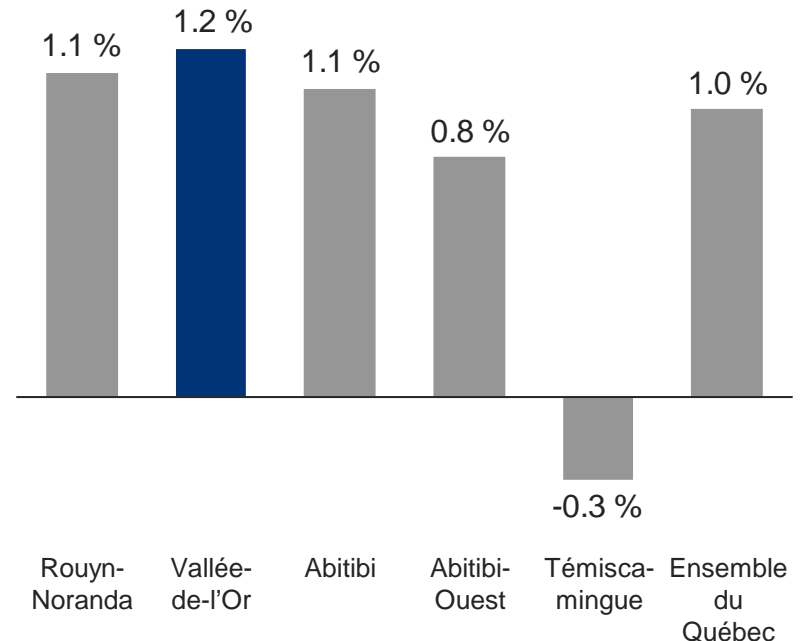
L'évolution récente de l'emploi à Malartic est en bonne partie responsable de cette bonne performance de la MRC de la Vallée-de-l'Or

- L'emploi est ainsi passé de 16 211 à 18 063 travailleurs entre 2002 et 2011 dans la MRC, soit une augmentation globale de 1 852 emplois
- Or, Mine Canadian Malartic représente à lui seul un ajout 1 570 emplois sur cette période, soit l'équivalent de 85 % de l'augmentation nette totale d'emplois de la MRC depuis 10 ans (voir prochaines sections pour les emplois régionaux et locaux du Projet)

Emploi pour les travailleurs de 25 à 64 ans
2011, nombre de travailleurs, MRC et territoires équivalents



Taux de croissance annuel moyen des travailleurs de 25-64 ans (2002-2011, TCAC en %, MRC et territoires équivalents)



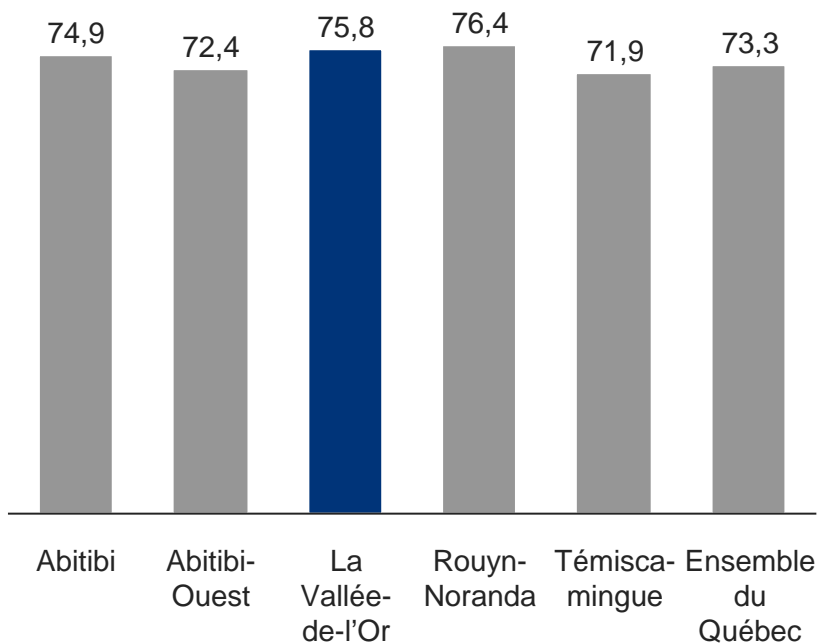
Source : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec, analyses SECOR-KPMG

Poussant le taux d'emploi à la hausse et le taux de chômage à la baisse

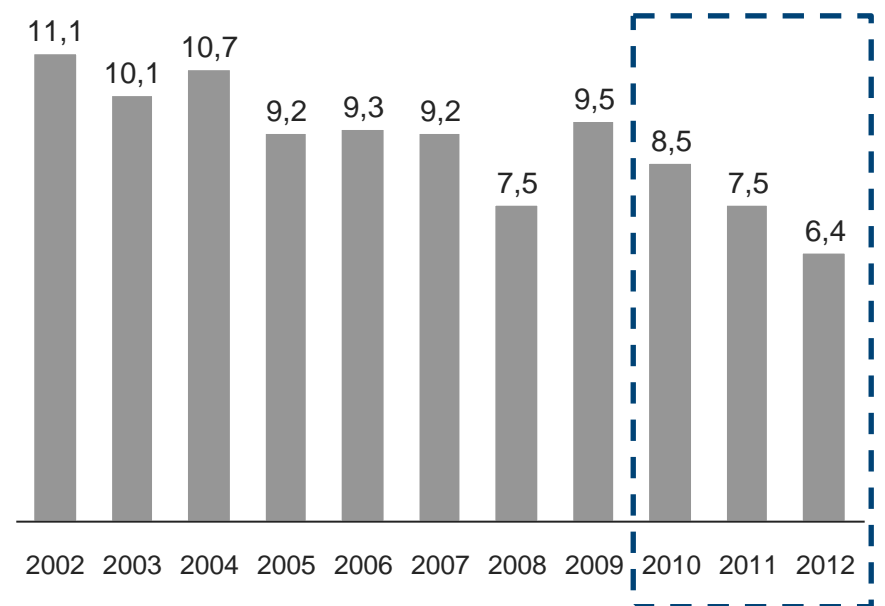
Le taux d'emploi de la MRC (avec celui de Rouyn-Noranda) est maintenant plus élevé que ceux observés ailleurs en Abitibi-Témiscamingue ou dans l'ensemble du Québec

- De 2002 à 2012, le taux de travailleurs dans la population de Vallée-de-l'Or a augmenté de 67,3 % à 75,8 %, soit la plus forte augmentation de la région, et 40 % de cette hausse est survenue lors des deux dernières années de la période (2010 et 2011)
- Et un taux de chômage plus faible que celui de l'ensemble du Québec depuis 2010

Taux de travailleurs de 25-64 ans, MRC et territoires équivalents (2011, %)



Taux de chômage – Abitibi Témiscamingue 2002-2012, %



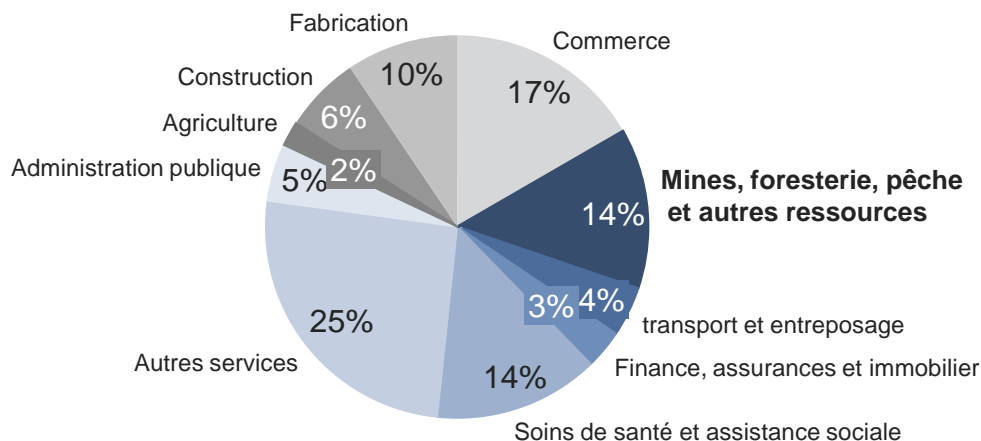
Source : Institut de la statistique du Québec, Revenu Québec et analyse KPMG-SECOR

Le secteur minier est à la base de cette amélioration de la situation de l'emploi

Les industries reliées aux ressources naturelles (mines et foresterie essentiellement) constituent toujours une base majeure de l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue

- On estime que l'industrie soutenait directement environ 9 500 emplois en 2012 (sans compter les emplois soutenus dans la chaîne de fournisseurs et dans la transformation des ressources)
- Le rebond de l'industrie minière a en parallèle stimulé les secteurs de la construction, du commerce et des services professionnels, soit les seuls grands secteurs, avec les soins de santé, qui ont affiché une progression nette de l'emploi au cours des derniers dix ans

Répartition des emplois par industrie – Abitibi-Témiscamingue
2012, en %



Variation de l'emploi – Abitibi-Témiscamingue
2002-2012, en nombre et TCAC en %

Secteurs	2002	2012	TCAC
Agriculture	1,9	1,5	-2,3%
Construction	3,3	4,4	+2,9%
Fabrication	6,9	6,7	-0,3%
Commerce	9,3	11,7	+2,3%
Mines, foresterie et autres ressources	7,4	9,5	+2,5%
Transport et entreposage	4,1	2,8	-3,7%
Finance, assurances et immobilier	2,4	2,4	0,0%
Soins de santé et assistance sociale	8,3	9,7	+1,6%
Autres services	16,1	17,8	+1,0%
Administration publique	3,6	3,4	-0,6%
Total	63,3	69,9	+1,0%

Source : Statistique Canada (EPA) et analyse KPMG-SECOR

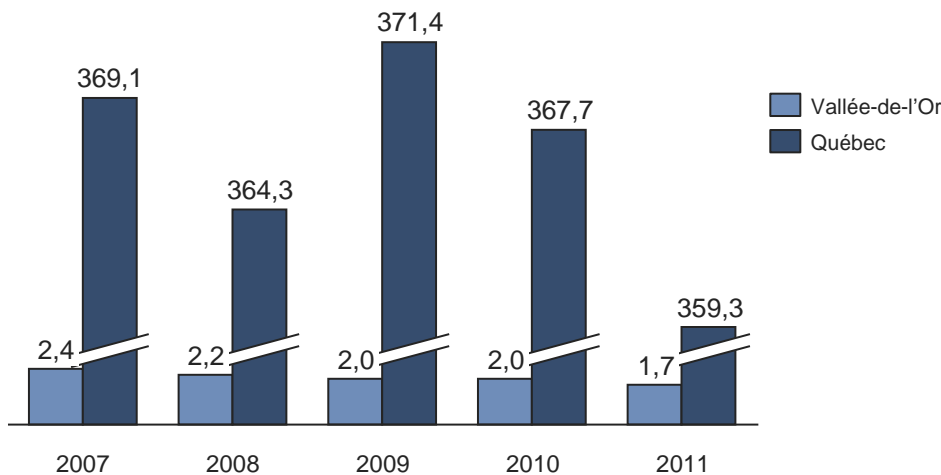
Une diminution parallèle et marquée du nombre de prestataires d'aide sociale

Entre 2007 et 2011, le nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours a diminué rapidement dans la MRC Vallée-de-l'Or

- Et beaucoup plus rapidement que dans l'ensemble du Québec
- Le taux d'assistance sociale a diminué passant de 7,0% à 5,9% entre 2009 et 2012, un recul beaucoup plus marqué que dans l'ensemble du Québec

Nombre d'adultes prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours

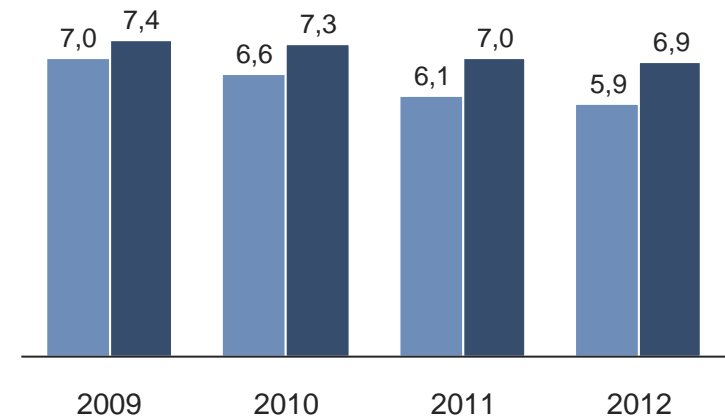
2011, en nombre, MRC et territoires équivalents



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Var 2007-09	Var 2010-12
Québec	369,1	364,3	371,4	367,7	359,3	351,7	+0,6%	-2,6%
Vallée-de-l'Or	2,35	2,16	1,97	1,95	1,68	à venir	-8,5%	-13,7%

Taux d'assistance sociale (18-64 ans) – Abitibi-Témiscamingue et Québec

Décembre 2009 à 2012, en %



Abitibi-Témiscamingue Québec

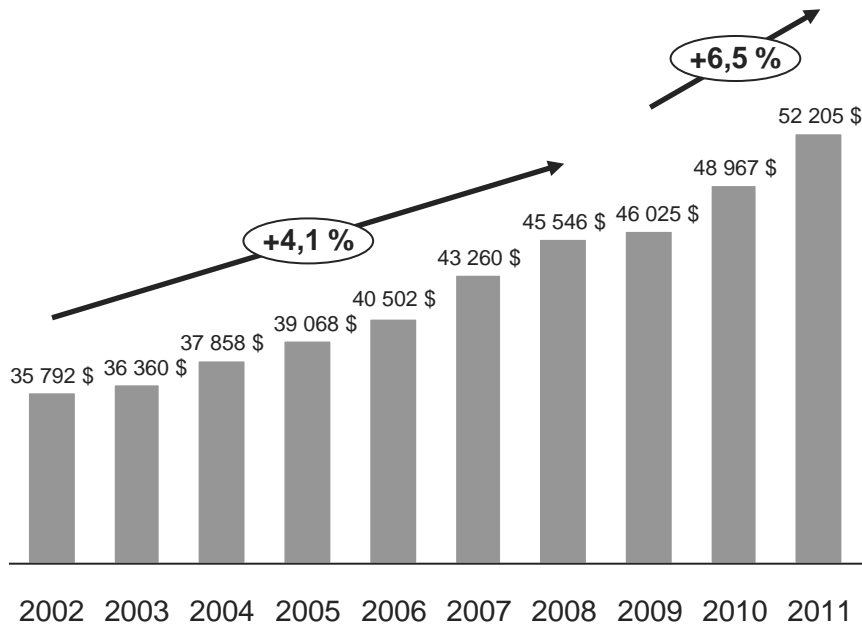
Source : BDSO et analyse KPMG-SECOR

Se traduisant aussi par une hausse des revenus d'emploi de la région

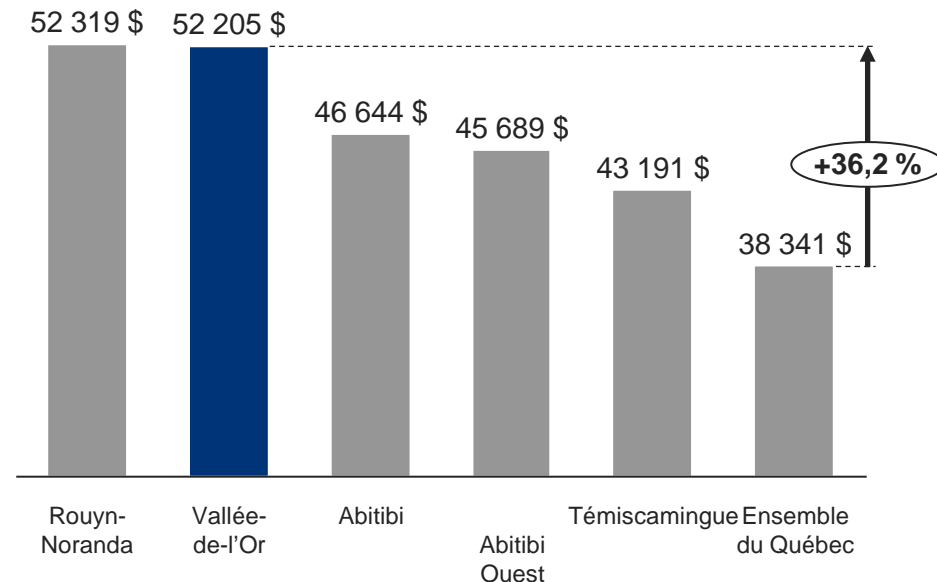
Le taux de croissance des revenus d'emploi de la MRC Vallée-de-l'Or s'est accéléré au cours des toutes dernières années

- Il dépasse substantiellement celui de l'ensemble du Québec et se retrouve maintenant parmi les plus élevés de la région Abitibi-Témiscamingue
- La rémunération des travailleurs rattachés à Mine Canadian Malartic n'est pas sans relation avec la hausse récente puisque la rémunération moyenne y est bien plus élevée (voir prochaine section)

Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25-64 ans de Vallée-de-l'Or (2002-2011, en \$)



Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25-64 ans 2011, en \$, MRC et territoires équivalents



Source : Institut de la statistique du Québec, Revenu Québec et analyse KPMG-SECOR

Une évolution plus favorable de la situation socioéconomique locale et régionale

Une situation démographique plus saine

- Depuis 2006, la population de la MRC Vallée-de-l'Or a cessé de diminuer et il en est de même depuis 2010 pour la municipalité de Malartic.
- La MRC et la municipalité ont réussi au cours des toutes dernières années à attirer de nouvelles familles et la part du groupe des 0-14 ans a même augmenté à Malartic pour la première fois depuis plus de 20 ans.

Stimulée par une meilleure situation de l'emploi

- Le niveau absolu et relatif de l'emploi a progressé plus fortement dans la MRC Vallée-de-l'Or et dans la municipalité de Malartic qu'ailleurs dans la région ou que dans l'ensemble du Québec.
- Le rebond des activités minières dans la MRC et la relance de ces activités dans la municipalité de Malartic sont responsables de ce revirement.

Alimentant l'amélioration des revenus d'emplois

- La hausse de l'emploi dans le secteur minier combinée à la progression de l'emploi dans la chaîne des fournisseurs de cette industrie ont contribué à rehausser les revenus d'emplois de la MRC et de la municipalité de Malartic.
- Sans compter que la proportion de personnes prestataires du soutien de revenus de dernier recours a diminué considérablement au cours des toutes dernières années et plus fortement dans la MRC ou dans la municipalité qu'ailleurs au Québec .

Mine Canadian Malartic n'est pas l'unique facteur à la source de cette évolution, mais comme nous le verrons maintenant sa contribution est très significative

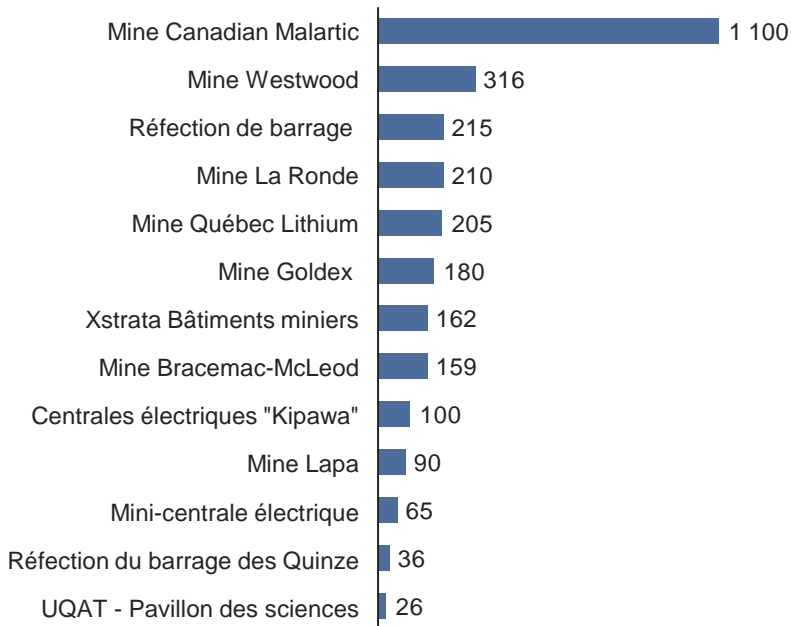
2. Mesure des retombées économiques régionales de Mine Canadian Malartic

Le plus gros projet privé jamais réalisé dans la région de l'Abitibi

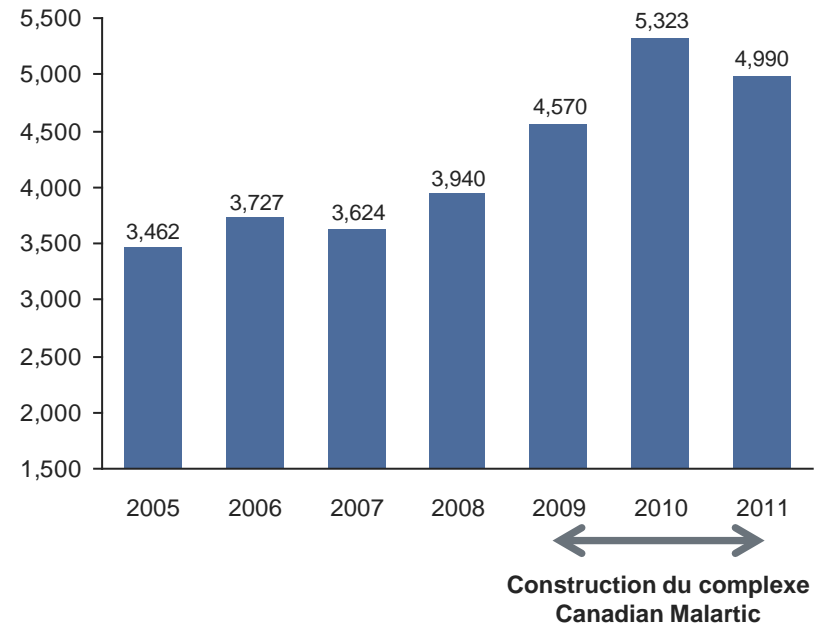
Une contribution majeure pendant la période de construction du Complexe minier Canadian Malartic

- Comptant pour près de 50 % de tous les investissements en nouveaux projets de construction non résidentielle de la période 2005-2011
- Supportant à lui seul près de 1 000 travailleurs de la construction pendant les travaux ou 20 % des effectifs de la période

Liste des grands projets annoncés sur la période 2005-2011 (plus de 25 M\$)



Nombre de travailleurs de la construction dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue



Sources: Commission de la construction du Québec, analyse KPMG-SECOR

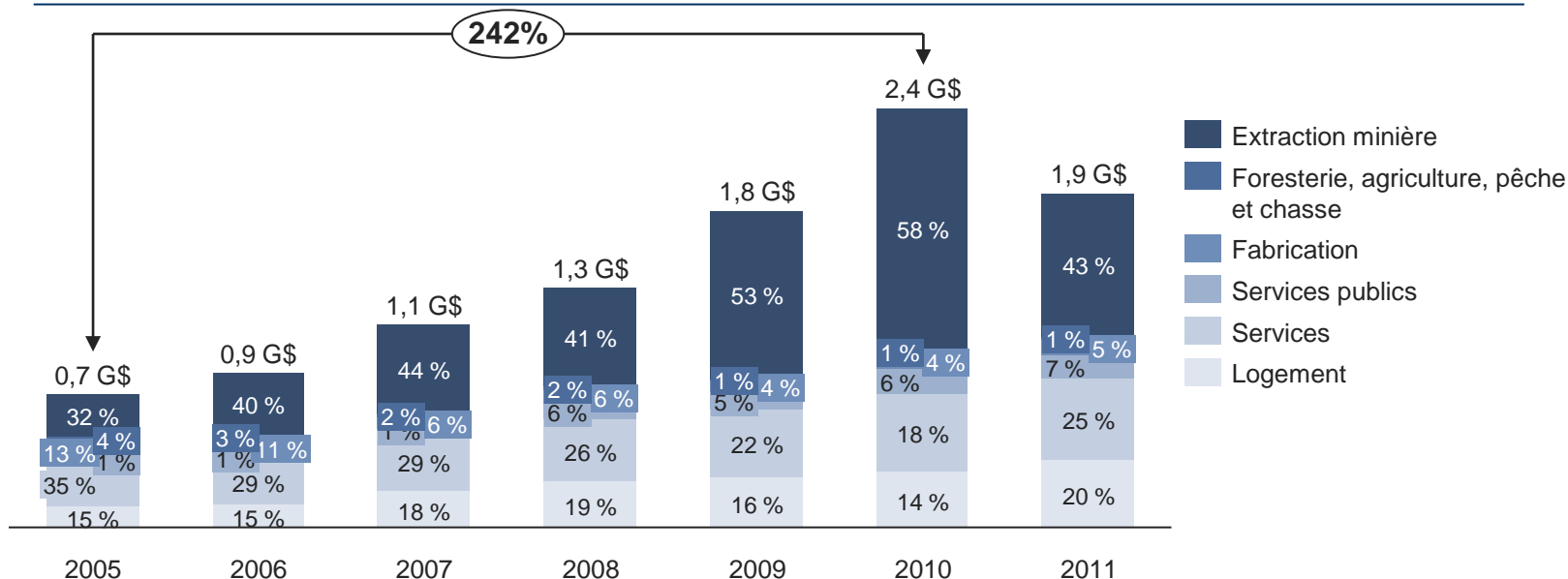
Et une part significative des investissements globaux de l'Abitibi des dernières années

L'investissement total dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue a augmenté de 242 % entre 2005 et 2010, passant de 700 M\$ en 2005 à plus de 2,4 G\$ en 2010

- Les investissements miniers ont représenté directement et à eux seuls près de 71 % de la hausse de cette période (1,2 G\$ sur 1,7 G\$), et ce, sans compter les investissements réalisés par les autres secteurs en vue de répondre à la demande du secteur minier
- Et Mine Canadian Malartic a compté pour près de 25 % de tous les investissements miniers de la période 2005-2011

Evolution de l'investissement de l'Abitibi-Témiscamingue et contributions par industrie

2005-2011; en milliards de \$; et en % du total

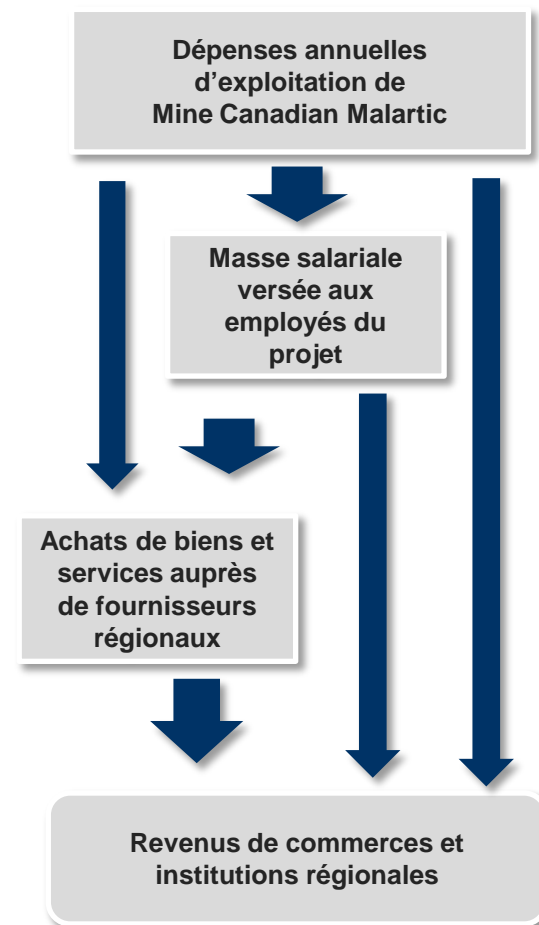


Sources : ISQ, analyse KPMG-SECOR

Les retombées économiques régionales de Mine Canadian Malartic : La période d'exploitation

Trois grandes composantes de retombées économiques pour l'Abitibi

- **Les emplois directs d'Osisko sur le site et la masse salariale directe versée à ses employés.** Ces retombées sont liées au nombre d'employés d'Osisko, au lieu de résidence des employés et au niveau de la rémunération versée.
- **Les emplois soutenus par les achats d'Osisko chez des fournisseurs régionaux et les revenus générés par ces achats.** Ces retombées sont liées au niveau des achats de biens et services, à la proportion de ces achats obtenus par des entreprises régionales et au type de biens et services fournis par les entreprises régionales.
- **Les emplois soutenus et les revenus générés pour les commerces et institutions régionales en raison des dépenses des travailleurs, des taxes locales versées par Osisko ou des projets communautaires financés par l'entreprise.** Ces retombées sont liées aux deux premiers types d'impacts et aux mesures de soutien communautaire d'Osisko.



Une mesure des retombées économiques régionales de l'année 2012, soit la première année complète d'exploitation

Osisko est le plus gros employeur privé de la MRC

La seule entreprise privée de la MRC de la Vallée-de-l'Or qui emploie directement plus de 500 travailleurs

- 635 emplois sur le site du Complexe minier de Malartic à la fin 2012, dont 99 % qui habitent dans la région et plus de la moitié dans le Grand Malartic.
- Des efforts d'Osisko pour encourager l'utilisation de la main d'œuvre locale ou l'établissement dans la région des travailleurs venant de l'extérieur (seulement 8 travailleurs ou 1,2 % provenant de l'extérieur et 56 nouvelles familles établies à Malartic).

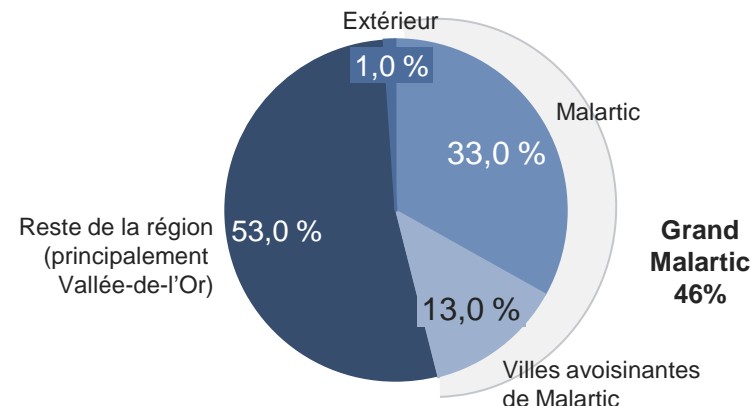
Principaux employeurs régionaux

2013, pour la MRC de Vallée-de-l'Or incluant Malartic, Senneterre et Val-d'Or

Employeur	Nombre d'employés	Type
CSSS de la Vallée-de-l'OR	1000 et plus	Institutionnel
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	1000 et plus	Institutionnel
Corporation Minière Osisko	500 à 999	Privé
Centre Jeunesse de l'Abitibi-Témiscam.	200 à 499	Institutionnel
Mines Agnico-Eagles (Goldex)	200 à 499	Privé
Regroupement Sécurité Garda	200 à 499	Privé
Ross-Finlay 2000 inc.	200 à 499	Privé
VCC Massénoir inc	200 à 499	Privé
Wal-Mart Val-D'Or	200 à 499	Privé

Répartition des emplois chez Osisko selon la provenance des employés

2012, en %



Source : Emploi Québec, données internes d'Osisko et analyse KPMG-SECOR

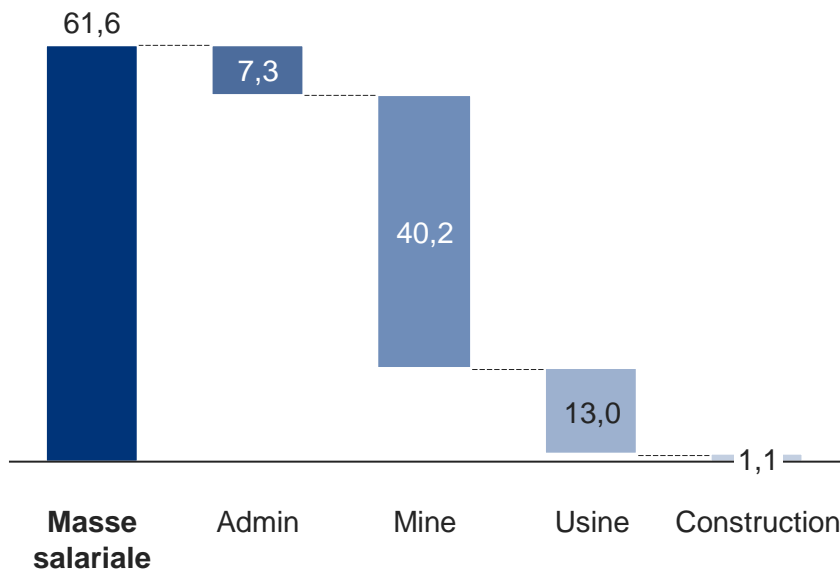
* Municipalité environnantes immédiates comprennent Rivière Héva et Dubuisson

Un important apport aux revenus d'emplois régionaux

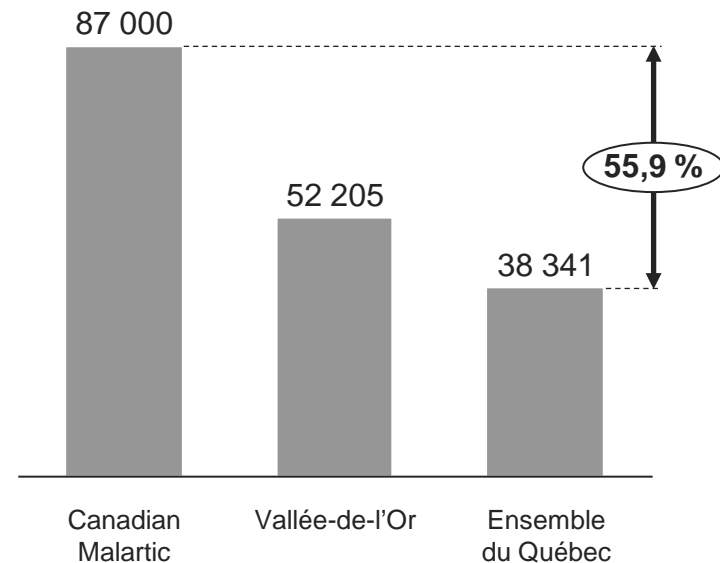
En 2012, Canadian Malartic a versé un total de 61,6 M\$ en salaires à ses employés, dont 28,7M\$ aux travailleurs habitant dans le Grand Malartic

- La rémunération moyenne versée aux travailleurs s'élève en moyenne à 103 000 \$ annuellement (salaires et bénéfices), dont 87 000 \$ en salaires directs, soit bien plus que la moyenne régionale ou de l'ensemble du Québec
- En 2012, Mine Canadian Malartic représentait directement environ 5,0% de la masse salariale totale de tous les employeurs de la Vallée-de-l'Or (près de 8 % lorsque l'on tient compte des salaires versés par les fournisseurs locaux et régionaux d'Osisko)

Répartition de la masse salariale selon le type de poste
2012, en M\$



Revenu d'emploi moyen
2011, en \$



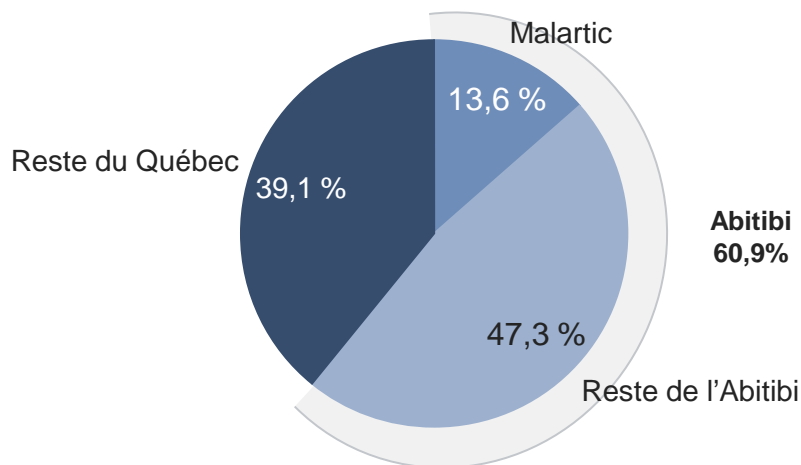
Source : Données d'Osisko et analyse KPMG-SECOR

Et des achats locaux ou régionaux importants pour divers types de biens et services

En 2012, les achats en biens et services découlant de Mine Canadian Malartic ont atteint un total de 566,7 M\$, dont 287,0 M\$ effectués auprès de fournisseurs localisés dans la région

- Les achats régionaux de Mine Canadian Malartic couvrent une grande variété de produits, dont plusieurs auprès de PME clés du territoire.

Répartition des achats québécois de biens et services de Mine Canadian Malartic selon la provenance des fournisseurs 2012, en %



Exemples de PME régionale fournisseurs de Mine Canadian Malartic 2012

Certains fournisseur (par ordre alphabétique)	Type de produits ou services achetés dans le cadre du Projet
ASDR	Services techniques et pièces
Béton Barrette	Concassage
Construction Talbon	Construction
Dubé Excavation	Excavation
Fournier et fils	Excavation et transport
Galarneau	Équipement de forage
Industrie Blais	Construction, maintenance
Location SDF	Outillage
Manseau & Perron	Équipement ventilation
Meglab	Équipements, pièces, maintenance
Moteur du cuivre	Équipements et pièces
Moreau	Services électriques
Norascon	Excavation
Soudure Du Fer	Soudure
Transport CJFS	Équipements lourds

Source : Données d'Osisko et analyse KPMG-SECOR

Soutenant des emplois et des revenus additionnels dans la région

En 2012, les achats en biens et services de Mine Canadian Malartic ont soutenu 885 emplois chez les divers fournisseurs de l'Abitibi

- Provenant de cinq grands secteurs industriels, dont plusieurs offrant également de leur côté des emplois très bien rémunérés
- Une masse salariale additionnelle équivalente à 40,1 M\$ en Abitibi

Emplois soutenus par les achats en biens et services de Mine Canadian Malartic 2012

Grands types de fournisseurs	Nombre d'emplois soutenus chez les fournisseurs de l'Abitibi
Construction et maintenance	301
Transport	214
Fabrication de produits métalliques ou de bois	213
Commerce et distribution	109
Services professionnels	48
TOTAL DES EMPLOIS SOUTENUS	885
TOTAL DE LA MASSE SALARIALE	40,1 M\$

Source : Simulation de l'Institut de la statistique du Québec et analyse KPMG-SECOR

Total des retombées régionales pour l'année 2012 découlant de l'exploitation de Canadian Malartic

Au total, Mine Canadian Malartic a soutenu 1 585 emplois en Abitibi pour l'année 2012

- Avec une masse salariale additionnelle totale pour cette même années de 104 M\$ en région
- Mine Malartic représentait à elle seule près de 10 % du PIB minier régional

	Ensemble de l'Abitibi	
Impacts économiques directs liés à la masse salariale versée aux employés de Mine Malartic	<ul style="list-style-type: none"> ■ Emplois soutenus ■ Masse salariale ■ PIB (ou valeur ajoutée) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 635 ■ 61,6 M\$ ■ 61,6 M\$
Impacts économiques indirects liés aux achats de biens et services auprès des fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Emplois soutenus ■ Masse salariale ■ PIB (ou valeur ajoutée) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 885 ■ 40,1 M\$ ■ 74,7 M\$
Impacts économiques induits liés aux revenus obtenus par les institutions et commerces	<ul style="list-style-type: none"> ■ Emplois soutenus ■ Masse salariale ■ PIB (ou valeur ajoutée) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 65 ■ 2,2 M\$ ■ 4,6 M\$

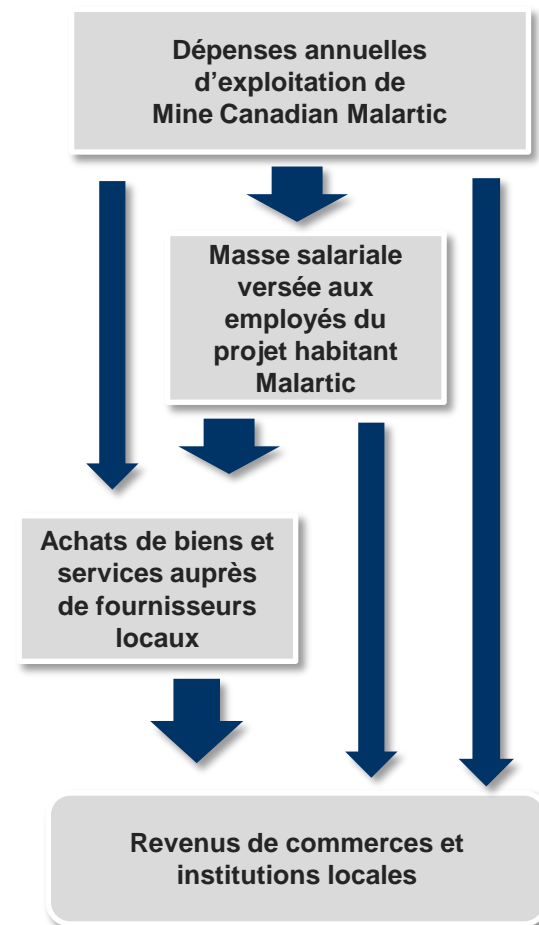
Retombées totales	<ul style="list-style-type: none"> ■ Emplois soutenus ■ Masse salariale ■ PIB (ou valeur ajoutée) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 585 ■ 103,9 M\$ ■ 140,9 M\$
--------------------------	---	--

3. Mesure des retombées économiques locales de Mine Canadian Malartic

Les retombées économiques locales de Mine Canadian Malartic : Un aperçu de ses composantes

Trois grandes composantes également de retombées économiques pour Malartic et les territoires environnants

- **Les emplois directs d'Osisko sur le site et la masse salariale directe versée à ses employés.** Ces retombées sont liées au nombre d'employés d'Osisko, au lieu de résidence des employés et au niveau de la rémunération versée.
- **Les emplois soutenus par les achats d'Osisko chez des fournisseurs locaux et les revenus générés par ces achats.** Ces retombées sont liées au niveau des achats de biens et services, à la proportion de ces achats obtenus par des entreprises locales et au type de biens et services fournis par les entreprises locales.
- **Les emplois soutenus et les revenus générés pour les commerces et institutions locales en raison des dépenses des travailleurs, des taxes locales versées par Osisko ou des projets communautaires locaux financés par l'entreprise.** Ces retombées sont liées aux deux premiers types d'impacts et aux mesures de soutien communautaire d'Osisko.



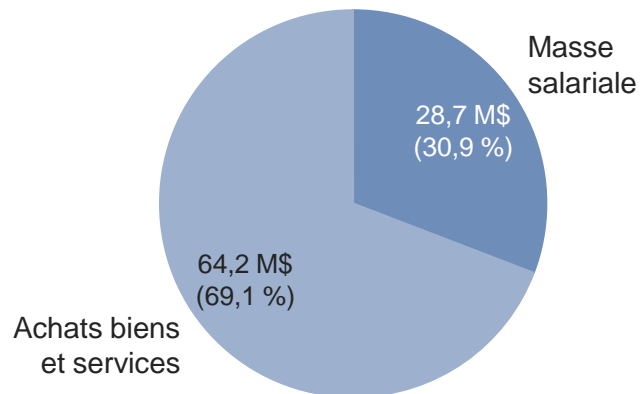
Une mesure des retombées économiques locales de l'année 2012, soit la première année complète d'exploitation

Une augmentation absolue et relative des dépenses locales avec le début de l'exploitation

La part accaparée par des entreprises localisées dans le Grand Malartic a doublé avec le début des activités d'exploitation du Complexe Canadian Malartic

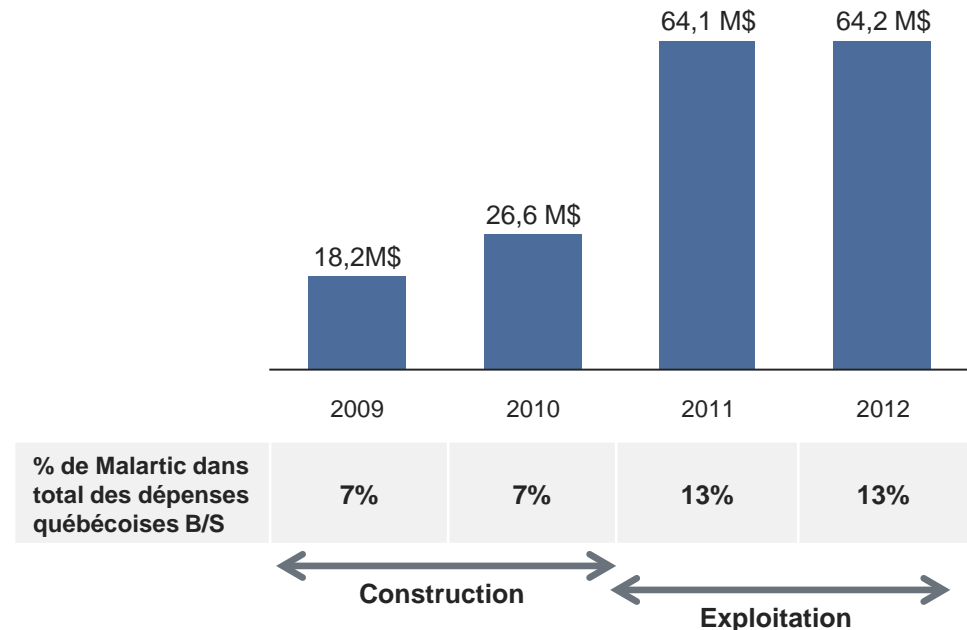
- Sans compter la masse salariale versée à des travailleurs résidant dans le Grand Malartic
- Le total des dépenses locales a ainsi atteint 92,9 M\$ en 2012, dont près de 70 % de ce montant chez des fournisseurs établis sur le territoire immédiat du Complexe minier

Répartition des dépenses effectuées dans le Grand Malartic
2012



Évolution absolue et relative des dépenses en biens et services de Mine Canadian Malartic dans le Grand Malartic (excluant masse salariale)

2009-2012, en M\$ et en % du total



Source : Données d'Osisko et analyse KPMG-SECOR

Soutenant le niveau d'emplois et les revenus de travail à Malartic

En 2012, Mine Canadian Malartic a soutenu 424 emplois dans le Grand Malartic, dont 292 directement au Complexe minier et 132 chez les fournisseurs locaux

- La masse salariale additionnelle versée dans la communauté du Grand Malartic a dépassé 34 M\$ pour la seule année 2012

Emplois directs soutenus par Mine Canadian Malartic dans le Grand Malartic
2012

	Nombre d'emplois <u>directs</u> chez Canadian Malartic	
	Grand Malartic	En % du total de l'Abitibi
EMPLOIS SOUTENUS	292	46,0 %
MASSE SALARIALE	28,7 M\$	46,6 %

Emplois indirects soutenus par les achats en biens et services de Mine Canadian Malartic dans le Grand Malartic
2012

Grands types de fournisseurs	Nombre d'emplois <u>indirects</u> soutenus chez les fournisseurs	
	Grand Malartic	En % du total de l'Abitibi
Transport et construction	71	13,8 %
Fabrication de produits métalliques ou de bois	10	4,7 %
Commerce et distribution	33	30,3 %
Services professionnels	18	37,5 %
TOTAL DES EMPLOIS SOUTENUS	132	14,9 %
TOTAL DE LA MASSE SALARIALE	5,7 M\$	14,2 %

Source : Simulation de l'Institut de la statistique du Québec et analyse KPMG-SECOR

Des revenus supplémentaires pour plusieurs autres commerces et institutions locales

Mine Canadian Malartic a également contribué directement et indirectement à accroître les revenus de la Ville de Malartic, de divers organismes communautaires locaux et de divers commerces de détail établis dans la municipalité

- Les taxes et frais de services versés à la municipalité de Malartic se sont élevés à 2,6 M\$ en 2012.
- Près de 35 organismes locaux ont reçu près de 250 000 \$ en 2012, soit de commandites d'Osisko ou de versements provenant du Fonds Eссор Malartic Osisko (FEMO).
- Les dépenses locales provenant des salaires gagnés par les travailleurs habitant dans le Grand Malartic ont dépassé 8 M\$ en 2012 (en ne tenant compte que des dépenses normales de proximité comme l'alimentation, les taxes foncières, les achats d'essence, certains services personnels...).
- Enfin, les institutions scolaires et les services de garde ont augmenté leur personnel pour répondre à la croissance de la population observée depuis 2010

Autres revenus locaux d'institutions ou commerces provenant du Projet en 2012

- 2,6 M\$ de taxes/autres à la ville
- 0,2 M\$ de commandites/dons
- 8,3 M\$ d'achats de proximité



Emplois locaux soutenus par ces revenus additionnels

- 19 dans les institutions et les organismes locaux
- 15 dans les commerces et services personnels

Source : Simulation de l'Institut de la statistique du Québec et analyse KPMG-SECOR

Total des retombées locales pour l'année 2012 des dépenses d'exploitation de Canadian Malartic

		Grand Malartic
Impacts économiques directs liés à la masse salariale versée aux employés du Projet	■ Emplois soutenus	■ 292
	■ Masse salariale	■ 28,7 M\$
	■ PIB (ou valeur ajoutée)	■ 28,7 M\$
Impacts économiques indirects liés aux achats de biens et services auprès des fournisseurs	■ Emplois soutenus	■ 132
	■ Masse salariale	■ 5,7 M\$
	■ PIB (ou valeur ajoutée)	■ 10,4 M\$
Impacts économiques induits liés aux revenus obtenus par les institutions et commerces	■ Emplois soutenus	■ 34
	■ Masse salariale	■ 1,2 M\$
	■ PIB (ou valeur ajoutée)	■ 2,2 M\$

Retombées totales	■ Emplois soutenus	■ 458
	■ Masse salariale	■ 35,6 M\$
	■ PIB (ou valeur ajoutée)	■ 41,3 M\$

Des retombées économiques récurrentes importantes

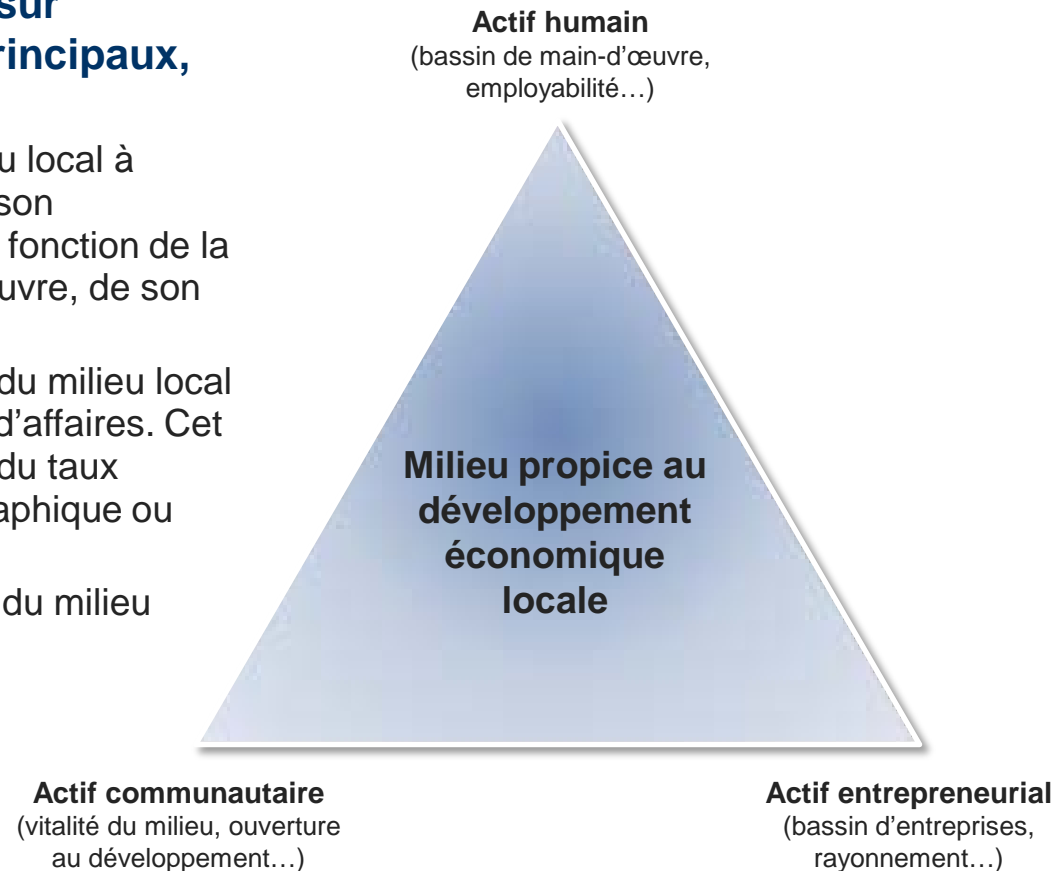
- Près de 460 emplois de plus par année
- Des revenus d'emplois de plus de 35 M\$ par année
- Une masse salariale par employé de 77 730 \$ par année

Et comme nous le verrons maintenant des effets structurants sur le développement économique local

Un cadre de base pour analyser les effets structurants du projet sur le développement local

Un milieu propice au développement économique local doit pouvoir miser sur certains actifs clés. Au nombre des principaux, on retrouve :

- **L'actif humain** : Soit la capacité du milieu local à attirer et retenir les talents nécessaires à son développement économique. Cet actif est fonction de la population locale, du bassin de main d'oeuvre, de son employabilité, de ses expertises...
- **L'actif entrepreneurial** : Soit la capacité du milieu local à saisir et à développer des opportunités d'affaires. Cet actif est fonction du bassin d'entreprises, du taux d'entrepreneuriat, du rayonnement géographique ou technique des entreprises locales...
- **L'actif communautaire** : Soit la capacité du milieu à encourager et soutenir les efforts de développement économique, incluant la rétention et l'attraction des citoyens. Cet actif est fonction de la vitalité du milieu, de son ouverture au développement, de la qualité de vie sur le territoire...



Qu'en est-il des efforts faits par Osisko et des impacts de son Projet ?

Au niveau des actifs humains : Des efforts pour accroître l'employabilité et le bassin de main-d'œuvre

Osisko s'est montrée particulièrement sensible à l'impact de son projet sur le bassin de main d'œuvre local et régional, compte tenu de ses propres besoins qui étaient très importants et des critiques appréhendées de la part d'autres acteurs du territoire.

Parmi les principales initiatives prises (voir annexe pour plus de détail), on compte :

Initiatives pour accroître le bassin de main d'œuvre de la région

- Attraction de nouveaux travailleurs dans la région
- Recrutement et formation de travailleurs autochtones
- Programmes de partenariats et de stages avec des établissements postsecondaires

Initiatives pour accroître l'employabilité de travailleurs de la région

- Investissement interne en formation des travailleurs
- Centre de formation spécialisée pour adultes
- Entente et pacte avec la commissions scolaire locale pour lutter contre le décrochage

Les intervenants locaux actifs sur le marché du travail et l'employabilité soulignent par ailleurs la collaboration étroite entre Osisko et le Centre local d'emploi, les efforts d'embauche réalisés bien avant la mise en exploitation du complexe minier et la volonté de l'entreprise de ne pas nuire à la diplomation des jeunes*.

* Dans le cadre de cette étude de suivi, des entrevues ont été conduites auprès de 17 entreprises et intervenants économiques locaux (voir liste en annexe)

Au niveau des actifs humains : Un renversement positif de situation

Globalement, les intervenants locaux actifs sur le marché du travail et l'employabilité considèrent l'apport du Projet comme positif et structurant

- **Le taux local d'emploi s'est accru** : Une des faiblesses importantes de Malartic au milieu des années 2000. Une hausse stimulée par les emplois directement offerts chez Osisko, chez ses fournisseurs locaux ou dans des établissements commerciaux du territoire. De plus, des emplois de qualité et bien rémunérés.
- **Le bassin de main d'œuvre a augmenté** : À court terme, on a assisté à une stabilisation de la population et à son rajeunissement avec l'attraction de nouvelles familles (54 travailleurs venus de l'extérieur de la région selon les données internes). De plus, des liens ont été établis avec les communautés autochtones pour faciliter l'intégration de ces travailleurs. À moyen terme, les efforts de lutte au décrochage, les stages et les emplois étudiants (plus de 50 en 2012) pourraient attirer ou maintenir de nouveaux jeunes travailleurs sur le territoire.
- **L'employabilité s'est améliorée** : Les habilités et les compétences de plusieurs travailleurs ont été bonifiées par l'intermédiaire du Centre de formation spécialisée pour adultes (22 diplômés chez Osisko provenant de résidents de Malartic peu qualifiés et formation accessible à toutes les entreprises du territoire), de la collaboration avec l'entreprise autochtone Menetik (23 employés autochtones) et des investissements en formation interne d'Osisko (3,9 % de sa masse salariale 2012).

La simultanéité du Projet Mine Canadian Malartic avec le rebond général des activités de plusieurs autres minières présentes dans la région a par ailleurs exercé des pressions évidentes sur le marché du travail régional

- Et ont rendu l'embauche ou la rétention de travailleurs un peu plus difficiles pour des PME du territoire
- Ces tensions se sont apaisées en partie récemment avec la correction du prix des ressources minières. Mais les efforts et initiatives prises doivent être poursuivis pour maintenir l'amélioration récente.

Au niveau des actifs entrepreneuriaux: Des efforts pour encourager les achats locaux

Et une proportion importante des achats de 2012 a effectivement été réalisée auprès de fournisseurs locaux et régionaux

- La proportion de près de 60 % se compare très avantageusement à ce que l'on retrouve chez les entreprises similaires de la région.
- Plusieurs gestes ont été posés afin de faire connaître les besoins d'avance, supporter certains fournisseurs locaux et encourager certaines entreprises à s'établir à proximité. Dans ce dernier cas, les implantations ont toutefois été pour la plupart temporaires et se sont limitées à la période des travaux de construction.

Également important pour le développement des capacités entrepreneuriales du territoire, certaines entreprises ont capitalisé sur leur contribution à Mine Canadian Malartic pour étendre leurs activités* en :

Misant sur de nouvelles compétences acquises dans le cadre du Projet et l'offrir à d'autres clients

- Ex. Moteur du cuivre
- Ex. Meglab
- Ex. Fournier et fils
- Ex. ASDR
- Ex. Le Marquis Concept

Misant sur de nouveaux produits développés dans le cadre du Projet et l'offrir à d'autres clients

- Ex. Moteur du cuivre
- Ex. Meglab

Misant sur les références obtenues dans le cadre du Projet et les utiliser pour d'autres projets

- Ex. Moteur du cuivre
- Ex Industries Blais
- Ex. Moreau Électrique
- Ex. Fournier et fils
- Ex. Transport CJFS
- Ex. ASDR

* Voir également annexe pour trois cas spécifique d'entreprises

Globalement, les fournisseurs locaux ou régionaux rencontrés considèrent l'apport du Projet comme très positif et structurant

- **Le chiffre d'affaires a augmenté** : Non seulement en raison des biens et services fournis à Osisko pour Mine Canadian Malartic, mais la quasi-totalité ont obtenu des contrats ou des demandes d'approvisionnement additionnels, que ce soit de la part d'Osisko pour ses autres projets, ou d'autres entreprises minières. La plupart ont indiqué que ce projet leur servait de « carte de visite ».
- **Les capacités internes ont été bonifiées** : La plupart des entreprises ont également développé des compétences nouvelles ou des produits nouveaux (6 sur 9) et ce, afin de répondre à la nature et à l'envergure de Mine Canadian Malartic (notamment les exigences liées à une mine à ciel ouvert, de petites teneurs/gros volume, à la réduction du niveau de bruit...). Ces capacités peuvent et dans certains cas sont déjà « commercialisées » par les entreprises sur d'autres projets.

Les résultats des efforts pour encourager l'établissement de nouvelles entreprises à Malartic se sont toutefois avérés limités jusqu'à présent

- Certaines entreprises du secteur de la construction ont établi des bureaux sur place pendant les travaux pour répondre aux critères d'avoir une place d'affaires à Malartic et faciliter la coordination de leurs activités. La plupart ont fermé ces bureaux une fois leurs activités terminées. Quelques distributeurs, comme Hewitt, ont tout de même maintenu une présence à Malartic.
- Par ailleurs, il faut souligner que la relocalisation d'entreprises n'est pas courante et se justifie seulement dans certains cas bien particulier (des gains significatifs d'information provenant de la proximité immédiate avec souvent une fonction bien précise de son client). Il est peu probable que ce contexte soit présent pour des travaux de construction et il sera généralement une exception pour certaines activités d'exploitation.
- À noter que le développement local profitera généralement davantage de l'expansion de ses entreprises existantes et du lancement de nouvelles entreprises. Le Projet a aidé au premier élément.

Au niveau des actifs communautaires : Des efforts directs pour rehausser le niveau et la qualité de vie

Osisko a déployé aussi des efforts significatifs pour rehausser le niveau des services offerts à la communauté, de même que la qualité de ce milieu.

Parmi les principales initiatives prises*, on compte :

Initiatives pour accroître l'offre de services communautaires à Malartic

- Augmentation du nombre de logements disponibles
- Création du Fonds Essor Malartic Osisko
- Consolidation de plusieurs organismes communautaires locaux
- Participation au financement de nouveaux projets locaux

Initiatives pour augmenter la qualité du milieu communautaire de Malartic

- Reconstruction bonifiée de certaines institutions publiques
- Création d'un nouveau quartier
- Intégration de Malartic dans le circuit des tournées culturelles/sportives
- Bonification de l'expérience du musée minéralogique

Des initiatives directes qui se sont conjuguées aux résultats indirects des activités d'exploitation de Canadian Malartic (augmentation du nombre de familles à Malartic, amélioration de l'offre commerciale, accroissement du budget et des dépenses de la municipalité, rénovation de certains bâtiments...).

* Voir également annexe pour plus de détail sur des exemples précis de certaines de ces initiatives

Au niveau des actifs communautaires: Une transformation de l'image et une amélioration des services

Globalement, les organismes et les entreprises considèrent l'apport du Projet comme positif et constructif

- **La vitalité du milieu s'est accrue** : Les intervenants soulignent la bonification des services présents sur le territoire que ce soit de la part des institutions publiques, de l'offre commerciale, de l'offre culturelle, de l'offre touristique* ou des services fournis par les divers groupes communautaires établis à Malartic.
- **L'image de la communauté s'est transformée**: Pour les intervenants locaux et régionaux, l'image de Malartic a aussi sensiblement changé au cours des toutes dernières années. L'émergence d'une entreprise majeure, l'augmentation du niveau d'emploi, la construction du nouveau quartier, le rajeunissement de certains commerces, l'accroissement des activités sociocommunautaires sont autant de facteurs mentionnés par les personnes rencontrées.

Cette amélioration a toutefois peu filtrée hors de la région, alors que la situation du logement reste problématique et des préoccupations environnementales demeurent

- En effet, l'image de Malartic hors de la région n'a pas nécessairement évolué dans le même sens et les enjeux environnementaux restent une préoccupation pour certains intervenants économiques.
- Par ailleurs, bien que des efforts aient été faits par Osisko pour atténuer l'impact de son projet sur le logement (construction de 20 maisons neuves, de 6 immeubles multi logements et un édifice de logements à loyer modique avec la Ville), cette question demeure problématique. Elle n'est toutefois pas propre à Malartic et s'étend à plusieurs municipalités de l'Abitibi. Malgré la hausse importante des permis de bâtir dans la MRC au cours des dernières années, le prix des habitations a progressé significativement à Malartic depuis 2006. Toutefois, le prix moyen des maisons demeure un peu plus faible que dans le reste de la MRC ou de la région (voir annexe).

* Voir par exemple en annexe l'évolution de l'achalandage du musée minéralogique de Malartic.

Un renforcement des assises du développement local de Malartic

Un renversement souhaitable et favorable des actifs humains

- La proportion des citoyens de Malartic qui sont en emploi s'est accrue, certains de ces travailleurs ont acquis des compétences spécialisées, alors que de nouveaux travailleurs se sont établis sur le territoire.
- Par ailleurs, on note des efforts ciblés d'Osisko pour encourager les jeunes à compléter leur études, pour offrir des stages en entreprises, pour mieux intégrer les capacités humaines des membres des communautés autochtones, tout en investissant dans la formation interne des travailleurs.

Une consolidation et une relance des actifs entrepreneuriaux

- Des entreprises existantes de Malartic ont profité des efforts d'achats locaux d'Osisko pour accroître leur chiffre d'affaires, investir dans leurs équipements et ajouter des employés.
- Par ailleurs, si les efforts pour attirer de nouvelles entreprises à Malartic ont eu des résultats limités, plusieurs des fournisseurs locaux d'Osisko ont tiré avantage de leurs activités dans le cadre du Projet Canadian Malartic pour acquérir de nouvelles expertises, développer de nouveaux produits ou capitaliser sur leur réalisation, et ainsi accroître leurs ventes auprès de nouveaux clients.

Une amélioration et un redynamisation des actifs communautaires

- La vitalité et l'image de la communauté de Malartic se sont sensiblement améliorées, du moins du point de vue des organismes économiques et des entrepreneurs de la région.
- Par ailleurs, si les efforts d'Osisko ne sont pas étrangers à cette revitalisation, elle découle également du regain d'activités commerciales, de la venue de nouvelles familles, d'une fierté retrouvée. Cette amélioration n'a toutefois pas autant filtré hors de la région de l'Abitibi.

Mine Canadian Malartic a contribué fortement à cette évolution, mais les prochaines années diront si la communauté profitera pleinement de cet élan

Conclusion

Un premier suivi de l'impact économique local et régional, au tout début des activités du Projet

L'année 2012 était la première année complète d'exploitation

- L'année 2012 ne représente toutefois pas encore une année normale car le rodage des activités s'est poursuivi pendant une partie de l'année.
- Par ailleurs, il était encore tôt pour pouvoir saisir ou mesurer parfaitement les résultats de tous les efforts déployés et de toutes les initiatives mises en place par Osisko afin de favoriser le développement économique local ou régional.
- Les prochaines années détermineront si les entreprises locales et la communauté de Malartic tireront pleinement profit du nouvel élan provoqué et des bénéfices générés par Mine Canadian Malartic.

Des indicateurs qui vont manifestement dans la bonne direction

- Que ce soit au niveau de la situation socioéconomique générale du territoire qui s'est améliorée, des retombées économiques régionales importantes, ou encore, des impacts positifs sur la redynamisation du territoire, notamment de Malartic.
- Mine Canadian Malartic n'est certes pas l'unique responsable de cette évolution favorable, mais ce Projet apparaît clairement comme le déclencheur et le principal contributeur du virage observé.
- Des impacts économiques majeurs qui ont débuté dès 2008-09 avec les investissements en relocalisation et en préparation du complexe minier, mais qui se poursuivent avec les dépenses annuelles et récurrentes de fonctionnement de la mine depuis 2011.
- La région et la communauté de Malartic doivent maintenant capitaliser sur l'essor favorable découlant de Mine Canadian Malartic et profiter de ce virage pour graduellement diversifier les bases de la relance.

Annexes

Annexe 1. Organismes rencontrés et résumé de leurs observations

Réalisées entre le 29 Avril et le 1er Mai 2013

Fournisseurs locaux ou régionaux

- ASDR Fabrication
- Industries Blais
- L. Fournier & Fils
- Marquis Concept
- Meglab Électronique
- Moreau Électrique
- Moteur du Cuivre / Zuritt
- Soudure du Fer
- Transport CJFS

Organismes locaux ou régionaux à caractère économiques

- CLD Val d'Or
- Comité du 75^{ième} de Malartic
- Chambre de Commerce de Malartic
- Emploi Québec
- MRC Vallée de l'Or
- Musée Minéralogique de Malartic
- SADC
- Ville de Malartic

Impacts structurants et préoccupations de Mine Canadian Malartic selon les intervenants rencontrés

Effets structurants du Projet sur le développement local et préoccupations liées au Projet
Par ordre d'importance et de mentions, Sur 17 répondants

Effets structurants sur le développement local	Préoccupations liées au Projet
<ul style="list-style-type: none">• Augmentation du taux d'emploi et de l'employabilité des résidents de Malartic (11 mentions)• Augmentation de la vitalité communautaire à Malartic (9 mentions)• Amélioration de l'offre commerciale à Malartic (8 mentions)• Amélioration des capacités des entreprises locales à répondre à des besoins d'autres grands clients (6 mentions)• Augmentation des jeunes familles résidentes à Malartic (2 mentions)• Création d'un centre de formation (2 mentions)	<ul style="list-style-type: none">• Réduction de la disponibilité de travailleurs locaux (5 mentions)• Implantation momentanée de certains fournisseurs du Projet (3 mentions)• Diminution des logements disponibles à Malartic (2 mentions)• Désagréments du type bruit et poussière liés à l'exploitation (1 mention)

Source: Entrevues auprès des 17 personnes rencontrées, KPMG-SECOR

Les grands constats selon les fournisseurs

La très grande majorité des intervenants rencontrés considèrent Osisko comme un excellent citoyen corporatif.

Osisko représente un très important acteur économique de la région et contribue directement au développement économique de plusieurs entreprises.

Pour la plupart des fournisseurs, les leviers d'une relation d'affaires avec Osisko se sont fait sentir dans le développement de leurs organisations : via la croissance des ventes, l'augmentation du nombre d'employés, et la notoriété associée à ce projet.

Bien que l'impact économique d'Osisko soit considérable sur la région de l'Abitibi, c'est plutôt à l'ensemble du boom minier que l'on doit attribuer les pénuries de logement et les impacts haussiers sur les masses salariales des entreprises.

Le support et l'apport financier direct d'Osisko auprès de plusieurs organisations locales est à l'origine de l'extraordinaire revitalisation du milieu de vie de Malartic.

Source: Entrevues auprès des 9 fournisseurs rencontrés, KPMG-SECOR

Résumé des entrevues avec les fournisseurs

	Entreprise A	Entreprise B	Entreprise C	Entreprise D	Entreprise E
Points forts	Contrat de 10 ans Développement d'une expertise dans la grosse pièce	Projet d'envergure qui confirme l'expertise et les capacités de l'entreprise	Permis d'offrir une nouvelle gamme de services, surtout pour le travail minier en surface	Permis de faire grandir l'entreprise et devenir un joueur plus important dans la construction	Permis de développer des expertises dans les panneaux d'automatisation, entretien câbles
Leviers	Projets dans des mines en Australie qui opèrent des équipements similaires	Permet de soumissionner sur de gros projets, ex. : mine Detour Gold	Génère une excellente réputation	Permet d'acquérir une solide expertise dans les projets d'envergures	Expertise en mine de surface, entretien gros câblages
Points faibles	Pas de mention	Designs d'ingénierie incomplets au départ du projet	Communications parfois complexes	Contraintes de délais	Communications parfois complexes
	Entreprise F	Entreprise G	Entreprise H	Entreprise I	
Points forts	Permis d'accroître les revenus de l'entreprise	Permis de développer une expertise d'encadrement complet d'un projet	Contrat de 5 ans Investissement de \$1,5M pour atelier de soudure	Permis des investissements dans des équipements	
Leviers	Permet de soumissionner sur des projets miniers important, ex. mine Detour Gold	Permet de soumissionner pour d'autres minières, ailleurs dans le monde	Permet de solliciter d'autres projets dans l'industrie minière, expertise sur Terex Création d'autres lignes de services	Les activités avec Osisko se prolongent sur des projets en Ontario	
Points faibles	Pas de points faibles	Impact sur la disponibilité de travailleurs	Pas de points faibles	Pas de points faibles	

Source: Entrevues auprès des 9 fournisseurs rencontrés, KPMG-SECOR

Perceptions des grands changements à Malartic, selon les fournisseurs

Un seul intervenant sur neuf est résidant de Malartic.

Les bons cotés

Beaucoup plus d'emplois pour les résidents et un changement de l'image de la municipalité

Les habitants de la ville ont aujourd'hui beaucoup de fierté

L'offre commerciale, surtout au niveau des restaurants et de de l'alimentation, s'est beaucoup améliorée

Beaucoup de nouveaux parcs et espaces verts qui améliorent la qualité de vie

Un focus jeunes familles en développement

Une amélioration des installations culturelles, avec une salle de spectacle moderne

Les moins bons cotés

Augmentation des loyers et peu de logement disponible

Situation de dépendance de la population envers Osisko

Peu de nouvelles entreprises, le parc industriel ne se développe pas rapidement

Le parc industriel n'est pas au bon endroit

Source: Entrevues auprès des 9 fournisseurs rencontrés, KPMG-SECOR

Les grands constats selon les organismes

L'apport principal du projet Osisko est d'avoir permis à la ville de Malartic de se sortir d'une situation difficile qui perdurait depuis de nombreuses années.

Le projet d'Osisko a permis la création d'emplois, ainsi que le développement d'entreprises existantes et de nouvelles, à Malartic et dans la région Abitibienne immédiate. Des ajouts d'emplois qualifiés, spécialisés et bien rémunérés.

Le Projet a permis une plus grande employabilité pour des résidents de Malartic, dont plusieurs s'étaient beaucoup éloignés du marché du travail.

Quelques intervenants s'interrogent sur la capacité des entreprises locales et régionales à pleinement profiter de leurs relations d'affaires avec Osisko, tout en se demandant si Osisko peut faire encore plus en matière d'achats locaux ou régionaux.

Plusieurs intervenants soulèvent la nécessité de préparer l'après Osisko

Source: Entrevues auprès des 8 organismes rencontrés, KPMG-SECOR

Résumé des entrevues avec les organismes (1 de 2)

	Organisme A	Organisme B	Organisme C	Organisme D
Perception des principaux impacts d'Osisko	Permis à Malartic de se relever d'une situation très difficile	Apport économique régional très positif Augmentation de la qualité de la main d'œuvre	Création d'emplois Entrées de taxes importantes pour la ville	Création d'emplois de qualité et bien rémunérés.
Évolution observée	De nouveaux investissements dans le logement	Malartic est sortie du trou Nouvelle fierté retrouvée	Focus famille	Baisse du nombre d'assistés sociaux dans la région
Effets positifs	Amélioration de l'employabilité	Assure la viabilité de plusieurs entreprises	Beaucoup de nouveaux emplois, nouvelle richesse	Amélioration de l'employabilité de plus démunis
Effets négatifs	Quel est l'avenir des entreprises succursales à Malartic	Traitement médiatique défavorable à Malartic	Prix des maisons qui ont augmenté fortement	Conjugué au boom minier, pénurie de travailleurs dans des entreprises
Autres choses...	Préparer l'après Osisko	Entrées foncières beaucoup plus importantes pour la ville, qui permet une revitalisation	Préparer l'après Osisko	Très bon citoyen corporatif avec sa politique d'achat Malartic

Source: Entrevues auprès des 8 organismes rencontrés, KPMG-SECOR

Résumé des entrevues avec les organismes (2 de 2)

	Organisme E	Organisme F	Organisme G	Organisme H
Perception des principaux impacts	Milieu de vie nettement amélioré	Très fortes retombées économiques, incluant la richesse foncière	Nouvelle fierté Création d'emplois	Nouvelle richesse et sentiment de fierté pour la ville
Évolution observée	Malartic est en situation de quasi plein emploi	Fierté retrouvée pour les gens de Malartic	Augmentation du tourisme	Meilleure situation économique générale, sauf pour certains commerces, comme restaurants, depuis la fin de la construction
Effets positifs	Sentiment d'appartenance Ville plus attrayante	Implantation d'infrastructures payées par Osisko	Amélioration de la qualité des habitations	Employabilité augmentée des résidents de Malartic
Effets négatifs	La communauté n'a pas encore de plan précis pour le futur	Politique d'achat Malartic pas assez soutenue	Pas assez de nouvelles entreprises	Politique d'achat Malartic pas assez soutenue
Autres choses...	Aller de l'avant avec la voie de contournement	Commencer à préparer l'après Osisko	Risque d'isolement avec une voie de contournement	Défis de construction de multi logements

Source: Entrevues auprès des 8 organismes rencontrés, KPMG-SECOR

Perceptions des grands changements à Malartic, selon les organismes

Deux intervenants sur huit sont résidents à Malartic.

Les bons cotés

Permis de mettre en place de nouvelles infrastructures dans la ville de Malartic

Permis de sortir Malartic de l'endettement

Nouvelle richesse de la ville via les valeurs foncières

Une augmentation des revenus d'emplois

Réduction du taux de chômage, baisse du nombre de prestataires de soutien de revenus

Création du FEMO qui supporte des organismes contributifs à la vie communautaire

Acquisition par la ville d'équipements de pointe

En agissant en excellent citoyen corporatif envers Malartic, Osisko élève les standards et influencent les comportements des autres minières au Québec

Les moins bons cotés

Le tissu économique ne pourra pas se développer sur des entreprises satellites temporaires

Bruit et poussière liées à l'exploitation

Politique d'achat Malartic pas assez soutenue

Annexe 2. Exemples de résultats au niveau des actifs humains

L'amélioration de l'employabilité : Exemples d'efforts et de résultats en matière de formation

Par les programmes de formation et notamment le Centre Trait d'Union, Osisko permet à des adultes de Malartic de compléter leur scolarité et d'acquérir des compétences plus spécialisées

- Au total, il y a eu 9 diplômés de Malartic comme conducteur de machinerie lourde et 13 diplômés de Malartic en traitement de minerai. 2 futurs diplômés s'ajouteront bientôt à cette liste.



Le cas de Linda Lavigne : exemple représentant la réussite de ce programme

- Avant Osisko, le salaire de cette employée avoisinait 14 000 \$ annuellement
- À l'aide des programmes de formation, Linda Lavigne travaille aujourd'hui comme opératrice de niveleuse et gagne environ 72 000 \$ par année

En 2012, Osisko a par ailleurs consacré au total 37 000 heures de formation pour un investissement de 2,4M\$ correspondant à 3,9% de la masse salariale de l'année 2012.

L'accroissement du bassin de main d'oeuvre : Exemples d'efforts et de résultats avec les communautés autochtones

L'intégration des capacités des communautés autochtones se fait par l'embauche de travailleurs, l'attribution de contrats, la formation postsecondaire et la commandite d'organismes de cette communauté

- L'entreprise autochtone Menetik se charge de faciliter la transition et favoriser l'intégration en emploi des nouveaux employés autochtones
- À cela s'ajoute un programme de formation sur la culture et la réalité autochtone offert à tous les employés

Initiatives avec la communauté autochtone en chiffres (2012)

1 100 heures de formation
23 employés dont 4 étudiants
700 000 \$ en contrats
7 000 \$ en bourses d'études
50 000 \$ en dons et commandites (décrochage scolaire, Journée nationale des Autochtones...)



...incluant des emplois de qualité comme en mécanique industriel, électromécanique, opération d'équipements lourds, etc.

Source : Osisko et analyse KPMG-SECOR

La réalisation d'activités d'innovation : Exemples d'efforts et de résultats en matière d'emplois du savoir

Pour résoudre certaines problématiques clés, notamment la réduction du niveau de bruit et la re-végétation des fosses à résidus, Osisko a consacré ces dernières années des sommes significatives à ses efforts en innovation et en R&D

- En particulier, la firme a consacré 6 M\$ en 2012 à des efforts de R&D centrés sur la réduction du niveau de bruit liés à ses activités d'exploitation. Ces efforts ont porté à la fois sur le développement, le test et le suivi de divers projets réalisés seuls ou en partenariat avec des fournisseurs.
- Les activités de R&D de la firme sont effectués en totalité à Malartic et soutiennent en parallèle près de 6 emplois hautement qualifiés sur place.
- Osisko a aussi son centre d'exploration régional basé à Malartic.

Depuis le lancement de ses activités à Malartic, Osisko a aussi établi des partenariats avec certaines institutions d'enseignement et de recherche postsecondaires

- Ce programme s'est traduit par des dotations aux chaires universitaires et des appuis financiers à hauteur de 5 M\$.
- En 2012, ce programme a également fourni 50 stages et 56 emplois étudiants : l'équivalent 1,4M\$.



Source : Osisko et analyse KPMG-SECOR

Annexe 3. Exemples de résultats au niveau des actifs entrepreneuriaux

Étude de cas: Soudure du fer

Clients

Opérateurs d'excavatrices Terex et de « loader » en contexte minier



Services

Reconditionnement des surfaces par soudures et armatures

Relations avec Osisko

Contrat de 5 ans avec Osisko
25 soudeurs sur le projet Osisko
Investissement de \$1,5M dans un atelier d'entretien dédié



La famille Dumas est en affaire depuis un peu plus de 10 ans à Malartic, elle détenait des compétences et de l'expérience dans la soudure. Le fils, Marcel Dumas, après avoir développé une relation d'affaires avec Osisko dans le cadre des opérations de déménagement, va proposer des services pour l'entretien des pelles RH 340.

Le coût horaire d'opération d'une telle pelle est élevé, il est dès lors important que le godet soit en bon état, il en va de même pour les godets des chargeurs.

Le travail de l'entreprise consiste à réaliser des soudures de réparations ou de renforcements. L'entreprise a signé un contrat de 5 ans avec Osisko pour la fourniture de services de soudure sur les godets. Elle a effectué des investissements totalisant \$1,5M suite à la signature du contrat afin d'aménager un atelier d'entretien dédié à ces travaux sur grandes pièces.

Le contrat de 5 ans représente le point fort de la relation, il permet de faire des investissements, recruter du personnel qualifié et développer des compétences pour solliciter des contrats avec d'autres minières.

Cette relation avec Osisko aura permis de faire grossir l'entreprise. Soudure du Fer développe deux projets de nouvelles entreprises dans Malartic. Un centre de location d'outillage pour l'industriel et un centre de distribution de produits électriques pour l'industriel et le résidentiel. Cela va permettre la création de nouveaux emplois.

L'entreprise est localisée dans la ville de Malartic. À l'origine les activités de soudure occupaient quelques personnes, on compte aujourd'hui 25 soudeurs.

Étude de cas: ASDR Fabrication

Clients

Les opérateurs de camions de plus de 100 tonnes en contexte minier

Services

Reconditionnement des surfaces par soudures, armatures et vulcanisation

Relations avec Osisko

Contrat de 10 ans avec Osisko
25 soudeurs sur le projet Osisko
Investissement dans un nouvel atelier



ASDR Fabrication fait partie d'une firme de services d'ingénierie. Les activités de soudure et de fabrication sont en opération depuis 2006-07, et c'est véritablement la relation d'affaires avec Osisko qui va permettre à l'entreprise de connaître son essor.

ASDR Fabrication a signé un contrat d'une durée de 10 ans avec Osisko, contrat qui a permis à l'entreprise de réaliser un investissement en expansion de 2 M\$; investissement associé à la construction de nouveaux ateliers pour effectuer des travaux de soudure et peinture sur de gros équipements. Les ateliers servent à l'entretien, entre autres, des boîtes de camion de 240 tonnes d'Osisko.

Il y a quelques années ASDR produisait des petits lots de pièce. L'entreprise est aujourd'hui un fournisseur d'expérience dans l'entretien des boîtes de camions. Cette expertise pourrait prochainement s'étendre à l'international. ASDR soumissionne actuellement pour offrir ses services à des minières australiennes qui opèrent le même genre de camions que ceux d'Osisko.

L'entreprise est localisée dans la ville de Malartic. En 2004 ASDR Fabrication comptait 5 soudeurs, on en compte aujourd'hui environ 25.

Étude de cas: Transport CJFS

Clients

Les entreprises qui nécessitent des services de camionnage

Services

Camionnage et opération de machineries lourdes

Relations avec Osisko

En relation avec Osisko depuis 2006-07, au début pour le projet Malartic, les relations se poursuivent pour des projets en Ontario



Transport CJFS fournit des services de camionnage à Osisko depuis 2006-07. Au début il s'agissait de transport de gravier, d'opération d'équipements pour le déménagement des maisons, et la réalisation de travaux de creusement et de terrassement.

Le projet d'Osisko aura permis une importante transformation de cette entreprise, passant du camionnage en vrac à opérateur d'équipements miniers.

Les besoins d'Osisko ont fait en sorte que M. Forcier a investi dans de nouveaux équipements. À ses débuts, l'entreprise comptait un seul « loader » et trois camions bennes. Aujourd'hui l'entreprise opère 10 camions articulés et de nombreux autres types d'équipements. La relation d'affaires avec Osisko se poursuit et s'étend au-delà de Mine Canadian Malartic. L'entreprise a récemment été impliquée dans la construction de digues et de routes pour un autre projet d'Osisko en Ontario.

En 2006 l'entreprise comptait entre 5 et 10 employés. En 2010, au plus fort des travaux avant l'entrée en production de la mine, CJFS comptait 140 employés. On compte actuellement autour de 70 employés.

L'entreprise est localisée dans la ville de Rivière Héva, limitrophe à Malartic. On compte dix fois plus d'employés aujourd'hui comparativement au début de la relation avec Osisko en 2006.

Annexe 4. Exemples de résultats au niveau des actifs communautaires

Étude de cas: Musée Minéralogique

Clients

Les institutions scolaires régionales et le tourisme.

Services

Exposition interactive sur la géologie régionale et internationale.
Organisation de foire industrielle

Relations avec Osisko

En relation très étroite avec Osisko.
Partenaires dans l'offre d'exposition et de visite de la mine.

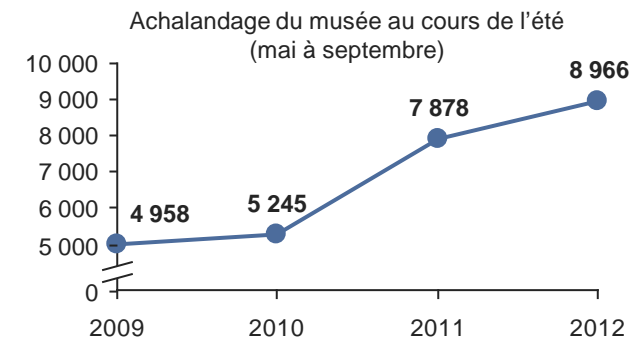


Le musée minéralogique de Malartic est ouvert depuis 1972. Le seul au Québec qui se consacre uniquement à la géologie et à la minéralogie. Le musée a une mission éducative, et s'occupe également d'organiser une foire annuelle qui présente les industries locales reliées aux domaines des mines et de la foresterie. Les principaux partenaires de cet événement sont les entreprises minières Osisko et Agnico Eagle de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le projet d'Osisko apparaît extrêmement positif pour l'achalandage et les activités du musée. Depuis 2011, Osisko assure une collaboration permettant des visites du musée et des installations de la mine. Osisko supporte également une partie du financement des opérations du musée. Osisko s'est d'ailleurs engagée à verser au musée tous les profits générés par les visites de la mine.

La fréquentation du musée est fortement en hausse en comparaison des années antérieures. L'achalandage a augmenté de 80 % entre 2009 et 2012. Par ailleurs, les recettes du musée ont été multipliées par 10 depuis la collaboration avec Osisko.

À noter que le musée minéralogique et la visite de la mine Canadian Malartic font partie des principaux attraits régionaux mis en valeur par l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue.



Soutien aux organismes communautaires

En 2012, Osisko a consacré directement près de 250 000 \$ en dons/commandites ou en contribution via le Fonds Essor.

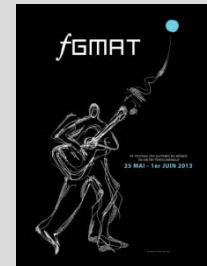
- Et ce pour une multitude de projets et d'organismes de Malartic ou de la région

Volet Sportif



Compétition de cyclisme
Tour de l'Abitibi, Ligue
de hockey locale, Club
de patinage local, Club
de ski de fond, Gym
Céleste...

Volet Culturel



Festival des guitares du
monde, Musée de la
minéralogie de Malartic,
Spectacle du théâtre
Meglaby, Festival
Western de Malartic...

Volet Éducatif



Bourses d'études à des
jeunes de Malartic,
Forum jeunesse, École
des explorateurs,
Programme de lutte au
décrochage...

Volet Social



Camp pour enfants
malades, Club d'âge
d'or, Table jeunesse
Malartic, Prévention du
suicide Malartic, Maison
de la famille Malartic...

Source : À partir des données internes du FEMO et des dons/commandites d'Osisko

Annexe 5.

Marché du logement résidentiel

Les initiatives en matière de logements

Osisko a injecté 170M\$ dans la relocalisation du quartier touché par le nouveau site minier...

... tout en étant aujourd'hui le plus important propriétaire d'immeubles à logements à Malartic.

- Parmi les 90 unités de logements nouvellement construites par Osisko, 59 ont servi à relocaliser des citoyens et 31 servent à loger des employés.
- Ce faisant, Osisko a réduit la pression à la hausse sur les loyers, tout en assurant un contrôle du coût de leurs loyers pour les citoyens-locataires touchés par la relocalisation.

Les principales initiatives...

- 205 résidences dont 140 relocalisées et 65 achetées
- Construction de 20 maisons neuves
- Construction de 15 immeubles pour un total de 90 logements, dont 26 seront convertis en logement sociaux par la ville de Malartic

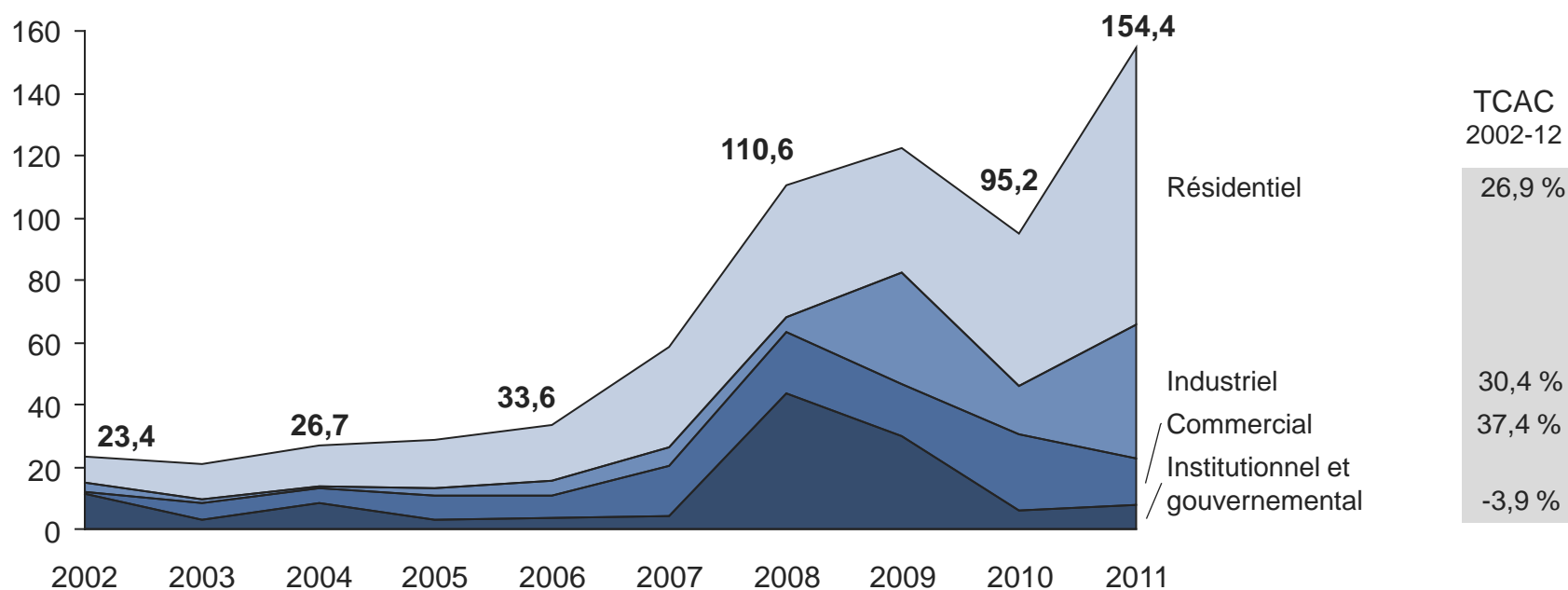
La valeur des permis de bâtir a plus que quadruplé depuis 6 ans dans la MRC

Depuis 2006, la valeur totale des permis est passée de 33 M\$ à 154 M\$

- Les secteurs industriel et commercial ont connu les hausses annuelles les plus importantes des 10 dernières années soit 30,1 % et 37,4 % respectivement
- Le secteur résidentiel n'est pas en reste avec 26,9 % de croissance annuelle

Valeur des permis de bâtir selon le secteur d'activités – Vallée-de-l'Or

2002-2012, en millions de \$

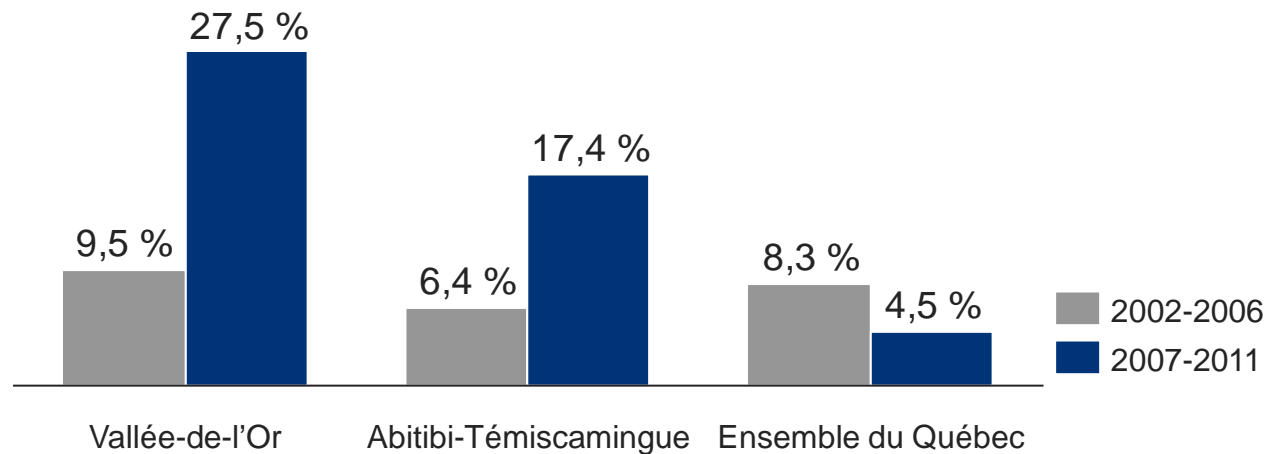


Source : BDSO et analyse KPMG-SECOR

...et la croissance surpasse celle des autres régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec

Depuis 2007, la valeur des permis de bâtir a fait un bond dans l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, mais la région de la Vallée-de-l'Or se démarque avec un taux de croissance annuel moyen de 27,5 % entre 2007 et 2011

Taux de croissance annuel moyen de la valeur des permis de bâtir
TCAC 2002-2006 et 2007-2011



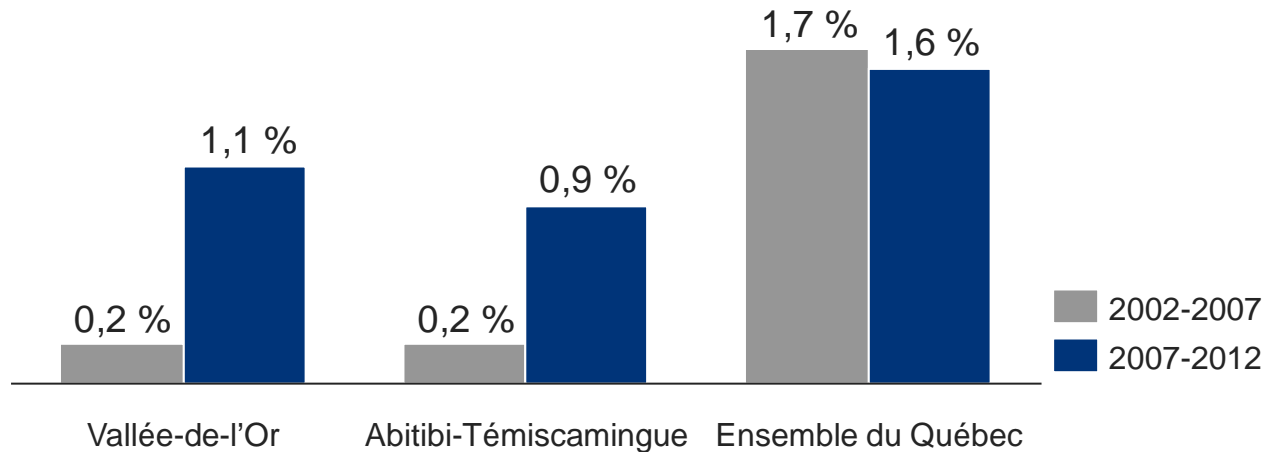
Source : BDSO, Statistique Canada et analyse KPMG-SECOR

Hausse de la croissance des immeubles résidentiels de la Vallée-de-l'Or

Les 5 dernières années montrent que le taux de croissance annuel du nombre d'immeubles résidentiels est passé de 0,2 % à 1,1 % pour la Vallée-de-l'Or

- Cette performance surpasse la moyenne de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
- La croissance pour l'ensemble du Québec, bien que supérieure à celle de Vallée-de-l'Or, est restée plutôt stable depuis les 10 dernières années

Taux de croissance annuels du nb d'unité d'évaluation dans le secteur résidentiel
TCAC 2002-2007 et 2007-2012



Source : BDSO et analyse KPMG-SECOR

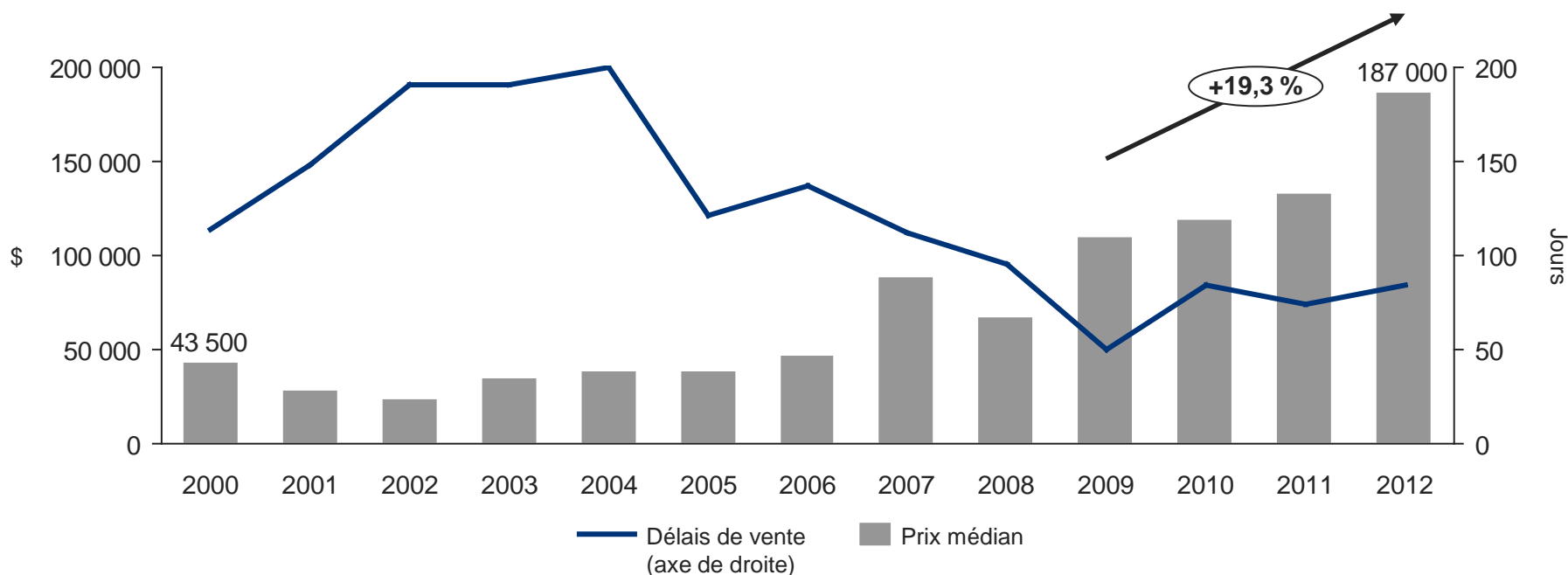
Le prix médian des maisons à Malartic en forte hausse

Le prix médian des maisons unifamiliales de Malartic a augmenté de 19,3 % annuellement depuis 2009, alors qu'il augmentait de 5,7 % annuellement entre 2000 et 2008

- Depuis 2010, la diminution du délai de vente semble avoir atteint un plateau entre 75 et 85 jours en moyenne

Délais moyen de vente et prix médian des résidences unifamiliales à Malartic

2000 à 2012, en \$ et en jours



Source : FCIQ par le système Centris et analyses SECOR-KPMG

Note : Le nombre de transactions étant limité, il faut interpréter avec prudence ces résultats

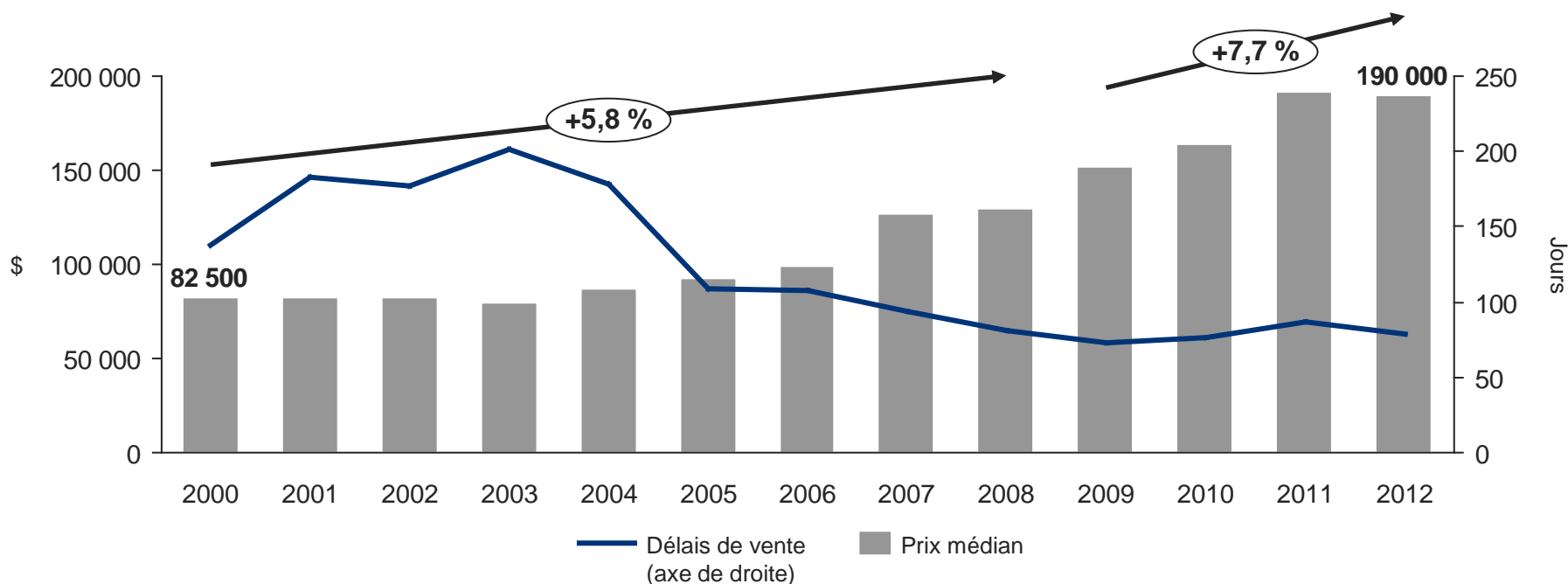
Un impact notable à la grandeur de la MRC de la Vallée-de-l'Or, mais plus fort à Malartic

Depuis 2009, le prix médian des maisons unifamiliales dans la Vallée-de-l'Or a augmenté de 7,7 % en moyenne annuellement contre 5,8 % entre 2000 et 2008

- On observe aussi une décroissance dans les délais de vente depuis 2005
- La croissance des prix des maisons à Malartic était similaire à celle de la MRC de 2000 à 2008, mais beaucoup plus forte depuis

Délais moyen de vente et prix médian des résidences unifamiliales dans la Vallée-de-l'Or

2000 à 2012, en \$ et en jours



Source : FCIQ par le système Centris et analyses SECOR-KPMG

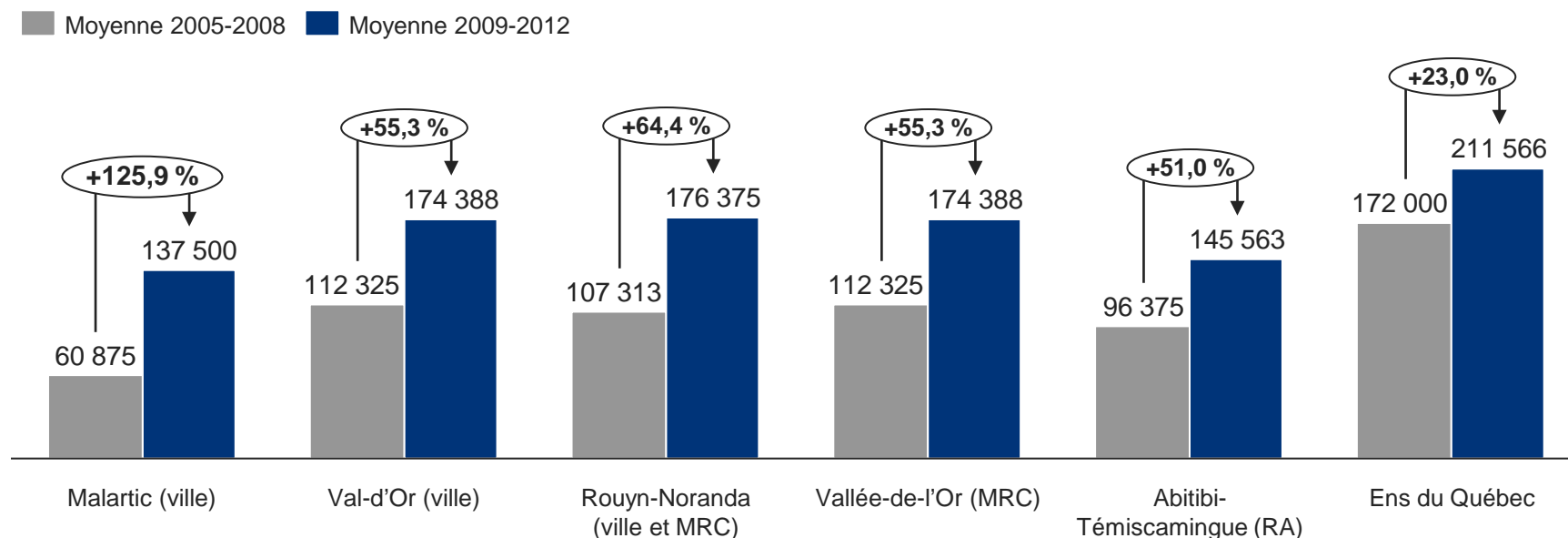
Mais le prix moyen de revente reste plus bas à Malartic

À 137 500 \$, le prix moyen des maisons de Malartic demeure moindre

- Par ailleurs, la hausse importante du prix des maisons s'observe dans toutes les régions de l'Abitibi.
- Globalement, l'augmentation des prix moyens pour l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue est plus grande que pour l'ensemble du Québec
- La hausse « supplémentaire » des prix de Malartic atteint environ 50 %, ou 10 % par année. Cette hausse supplémentaire s'apparente en partie à un rattrapage de marché.

Comparaison des prix moyens du marché de la revente

2005-2008 et 2009-2012, moyennes sur 4 ans en \$



Note : Les données de Malartic sont moins fiables en raison du plus petit nombre de transactions

Source : FCIQ par le système Centris et analyses SECOR-KPMG

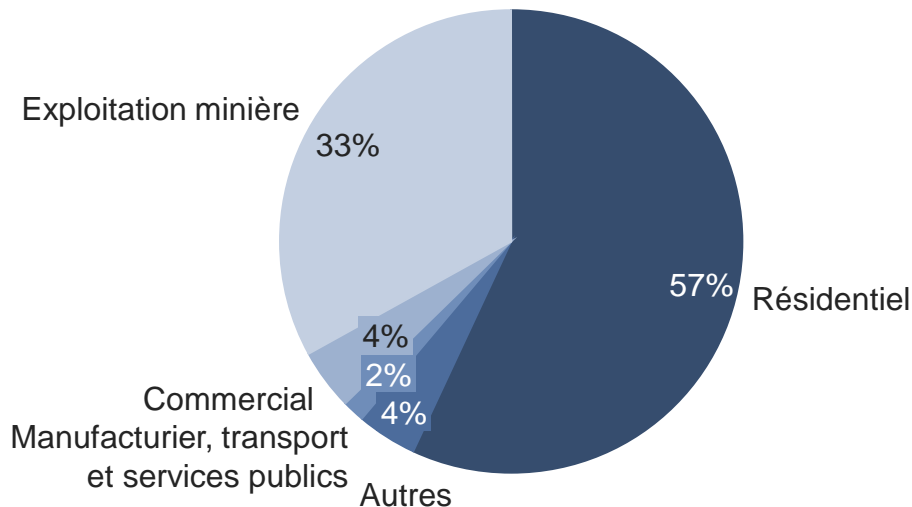
L'exploitation minière représente 33 % des valeurs foncières de Malartic

L'exploitation minière, qui avait connu une baisse d'activité, a repris de la vigueur avec l'arrivée de Canadian Malartic

- Les valeurs foncières de l'industrie de l'exploitation minière sont passées de 2,7 M\$ en 2011 à 70,2 M\$ en 2012

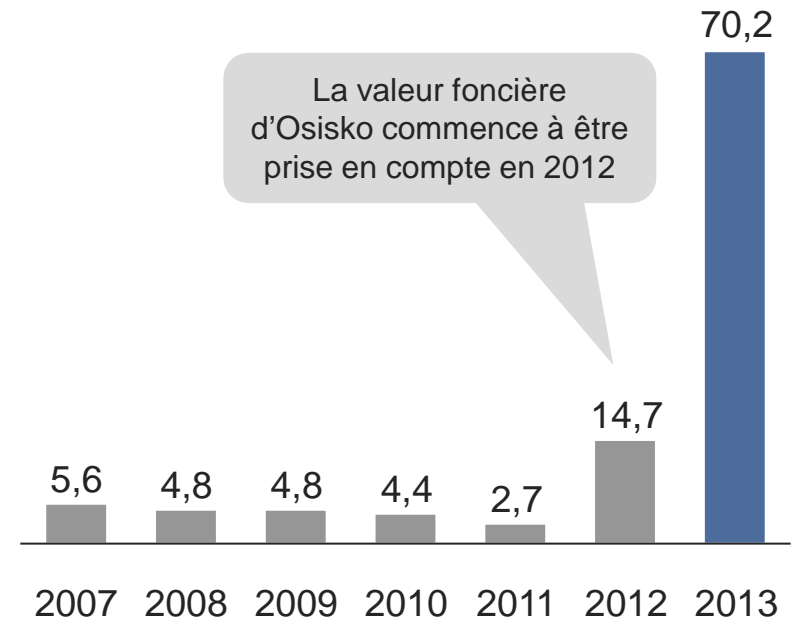
Répartition des valeurs foncières imposables non uniformisées en 2013

En %, valeurs totales de 212,6 M\$,



Évolution des valeur foncières du secteur de l'exploitation minière à Malartic

En millions de \$, 2007-2013



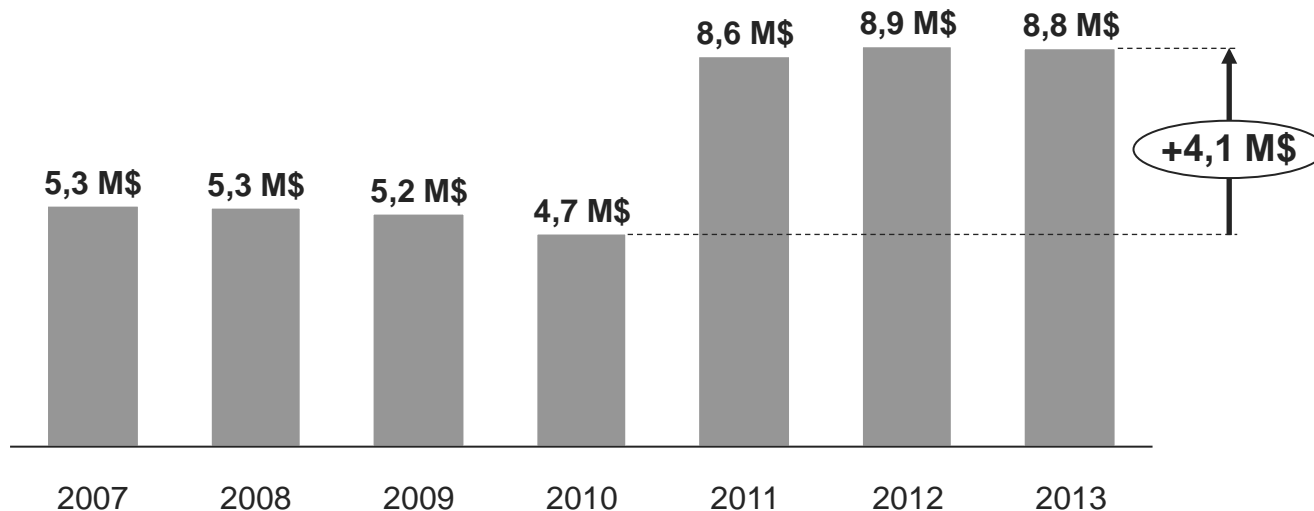
Source : Sommaire du rôle d'évaluation foncière, MAMROT et analyse KPMG-SECOR

Le rôle de l'évaluation foncière commerciale double en 2011

Depuis l'entrée en activité de la mine, les évaluations foncières du secteur commercial ont presque doublé passant de 4,7 M\$ à 8,6 M\$ entre 2010 et 2011

- Cette valeur s'appuie entre autres sur la capacité du commerce à générer des revenus : la hausse des valeurs indique donc le dynamisme de l'économie de Malartic depuis l'arrivée d'Osisko
- Les revenus de la ville sont en parallèle moins dépendants des taxes résidentielles dont l'importance est passée de 18,5% des revenus en 2009 à 10,9% en 2013

Évaluation foncière des immeubles commerciaux pour la région de Malartic
2007-2013, en millions de \$



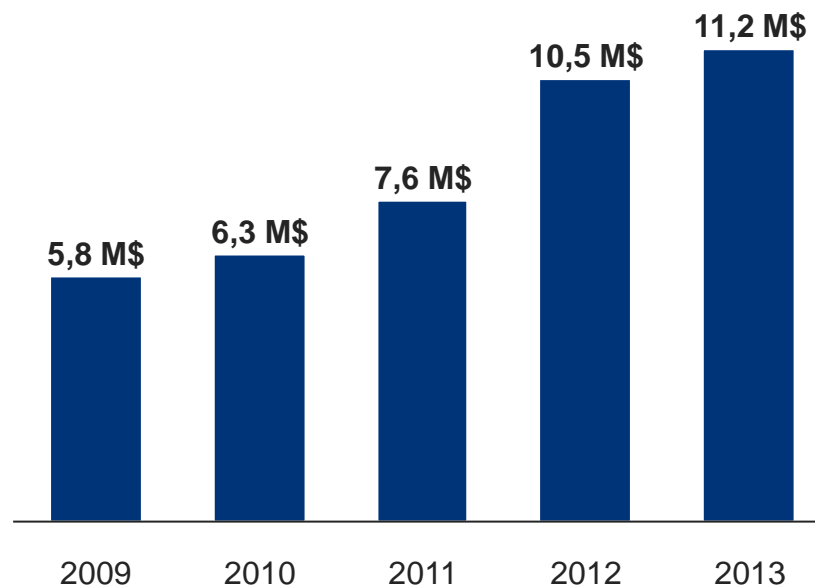
Source : Sommaire du rôle de l'évaluation foncière, MAMROT et analyse KPMG-SECOR

La ville de Malartic a accru ses dépenses sur la période, notamment en 2012

Entre 2011 et 2012, les recettes de la taxe foncière industrielle et des taxes commerciales ont augmenté significativement

- Cette nouvelle source de revenus coïncide avec une augmentation du budget de la municipalité de 7,6 M\$ à 10,5 M\$

Évolution du budget de la ville de Malartic
2009-2013, en millions de \$



Source : Ville de Malartic (budgets 2009 à 2013) et analyse KPMG-SECOR

L'information publiée dans le présent document est de nature générale. Elle ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte dans l'avenir. Vous ne devez pas y donner suite à moins d'avoir d'abord obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2012 KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., société canadienne à responsabilité limitée et cabinet membre du réseau KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Cooperative (« KPMG International »), entité suisse. Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

KPMG, le logo de KPMG et le slogan « simplifier la complexité » sont des marques déposées ou des marques de commerce de KPMG International. SECOR et le logo de SECOR sont des marques de commerce de KPMG International.

ANNEXE 2

CROP, NOTORIÉTÉ ET PERCEPTIONS À L'ÉGARD DE LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO, PRÉSENTATION DES RÉSULTATS, SEPTEMBRE-OCTOBRE 2011

NOTORIÉTÉ ET PERCEPTIONS À L'ÉGARD

DE LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2011

↳ de la vie aux idées

↳ C R O P ↳

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE ET OBJECTIFS	3
MÉTHODOLOGIE	5
SOMMAIRE EXÉCUTIF	10
OPPORTUNITÉS POUR OSISKO	14
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS	15
INDUSTRIES MINIÈRES ET ATTITUDES GÉNÉRALES	19
CONTRIBUTION À LA VIE SOCIOÉCONOMIQUE	24
IMPACTS DES OPÉRATIONS	48
RELOCALISATION	59
OSISKO ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE	67
OSISKO ET L'ENVIRONNEMENT	81

CONTEXTE ET OBJECTIFS

RAPPORT PRÉPARÉ POUR LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO

de la vie aux idées

Contexte et objectifs

La corporation minière Osisko souhaite connaître les perceptions qu'ont les résidents de la région de l'Abitibi-Témiscamingue quant à la mine Canadian Malartic.

La firme CROP a été mandatée par Larouche Consultant Inc. afin d'évaluer la notoriété d'Osisko ainsi que la perception qu'ont les résidents du travail effectué par la corporation minière.

De façon plus spécifique, l'étude devait répondre aux objectifs suivants :

- Notoriété, perception et appréciation en général de l'industrie minière;
- Notoriété des compagnies minières;
- Effets perçus d'Osisko et de la mine Canadian Malartic sur la région, la vie économique, l'environnement, la qualité de vie en général, etc.;
- Effets perçus des activités de relocalisation de certains résidents de Malartic;
- Perception du rôle d'Osisko quant à sa responsabilité sociale;
- Profil socioculturel;
- Profils sociodémographique et socioéconomique.

MÉTHODOLOGIE

RAPPORT PRÉPARÉ POUR LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO

de la vie aux idées

Méthodologie

Population à l'étude

La présente étude a été réalisée auprès des résidents de la région de l'Abitibi-Témiscamingue selon la segmentation suivante :

- Ville de Malartic;
- Abitibi excluant Malartic;
- Témiscamingue.

Questionnaire

Le questionnaire a été élaboré par CROP en collaboration avec les partenaires de Larouche Consultant Inc. et ceux de la corporation minière Osisko impliqués dans le projet.

Conçu en français puis traduit vers l'anglais, le questionnaire a été soumis dans ses versions finales à l'approbation des intervenants de Larouche Consultant Inc. et ceux de la corporation minière Osisko impliqués dans le projet.

Un prétest a été effectué afin de s'assurer de la conformité du questionnaire avec les objectifs du mandat ainsi que du niveau de compréhension des répondants. À la suite de cette démarche, aucun problème majeur n'a été soulevé.

Méthodologie

Collecte des données

La collecte des données a été effectuée par mode téléphonique, du 26 septembre au 12 octobre 2011.

Au total, 1 010 entrevues ont été complétées auprès des résidents de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le plan d'échantillonnage s'établit comme suit :

- Ville de Malartic (n=302);
- Abitibi excluant Malartic (n=506);
- Témiscamingue (n=202).

La marge d'erreur maximale associée à cet échantillon (n=1 010) est de 3,1 %, et ce, 19 fois sur 20.

- Ville de Malartic (n=302) : 5,7 %;
- Abitibi excluant Malartic (n=506) : 4,4 % ;
- Témiscamingue (n=202) : 6,9 %.

Rappelons que la marge d'erreur augmente lorsque les résultats portent sur des sous-groupes de l'échantillon.

La durée du questionnaire était de 19 minutes.

Méthodologie

Analyse des données


Le traitement statistique des données a été effectué à l'aide du logiciel STAT XP afin de produire des tableaux croisés qui permettraient une analyse détaillée des résultats.

Le total de certains résultats n'égalise pas toujours 100 % puisque les calculs sont basés sur des pourcentages arrondis.

Le total des résultats peut parfois excéder 100 % lorsqu'une question permet des réponses multiples.

La mention « NSP » qui apparaît dans le rapport signifie « Ne sait pas ».

Lorsque pertinentes, des différences significatives* sont indiquées par le symbole suivant : 

. 

Méthodologie

Comment lire les résultats

Nous indiquerons en **bleu** et **rouge** les groupes **sous-représentés** et **surreprésentés** de manière significative à l'intérieur d'une même bannière.

<u>Total des répondants</u>		
Comportement A	58 %	<u>Hommes : 62 %</u>

L'exemple ci-haut montre que le groupe des hommes tend à être proportionnellement plus nombreux que le reste de la population à afficher le comportement A, et ce, de manière statistiquement significative.



SOMMAIRE EXÉCUTIF

RAPPORT PRÉPARÉ POUR LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO

┌
de la vie aux idées

Sommaire exécutif

Au vu des résultats obtenus suite à l'étude qui a été conduite, nous pouvons confirmer que l'industrie minière en général maintient une **bonne image** au sein de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (Très favorable 61 %).

C'est, à 34 %, **l'emploi** qui est principalement associé à l'industrie minière par les répondants.

Quand on analyse Osisko plus en détail, 53 % des personnes interrogées **citent spontanément** l'entreprise.

Les démarches engagées par Osisko ont permis de gagner la confiance de la grande majorité des habitants de Malartic. 55 % en ont un **avis très favorable** et 32 % un avis plutôt favorable, ce qui donne un très bon score de 87 % à l'entreprise.

Ajoutons que les **promesses sont perçues comme tenues**. Pour les Malarticois, Osisko contribue largement à :

- l'économie;
- les salaires et la stabilité de l'emploi;
- les fournisseurs locaux;
- la vie sociale;
- les équipements;
- les perspectives de développement.

Sommaire exécutif

Il est important de noter que pour 19 % des répondants, un certain nombre d'**inquiétudes** demeurent à l'esprit, principalement basées sur l'avenir ou l'après-exploitation :

- l'impact sur l'environnement;
- le grand trou après la fermeture;
- la fermeture en général.

Alors que pour 36 % des Malarticois, on distingue aussi des **préoccupations plus quotidiennes** sur, notamment :

- la santé;
- la pollution;
- les vibrations/dynamitage
- la sécurité.

Sommaire exécutif

La **communication** de l'entreprise apparaît aussi comme **bonne**. En ne retenant que les plus hauts scores de la ville de Malartic, Osisko :

- écoute beaucoup pour 42 %;
- consulte beaucoup pour 34 %;
- informe très bien pour 38 %.

Finalement, bien que la compagnie minière démontre un **effort important** pour 47 % de résidents de Malartic en matière **de respect pour l'environnement**, il reste quelques opportunités d'amélioration en ce qui a trait à :

- la réduction et le contrôle des poussières;
- la réduction du bruit;
- l'accroissement de la protection de l'environnement.

Synthèse des résultats

Thèmes	Total des répondants (n=1 010)		Résidents Malartic (n=302)		Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Impact de l'industrie minière sur la région de l'Abitibi-Témiscamingue Très + Plutôt favorable	95%	T : 61% P : 34%	91%	T : 62% P : 29%	95%	92%	98%	97%	69%
Idee principale associée à l'expression « compagnie minière » Emplois	34%		40%		35%	27%	40%	34%	13%
Notoriété spontanée d' Osisko	53%		88%		56%	24%	51%	56%	50%
Évaluation d'Osisko Très + Plutôt bonne	90%	T : 44% P : 46%	87%	T : 55% P : 32 %	90%	90%	100%	100%	0%
Contribution d'Osisko à l'économie de Malartic Beaucoup + Assez	94%	B : 79% A : 15%	92%	B : 75% A : 17%	94%	91%	98%	96%	68%
Intérêt salarial pour les résidents de Malartic Très + Assez intéressant	86%	T : 52% A : 34%	87%	T : 47% A : 39%	86%	81%	93%	83%	71%
Stabilité d'emploi aux résidents de Malartic Très + Assez intéressant	82%	T : 42% A : 40%	86%	T : 52% A : 34%	82%	78%	90%	80%	60%

Synthèse des résultats

Thèmes	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)	
Offre du travail aux fournisseurs et sous-traitants de Malartic Beaucoup + Assez	64 % B : 37% A : 28%	80 %	B : 50% A : 31%	66 %	46 %	75 %	60 %	39 %
Contribution à la vie sociale et culturelle de Malartic Beaucoup + Assez	83 % B : 53% A : 31%	89 %	B : 64% A : 25%	85 %	71 %	89 %	84 %	53 %
Amélioration des équipements collectifs de Malartic Beaucoup + Assez	84 % B : 59% A : 24%	88 %	B : 68% A : 20%	85 %	77 %	88 %	85 %	64 %
Contribution à de meilleurs équipements collectifs à Malartic par rapport aux autres villes d'Abitibi-Témiscamingue Beaucoup + Assez	68 % B : 35% A : 33%	70 %	B : 35% A : 36%	69 %	57 %	78 %	63 %	47 %
Perspectives de développement pour les résidents de Malartic Meilleures perspectives	83%	81%	84%	77%	90%	86%	42%	

Synthèse des résultats

Thèmes	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Impact de la mine sur la qualité de vie des citoyens de la ville de Malartic Impact positif	71 %	67 %	70 %	73 %	84 %	70 %	18 %
La présence de la mine a un impact sur les répondants personnellement Impact positif	13 %	40 %	13 %	5 %	21 %	8 %	2 %
La présence de la mine suscite des inquiétudes chez les répondants personnellement Oui	19 %	36 %	19 %	13 %	8 %	21 %	52 %
La relocalisation d'un quartier de la ville de Malartic a été effectuée dans le respect des citoyens relocalisés Oui	75 %	79 %	76 %	65 %	85 %	74 %	31 %
Les citoyens relocalisés ont un milieu de vie de meilleure qualité que celui qu'ils avaient dans leur ancien quartier Meilleure qualité	60 %	81 %	62 %	41 %	71 %	57 %	31 %

Synthèse des résultats

Thèmes	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Connaissance des campagnes d'information et de consultation d'Osisko Oui	63 %	82 %	65 %	47 %	67 %	63 %	51 %
Connaissance des audiences tenues par le BAPE au printemps 2009 Oui	53 %	68 %	54 %	47 %	51 %	53 %	62 %
Osisko est à l'écoute de la population de Malartic Beaucoup + Assez	77 % B : 30% A : 47%	81 % B : 42% A : 39 %	79 %	68 %	86 %	79 %	34 %
Osisko consulte la population de Malartic Beaucoup + Assez	68 % B : 21% A : 48%	72 % B : 34% A : 38%	69 %	60 %	82 %	64 %	31 %
Par rapport aux autres compagnies minières d'Abitibi-Témiscamingue, Osisko consulte davantage la population de Malartic Davantage	45 %	51 %	46 %	33 %	53 %	42 %	20 %

Synthèse des résultats

Thèmes	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Osisko informe la population de Malartic Très bien + Plutôt bien	80 % T : 25% P : 55%	85 % T : 38% P : 47%	81 %	69 %	89 %	79 %	47 %
Par rapport aux autres compagnies minières d'Abitibi-Témiscamingue, Osisko informe davantage la population de la région Davantage	40 %	39 %	42 %	29 %	48 %	38 %	16 %
Les mines souterraines respectent le plus l'environnement Mines souterraines	39 %	36 %	39 %	40 %	37 %	38 %	54 %
Les mines à ciel ouvert respectent le plus l'environnement Mines à ciel ouvert	8 %	11 %	8 %	10 %	12 %	7 %	1 %
Osisko fait des efforts pour respecter l'environnement Beaucoup + Assez	78 % B : 32% A : 46%	80 % B : 47% A : 34%	79 %	71 %	88 %	79 %	30 %

INDUSTRIES MINIÈRES ET ATTITUDES GÉNÉRALES

RAPPORT PRÉPARÉ POUR LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO

de la vie aux idées



L'industrie minière en général a un impact favorable pour l'ensemble des répondants de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.



Osisko est bien connue avec un taux de notoriété spontanée allant jusqu'à 88 % à Malartic.

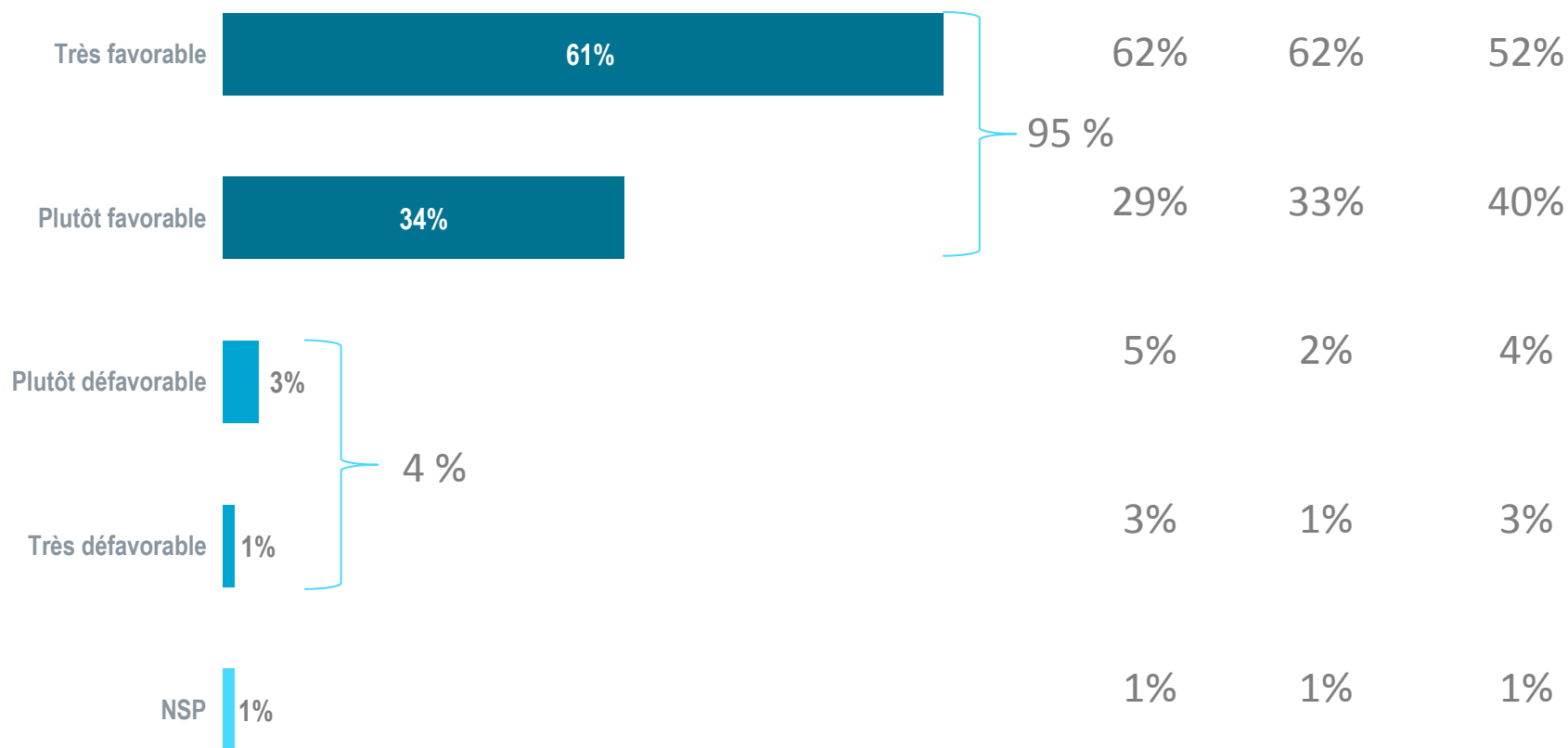
Impact de l'industrie minière pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Total : n=1 010

Malartic
n=302

Abitibi
n=506

Témiscamingue
n=202



Q1. De façon générale, diriez-vous que l'industrie minière a un impact très favorable, plutôt favorable, plutôt défavorable ou très défavorable sur la région de l'Abitibi-Témiscamingue?

Synthèse des mots et idées associés à l'expression « compagnie minière »

Mots ou idées	Total des répondants (n=1 010)	Résidents de Malartic (n=302)	Résidents d'Abitibi (n=506)	Résidents du Témiscamingue (n=202)
Création d'emplois / emplois (s.p.)	34	40	35	27
Bon pour l'économie/ développement économique	16	9	18	8
Argent	8	5	8	9
Or et autres minéraux	7	4	7	9
Prospection / forage / exploitation	3	1	3	6
Pollution / poussière	3	4	3	3

Q2. Quel est le premier mot ou la première idée qui vous vient à l'esprit lorsque vous entendez « compagnies minières »?

Synthèse des mots et idées associés à l'expression « compagnie minière »

Mots ou idées	Total des répondants (n=1 010)	Résidents de Malartic (n=302)	Résidents d'Abitibi (n=506)	Résidents du Témiscamingue (n=202)
Exploitation abusive des ressources naturelles	2	1	2	1
Bons salaires / gros salaires / salaires (s.p.)	2	2	2	4
Désastre / destruction / trou béant	2	1	2	3
Environnement	2	0	2	3
Osisko	2	6	2	3
Richesse / prospérité / profits	2	3	1	3
Mine	2	3	2	2
Villes minières (Rouyn, Malartic...)	1	1	1	1
Positif / c'est un plus / c'est bon / une bonne chose	1	3	1	1
Perception négative des compagnies minières	1	2	1	1
Bruits / dérangement	0	5	0	0
Autres	9	9	8	12
Je ne sais pas/refus	2	2	2	4

Q2. Quel est le premier mot ou la première idée qui vous vient à l'esprit lorsque vous entendez « compagnies minières »?

CONTRIBUTION À LA VIE SOCIOÉCONOMIQUE

RAPPORT PRÉPARÉ POUR LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO

 de la vie aux idées



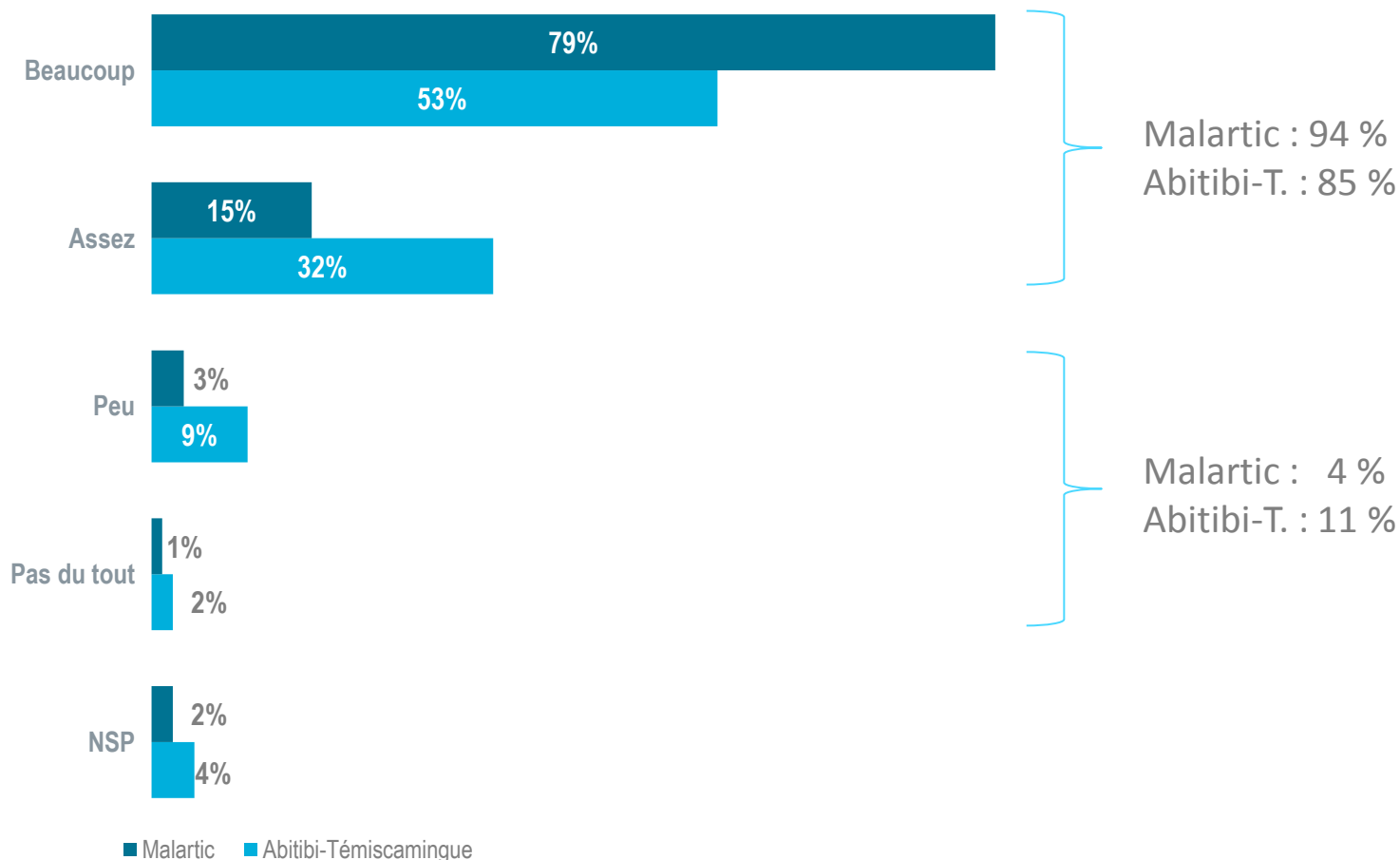
Osisko contribue favorablement à la ville de Malartic et à la région de l'Abitibi-Témiscamingue sur le plan socioéconomique



Elle offre des emplois bien rémunérés et stables en plus de faire travailler les fournisseurs de la région et de contribuer à la vie sociale.

Contribution à l'économie de Malartic et de l'Abitibi-Témiscamingue

Total : n=1 010



Q5A. Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko contribue beaucoup, assez, peu ou pas du tout à l'économie de Malartic?

Q5B. Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko contribue beaucoup, assez, peu ou pas du tout à l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue?

Contribution à l'économie de Malartic

Malartic	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	79	75	80	74	92	74	45
Assez	15	17	15	17	6	22	24
Peu	3	6	3	3	1	2	19
Pas du tout	1	2	1	1	0	0	7
Je ne sais pas/refus	2	0	1	5	1	2	5

Q5A. Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko contribue beaucoup, assez, peu ou pas du tout à l'économie de Malartic?

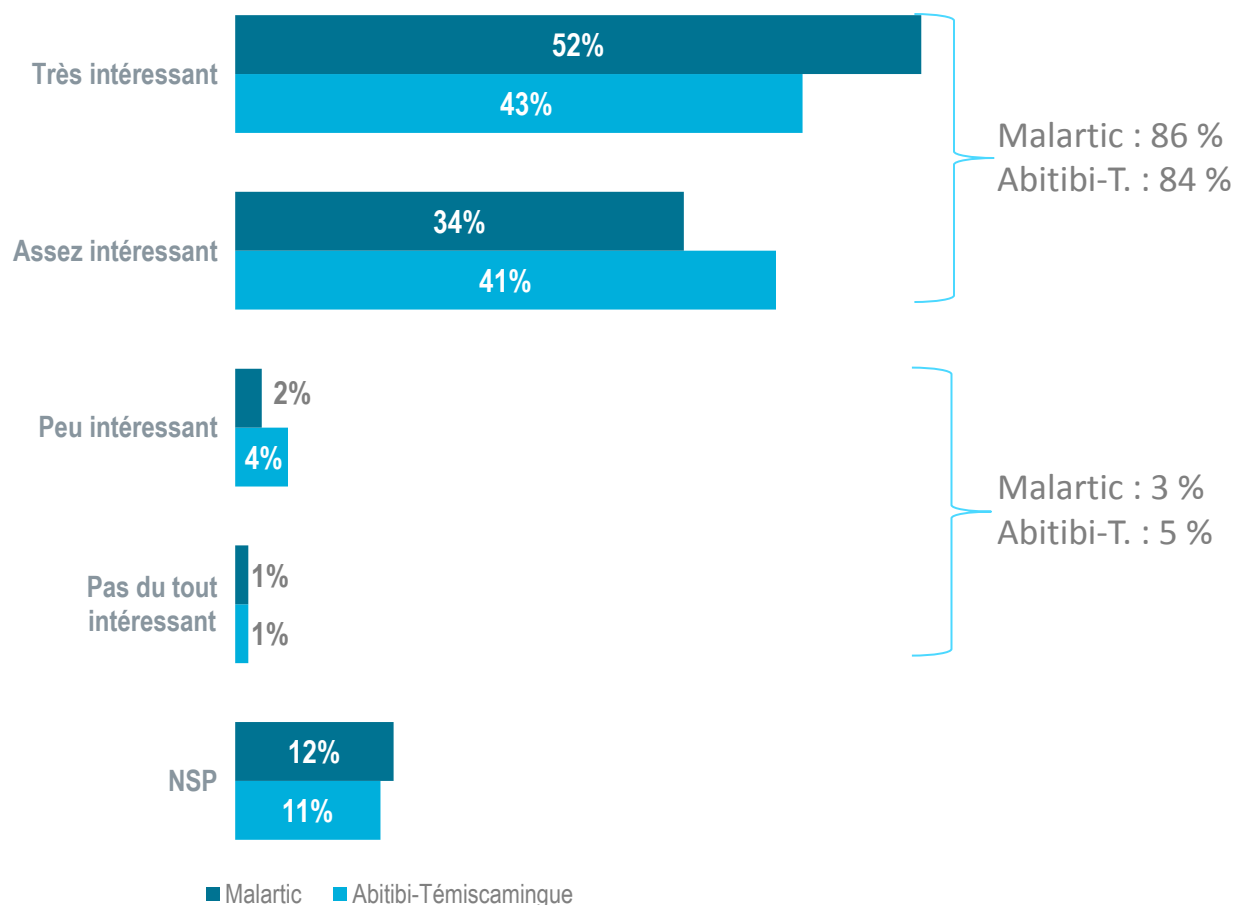
Contribution à l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	53	61	54	46	70	45	20
Assez	32	25	32	31	22	40	36
Peu	9	6	8	12	3	11	23
Pas du tout	2	1	2	4	1	0	13
Je ne sais pas/refus	4	8	3	7	3	4	7

Q5B. Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko contribue beaucoup, assez, peu ou pas du tout à l'économie de l'Abitibi-Témiscamingue?

Intérêt salarial pour les résidents de Malartic et de l'Abitibi-Témiscamingue

Total : n=1 010



Q6A. Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko offre des emplois très intéressants, assez, peu ou pas du tout intéressants d'un point de vue salarial aux résidents de Malartic?

Q6B. Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko offre des emplois très intéressants, assez, peu ou pas du tout intéressants d'un point de vue salarial aux résidents de l'Abitibi-Témiscamingue?

Intérêt salarial pour les résidents de Malartic

Malartic	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Très intéressant	52	47	53	46	67	42	29
Assez intéressant	34	39	34	34	26	40	41
Peu intéressant	2	5	2	1	0	2	7
Pas du tout intéressant	1	2	1	0	0	0	5
Je ne sais pas/refus	12	7	11	19	7	15	18

Q6A . Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko offre des emplois très intéressants, assez, peu ou pas du tout intéressants d'un point de vue salarial aux résidents de Malartic?

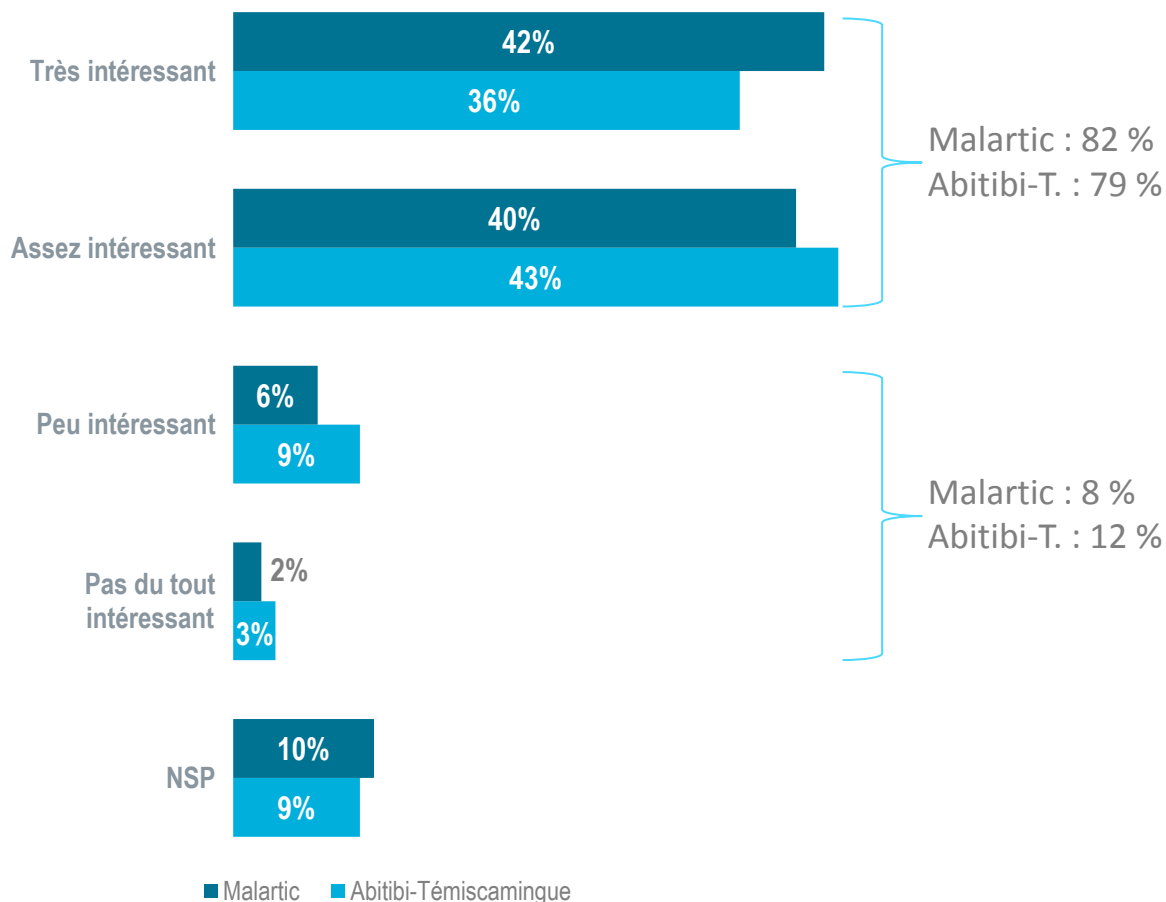
Intérêt salarial pour les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Très intéressant	43	45	44	42	60	32	23
Assez intéressant	41	39	41	40	32	49	45
Peu intéressant	4	6	3	5	1	4	9
Pas du tout intéressant	1	2	0	2	0	0	3
Je ne sais pas/refus	11	8	11	11	7	13	19

Q6B. Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko offre des emplois très intéressants, assez, peu ou pas du tout intéressants d'un point de vue salarial aux résidents de l'Abitibi-Témiscamingue?

Stabilité d'emploi aux résidents de Malartic et de l'Abitibi-Témiscamingue

Total : n=1 010



Q7A. Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko offre des emplois très intéressants, assez, peu ou pas du tout intéressants au niveau de la stabilité d'emploi aux résidents de Malartic?

Q7B. Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko offre des emplois très intéressants, assez, peu ou pas du tout intéressants au niveau de la stabilité d'emploi aux résidents de l'Abitibi-Témiscamingue?

Stabilité d'emploi aux résidents de Malartic

Malartic	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Très intéressant	42	52	42	37	61	29	15
Assez intéressant	40	34	40	42	28	51	45
Peu intéressant	6	8	5	9	1	7	20
Pas du tout intéressant	2	3	2	0	1	1	11
Je ne sais pas/refus	10	4	10	13	8	13	9

Q7A . Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko offre des emplois très intéressants, assez, peu ou pas du tout intéressants au niveau de la stabilité d'emploi aux résidents de Malartic?

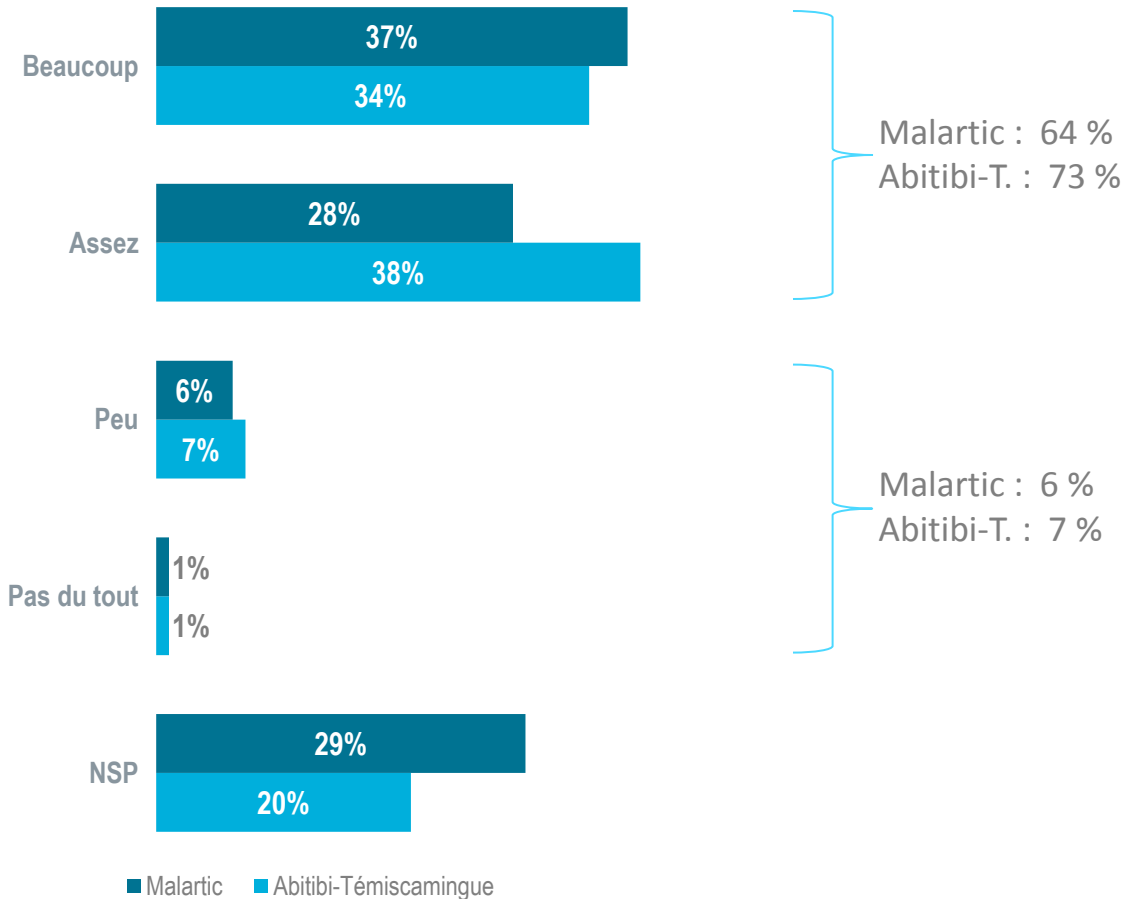
Stabilité d'emploi aux résidents de l'Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Très intéressant	36	43	37	28	51	26	13
Assez intéressant	43	39	43	46	37	52	33
Peu intéressant	9	7	9	14	3	11	30
Pas du tout intéressant	3	2	3	1	1	1	14
Je ne sais pas/refus	9	9	8	11	7	10	9

Q7B. Diriez-vous que la Corporation Minière Osisko offre des emplois très intéressants, assez, peu ou pas du tout intéressants au niveau de la stabilité d'emploi aux résidents de l'Abitibi-Témiscamingue?

Offre du travail aux fournisseurs et sous-traitants de Malartic et de l'Abitibi-Témiscamingue

Total : n=1 010



Q8A . Selon vous, la Corporation Minière Osisko fait-elle travailler beaucoup, assez, peu ou pas du tout les fournisseurs et sous-traitants de Malartic?

Q8B. Selon vous, la Corporation Minière Osisko fait-elle travailler beaucoup, assez, peu ou pas du tout les fournisseurs et sous-traitants de l'Abitibi-Témiscamingue?

Offre du travail aux fournisseurs et sous-traitants de Malartic

Malartic	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	37	50	38	25	52	28	15
Assez	28	31	28	22	23	33	24
Peu	6	11	5	6	2	6	20
Pas du tout	1	0	1	0	0	1	3
Je ne sais pas/refus	29	9	27	48	23	33	39

Q8A . Selon vous, la Corporation Minière Osisko fait-elle travailler beaucoup, assez, peu ou pas du tout les fournisseurs et sous-traitants de Malartic?

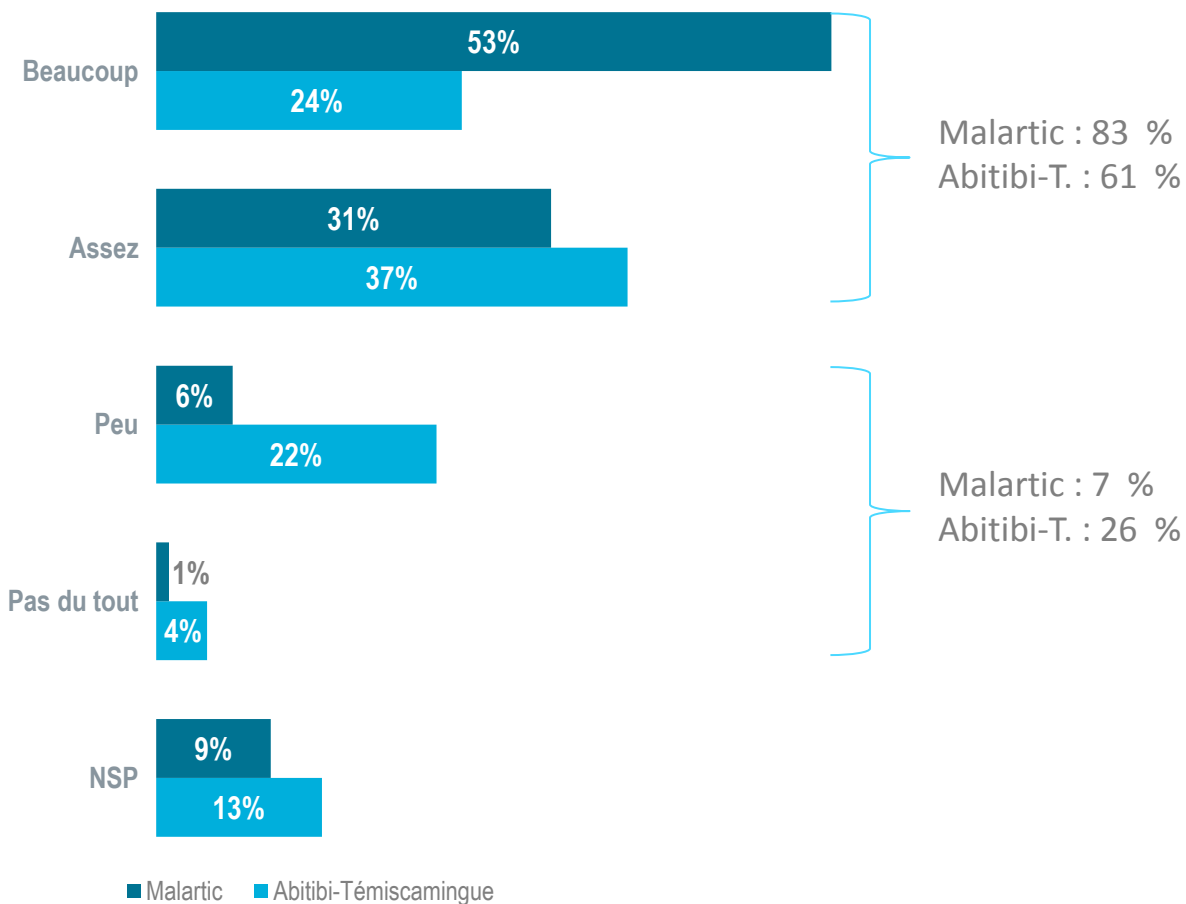
Offre du travail aux fournisseurs et sous-traitants de l'Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	34	49	35	24	48	25	17
Assez	38	36	39	33	35	41	37
Peu	7	4	6	9	3	8	17
Pas du tout	1	0	1	1	1	0	1
Je ne sais pas/refus	20	12	19	34	13	25	27

Q8B. Selon vous, la Corporation Minière Osisko fait-elle travailler beaucoup, assez, peu ou pas du tout les fournisseurs et sous-traitants de l'Abitibi-Témiscamingue?

Contribution à la vie sociale et culturelle de Malartic et de l'Abitibi-Témiscamingue

Total : n=1 010



Q9A . Selon vous, la Corporation Minière Osisko contribue-t-elle beaucoup, assez, peu ou pas du tout à la vie sociale et culturelle de Malartic?

Q9B. Selon vous, la Corporation Minière Osisko contribue-t-elle beaucoup, assez, peu ou pas du tout à la vie sociale et culturelle de l'Abitibi-Témiscamingue?

Contribution à la vie sociale et culturelle de Malartic

Malartic	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	53	64	54	38	70	44	20
Assez	31	25	30	33	19	41	33
Peu	6	6	6	7	2	5	30
Pas du tout	1	3	1	2	1	1	5
Je ne sais pas/refus	9	2	8	20	8	10	12

Q9A . Selon vous, la Corporation Minière Osisko contribue-t-elle beaucoup, assez, peu ou pas du tout à la vie sociale et culturelle de Malartic?

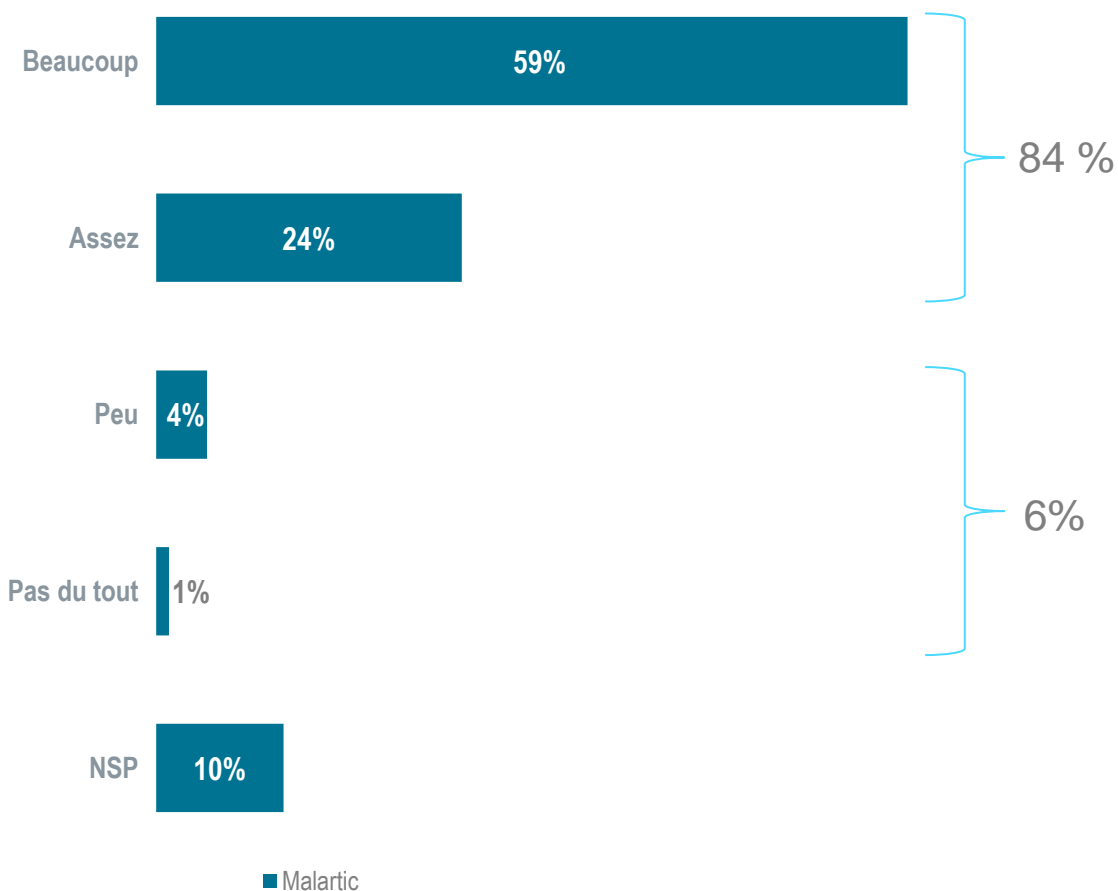
Contribution à la vie sociale et culturelle de l'Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	24	31	25	17	39	13	8
Assez	37	38	37	35	33	44	19
Peu	22	14	22	24	13	26	44
Pas du tout	4	2	4	8	2	3	22
Je ne sais pas/refus	13	16	13	16	13	14	7

Q9B. Selon vous, la Corporation Minière Osisko contribue-t-elle beaucoup, assez, peu ou pas du tout à la vie sociale et culturelle de l'Abitibi-Témiscamingue?

Amélioration des équipements collectifs à Malartic

Total : n=1 010



Q10A . Selon vous, la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko), permet-elle beaucoup, assez, peu ou pas du tout à la ville de Malartic de jouir de meilleurs équipements collectifs qu'auparavant?

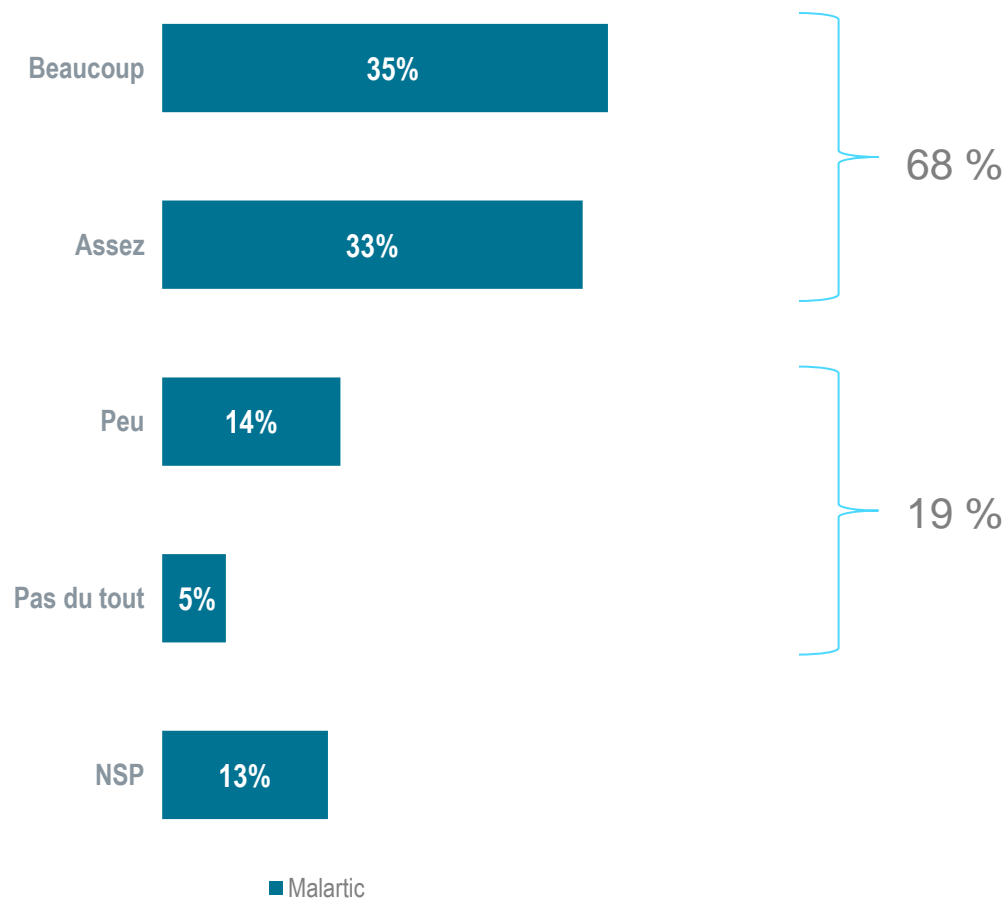
Amélioration des équipements collectifs à Malartic

Malartic	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	59	68	61	46	73	53	34
Assez	24	20	24	31	15	32	31
Peu	4	7	4	5	1	4	19
Pas du tout	1	1	2	1	2	0	5
Je ne sais pas/refus	10	4	10	17	9	11	11

Q10A . Selon vous, la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko), permet-elle beaucoup, assez, peu ou pas du tout à la ville de Malartic de jouir de meilleurs équipements collectifs qu'auparavant?

Contribution à de meilleurs équipements collectifs à Malartic par rapport aux autres villes d'Abitibi-Témiscamingue

Total : n=1 010



Q10B. Selon vous, la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko), permet-elle beaucoup, assez, peu ou pas du tout à la ville de Malartic de jouir de meilleurs équipements collectifs que les autres villes de l'Abitibi-Témiscamingue?

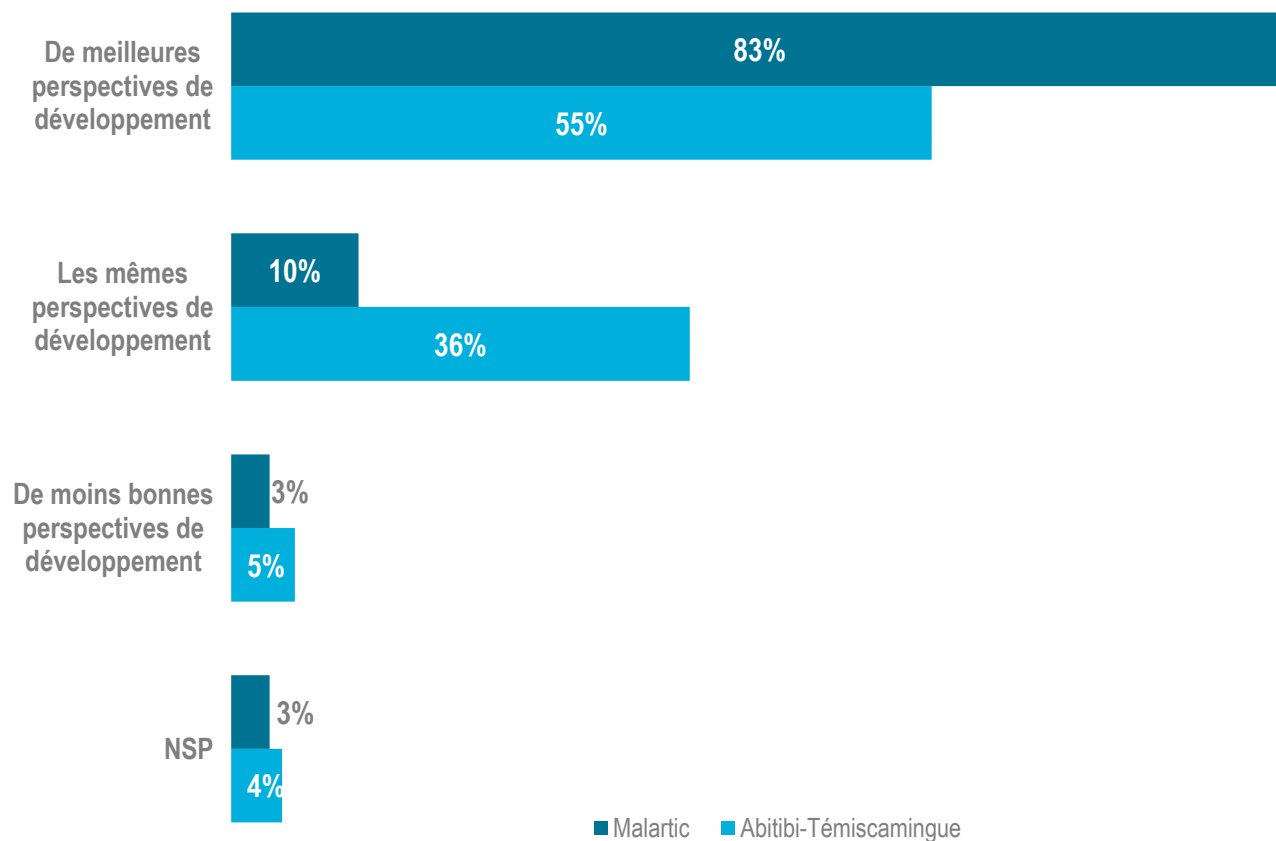
Contribution à de meilleurs équipements collectifs à Malartic par rapport aux autres villes d'Abitibi-Témiscamingue

Malartic	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	35	35	36	24	47	25	25
Assez	33	36	33	33	31	38	22
Peu	14	13	14	18	8	19	23
Pas du tout	5	4	5	4	2	5	16
Je ne sais pas/refus	13	13	12	21	12	13	14

Q10B. Selon vous, la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko), permet-elle beaucoup, assez, peu ou pas du tout à la ville de Malartic de jouir de meilleurs équipements collectifs que les autres villes de l'Abitibi-Témiscamingue?

Perspectives de développement pour les résidents de Malartic et de l'Abitibi-Témiscamingue

Total : n=1 010



Q11A. Globalement, diriez-vous que l'implantation de la Corporation Minière Osisko en 2006 à Malartic offre de meilleures perspectives de développement qu'avant, les mêmes perspectives de développement qu'avant ou de moins bonnes perspectives de développement qu'avant pour les résidents de Malartic?

Q11B. Globalement, diriez-vous que l'implantation de la Corporation Minière Osisko en 2006 à Malartic offre de meilleures perspectives de développement qu'avant, les mêmes perspectives de développement qu'avant ou de moins bonnes perspectives de développement qu'avant pour les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue?

Perspectives de développement pour les résidents de Malartic

Malartic	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
De meilleures perspectives de développement	83	81	84	77	90	86	42
Les mêmes perspectives de développement	10	11	10	9	7	9	28
De moins bonnes perspectives de développement	3	5	3	7	0	2	23
Je ne sais pas/ refus	3	3	3	8	3	3	7

Q11A . Globalement, diriez-vous que l'implantation de la Corporation Minière Osisko en 2006 à Malartic offre de meilleures perspectives de développement qu'avant, les mêmes perspectives de développement qu'avant ou de moins bonnes perspectives de développement qu'avant pour les résidents de Malartic?

Perspectives de développement pour les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue

Abitibi-Témiscamingue	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
De meilleures perspectives de développement	55	61	55	53	65	51	31
Les mêmes perspectives de développement	36	27	37	33	27	42	46
De moins bonnes perspectives de développement	5	4	5	6	3	3	19
Je ne sais pas/refus	4	8	4	7	5	4	4

Q11B. Globalement, diriez-vous que l'implantation de la Corporation Minière Osisko en 2006 à Malartic offre de meilleures perspectives de développement qu'avant, les mêmes perspectives de développement qu'avant ou de moins bonnes perspectives de développement qu'avant pour les résidents de l'Abitibi-Témiscamingue?

IMPACTS DES OPÉRATIONS

RAPPORT PRÉPARÉ POUR LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO

de la vie aux idées



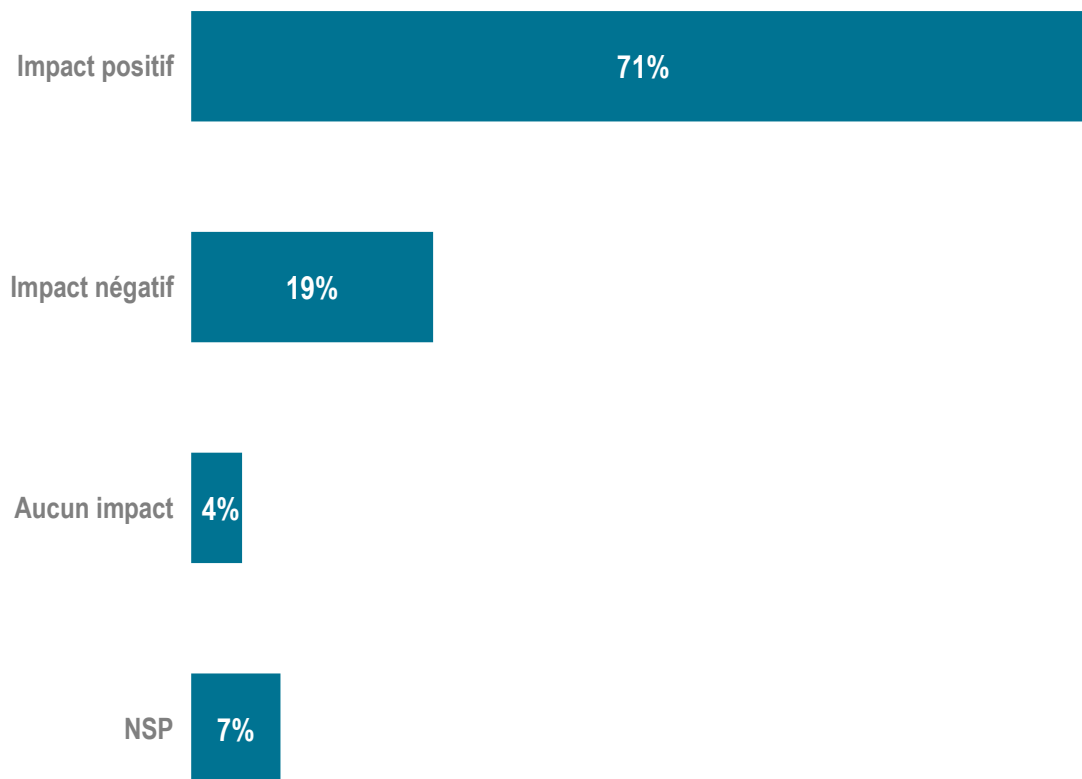
Globalement, Osisko a un impact positif sur la qualité de vie des citoyens.



Ce sont les indicateurs comme l'économie, les nouvelles écoles et les nouvelles maisons qui se démarquent pour les habitants de Malartic.

Impact sur la qualité de vie des citoyens de Malartic

Total : n=1 010



Q12 . Diriez-vous que la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko), a un impact positif, négatif ou n'ont pas d'impact sur la qualité de vie des citoyens de la ville de Malartic?

Impact sur la qualité de vie des citoyens de Malartic

Malartic	Total des répondants (n=1 010)	résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Impact positif	71	67	70	73	84	70	18
Impact négatif	19	21	19	17	5	19	72
Aucun impact	4	6	4	2	6	3	3
Je ne sais pas/ refus	7	6	6	8	5	8	7

Q12 . Diriez-vous que la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko), a un impact positif, négatif ou n'ont pas d'impact sur la qualité de vie des citoyens de la ville de Malartic?

Raisons principales pour expliquer l'impact POSITIF qu'a la présence de la mine sur la qualité de vie des citoyens de Malartic

Aspects positifs	Total des répondants (n=709)	Résidents Malartic (n=201)	Résidents Abitibi (n=362)	Résidents Témisca. (n=146)	Pro-Osisko (n=394)	Fav. Osisko (n=299)	Non fav. Osisko (n=16)
Bon pour l'économie	36	32	34	50	29	42	53
Nouvelles écoles	19	30	21	4	21	18	26
Nouvelles maisons	19	18	19	24	20	19	10
Meilleur salaire	11	9	11	10	9	14	0
Nouvelles routes	9	10	9	4	10	8	0
Fait renaître la ville	9	14	9	7	11	8	7
Nouveaux hôpitaux	8	10	9	2	10	7	0
Nouveaux commerces	8	10	9	7	8	9	10
Modernisation des infrastructures	7	10	7	3	5	7	32
Nouvelles aires de jeu	5	7	6	0	6	5	0
Nouveaux parcs	5	9	5	0	5	4	0
Créations d'emplois	4	11	4	3	3	6	7
Plus de développement	4	3	5	1	5	4	0
Nouveaux résidents	3	4	3	4	4	3	0
Apport culturel	3	5	3	4	1	5	9
Meilleure qualité de vie	2	3	2	1	2	2	0
Autre	8	10	8	4	10	6	0
Je ne sais pas/refus	3	2	3	6	4	2	1

Q13A. Pour quelle raison PRINCIPALEMENT croyez-vous que la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko), a un impact positif sur la qualité de vie des citoyens de la ville de Malartic?

FILTRE : Mentionne que la mine Canadian Malartic à un impact positif sur la qualité de vie des citoyens de Malartic.

Raisons principales pour expliquer l'impact NÉGATIF qu'a la présence de la mine sur la qualité de vie des citoyens de Malartic

Aspects négatifs	Total des répondants (n=190)	Résidents Malartic (n=64)	Résidents Abitibi (n=91)	Résidents Témisca. (n=35)	Pro-Osisko (n=28)	Fav. Osisko (n=85)	Non fav. Osisko (n=77)
Bruit	62	65	63	54	55	72	53
Poussière	27	72	27	10	16	31	24
Pollution	26	21	26	28	16	24	32
Relocalisation	21	11	22	14	38	20	17
Mine à ciel ouvert	19	2	19	20	2	21	22
Mauvais pour l'environnement	14	10	14	22	14	12	18
Pas sécuritaire	6	2	5	9	0	6	7
Vibration	6	9	5	9	0	9	4
Éphémère	6	4	6	7	8	3	9
Qualité de vie n'est plus la même	4	3	4	2	0	2	7
Dangereux pour la santé	1	2	1	4	2	2	0
Autre	5	12	5	8	0	3	10
Je ne sais pas/refus	0	2	0	2	1	0	0

Q13B. Pour quelle raison PRINCIPALEMENT croyez-vous que la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko), a un impact négatif sur la qualité de vie des citoyens de la ville de Malartic?

FILTRE : Mentionne que la mine Canadian Malartic à un impact négatif sur la qualité de vie des citoyens de Malartic.

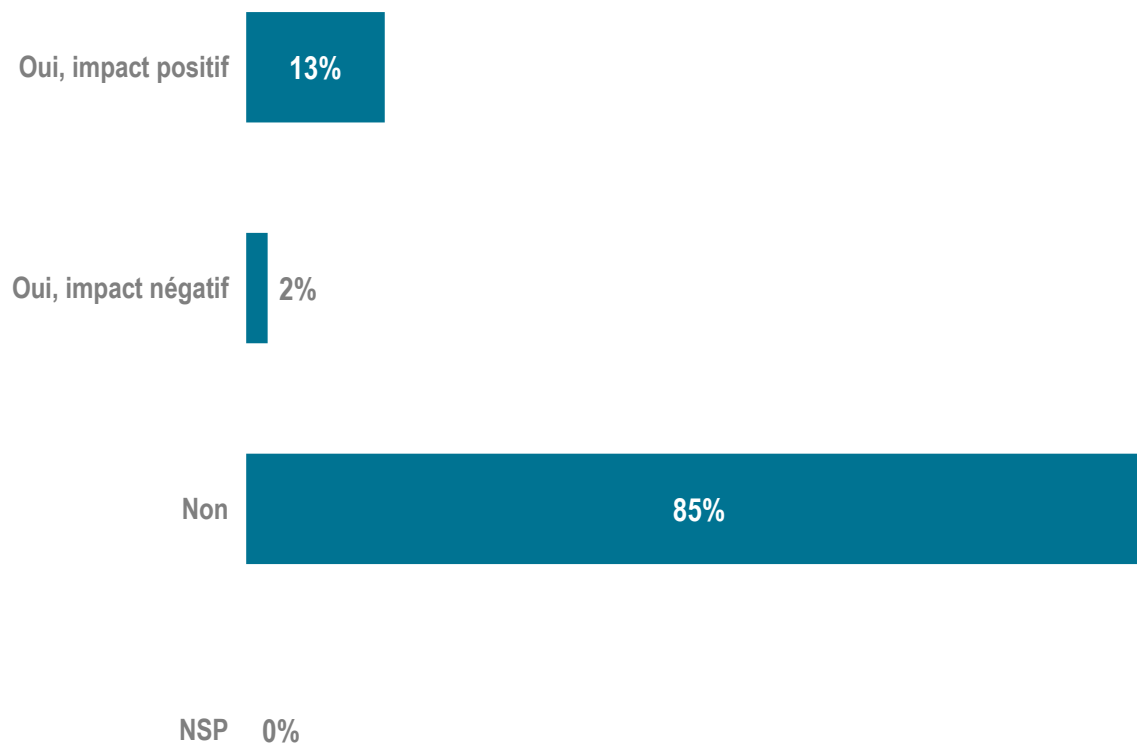
Source d'information concernant les impacts positifs ou négatifs sur la qualité de vie des citoyens

Source d'information	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Fait entendu dans les médias	60	23	60	64	53	65	64
Témoignage d'un ami, d'une connaissance	40	32	40	37	43	37	39
Mon expérience personnelle	28	67	28	16	30	25	32
Réunion de citoyen / Conseil de la ville	0	3	0	1	1	0	0
Autre	2	3	2	1	2	1	10
Je ne sais pas/refus	3	2	3	4	4	2	1

Q14. De quelle manière avez-vous entendu parler des impacts positifs et/ou négatifs qu'a la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko) sur la qualité de vie des citoyens de la ville de Malartic?

Impact direct sur le répondant

Total : n=1 010



Q15A . La présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko) a-t-elle oui ou non un impact sur vous personnellement?

Impact direct POSITIF sur le répondant

Aspects positifs	Total des répondants (n=194)	Résidents Malartic (n=116)	Résidents Abitibi (n=68)	Résidents Témisca. (n=10)	Pro-Osisko (n=137)	Fav. Osisko (n=54)	Non fav. Osisko (n=3)
Nouvel emploi	56	44	59	21	58	54	4
Nouvelles écoles	11	18	11	0	16	2	0
Nouveaux commerces de proximité	10	12	11	0	9	14	0
Nouvelle maison	8	13	9	0	9	8	0
Attire plus de gens à Malartic	8	2	9	0	11	0	0
Bon pour l'économie	8	5	6	37	5	15	0
Sécurité d'emploi	8	5	8	14	7	5	93
Nouvelles routes	6	5	7	0	9	0	0
Sentiment de fierté	3	1	3	10	2	4	0
Améliore le climat social	3	8	3	0	5	0	0
Nouveaux hôpitaux	2	4	2	0	2	0	0
Augmente la valeur des maisons	2	9	1	10	2	2	0
Embellissement de la ville	2	7	1	0	2	0	0
Possibilité de meilleur salaire	2	2	2	0	0	5	0
Nouvelles infrastructures	2	7	1	7	2	0	0
A été relocalisé	1	4	1	0	2	0	0
Nouvelles aires de jeu	0	2	0	0	0	0	3
Nouveaux parcs	0	5	0	0	0	0	0
Autre	5	1	5	10	4	7	0
Je ne sais pas/refus	0	1	0	8	1	0	0

Q15B. De quelle manière, la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko) a-t-elle un impact positif sur vous personnellement?

FILTRE: Mentionne que la mine Canadian Malartic à un impact positif sur eux personnellement.

Impact direct NÉGATIF sur le répondant

*Étant sur une base de 70 répondants, les résultats sont fournis à titre indicatif

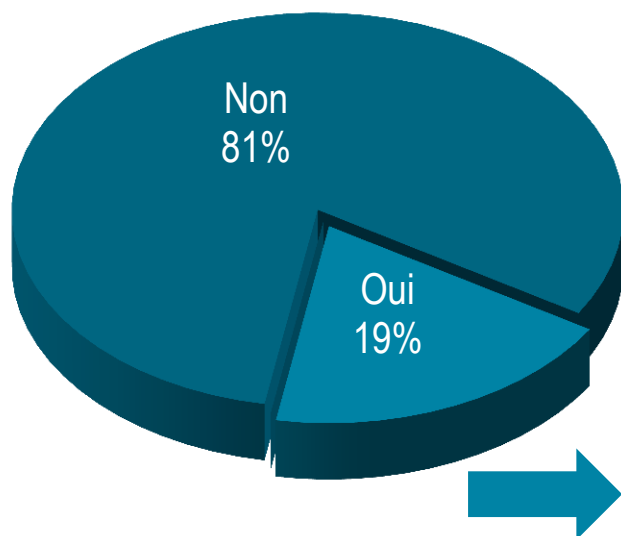
Aspects négatifs	Total des répondants (n=70)	Résidents Malartic (n=58)	Résidents Abitibi (n=8)	Résidents Témisca. (n=4)	Pro-Osisko (n=8)	Fav. Osisko (n=25)	Non fav. Osisko (n=37)
La destruction de l'environnement	41	12	46	73	0	59	41
La pollution de l'air	20	16	25	0	0	3	31
Le bruit	17	69	0	0	19	26	12
La poussière	16	66	0	0	22	21	13
Vibration / Dynamitage	6	26	0	0	9	5	6
La relocalisation	4	18	0	0	0	9	3
Qualité de vie en général	2	6	0	0	0	1	2
La pollution de l'eau et des sols	1	4	0	0	0	3	0
Les maladies	1	3	0	0	0	0	1
Beaucoup de circulation	1	5	0	0	0	4	1
Autre	25	4	28	54	74	12	23
Je ne sais pas/refus	0	0	0	0	0	0	0

Q15C. De quelle manière, la présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko) a-t-elle un impact négatif sur vous personnellement?
 FILTRE: Mentionne que la mine Canadian Malartic à un impact négatif sur eux personnellement.

Les inquiétudes

La présence de la mine suscite des inquiétudes

n=1 010



Inquiétudes	Total (n=233)	Malartic (n=107)	Abitibi (n=99)	Témis. (n=27)	Pro-Osisko (n=50)	Fav. Osisko (n=117)	Non fav. Osisko (n=66)
Crainte de l'impact environnemental	58	34	57	80	41	62	62
Quoi faire avec le grand trou après la fermeture de la mine	19	9	21	8	15	17	27
Crainte à l'égard de la fermeture de la mine	17	22	18	10	3	22	19
Crainte pour ma santé	4	21	4	0	9	4	1
Pollution de l'air / Poussière	3	11	2	0	1	4	2
Vibration / Dynamitage	3	21	2	0	1	3	5
Peur de déménager	3	11	2	6	4	2	4
Crainte pour la sécurité	1	12	0	0	1	0	1
Autre	11	7	11	15	26	3	15
Je ne sais pas/ refus	0	2	0	3	1	1	0

Q16A. La présence de la mine Canadian Malartic (exploitée par la corporation minière Osisko) suscite-t-elle des inquiétudes chez vous personnellement?

Q16B. Quelles inquiétudes la présence de la mine Canadian Malartic suscite-t-elle chez vous personnellement?

FILTRE: Mentionne que la mine Canadian Malartic suscite des inquiétudes chez eux personnellement.

RELOCALISATION

RAPPORT PRÉPARÉ POUR LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO

de la vie aux idées

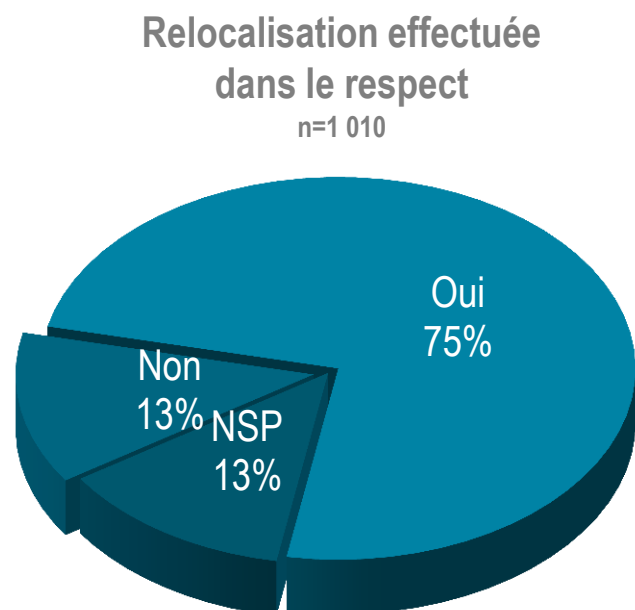


La relocalisation d'un quartier de Malartic est globalement bien perçue par les citoyens.



60 % d'entre eux évaluent le nouveau milieu de vie comme étant de meilleure qualité.

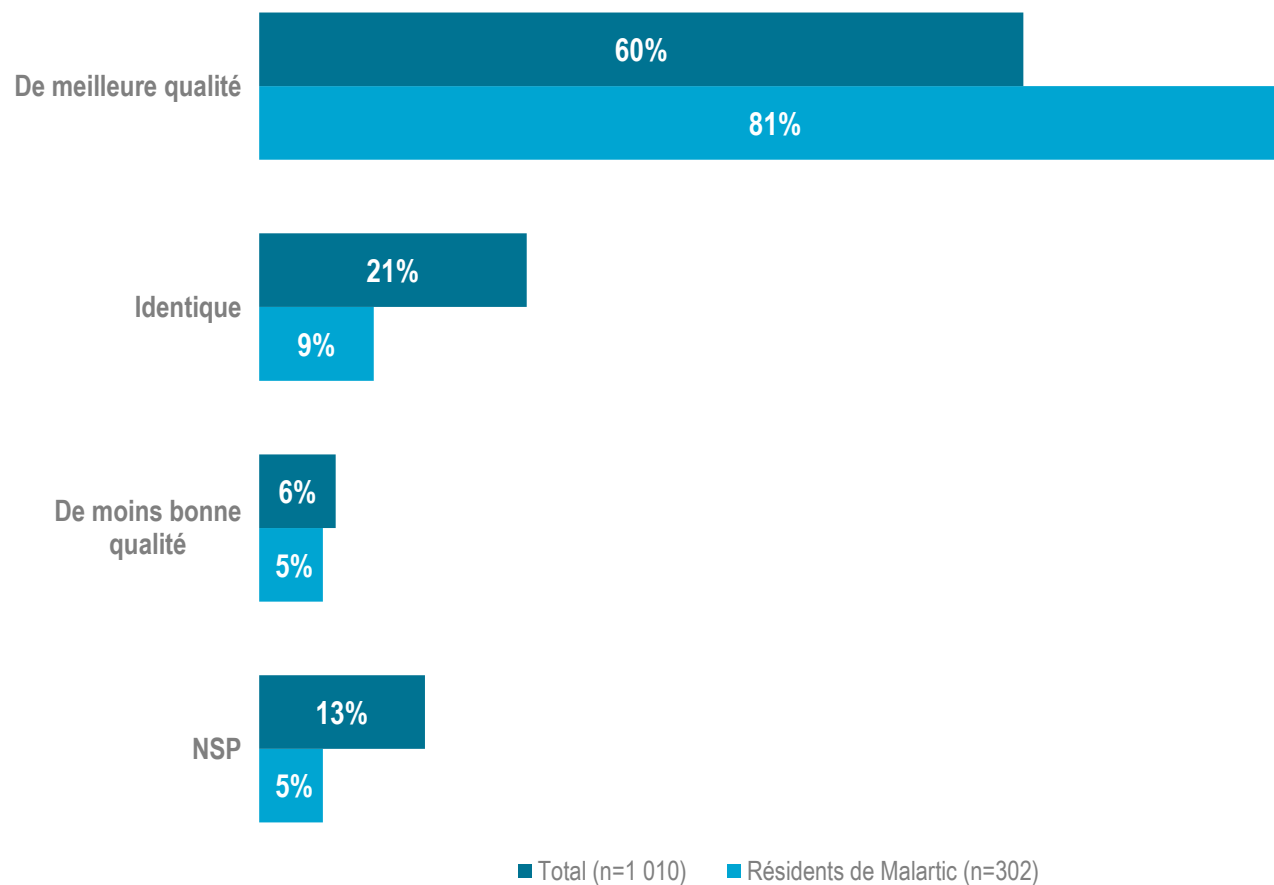
Relocalisation effectuée dans le respect des citoyens



Relocalisation	Total (n=1 010)	Malartic (n=302)	Abitibi (n=506)	Témis. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Oui	75	79	76	65	85	74	31
Non	13	14	13	14	6	9	59
Je ne sais pas/refus	13	7	12	21	9	17	9

Q17. Diriez-vous que la relocalisation d'un quartier de la ville de Malartic a été effectuée dans le respect des citoyens relocalisés?

Milieu de vie dans le nouveau quartier de Malartic



Q18 . Selon vous, les citoyens relocalisés ont-ils un milieu de vie de meilleure qualité, de moins bonne qualité ou identique à celui qu'ils avaient dans leur ancien quartier?

Milieu de vie dans le nouveau quartier de Malartic

Malartic	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
De meilleure qualité	60	81	62	41	71	57	31
Identique	21	9	20	26	19	21	21
De moins bonne qualité	6	5	6	9	3	6	24
Je ne sais pas/ refus	13	5	12	24	7	16	24

Q18 . Selon vous, les citoyens relocalisés ont-ils un milieu de vie de meilleure qualité, de moins bonne qualité ou identique à celui qu'ils avaient dans leur ancien quartier?

Milieu de vie de MEILLEUR QUALITÉ dans le nouveau quartier de Malartic

Raisons	Total des répondants (n=618)	Résidents Malartic (n=233)	Résidents Abitibi (n=311)	Résidents Témisca. (n=74)	Pro-Osisko (n=346)	Fav. Osisko (n=241)	Non fav. Osisko (n=31)
Témoignage d'un ami, d'une connaissance	22	29	23	14	24	20	34
Fait entendu dans les médias	21	4	21	26	22	18	31
Nouvelles maisons	13	8	13	13	14	13	13
Je l'ai vu	12	7	13	7	12	13	9
Mon expérience personnelle, j'ai été relocalisé(e)	9	24	9	3	7	12	2
Ont une plus belle maison qu'avant	8	12	8	11	9	7	5
Tout est neuf	6	7	6	4	6	5	1
Modernisation des infrastructures	5	10	5	8	3	7	4
Nouveau quartier	5	4	5	9	6	6	0
Relocalisation de maison	2	2	2	4	2	2	1
Augmentation de la valeur des maisons	2	5	2	1	3	1	6
Embellissement de la ville	2	3	2	0	1	3	0
Ont fait renaitre la ville	1	0	1	0	1	1	0
Dépaysement	1	0	1	0	0	0	9
Meilleure qualité de vie	1	0	1	1	1	1	5
Autre	3	3	3	6	4	2	4
Je ne sais pas/refus	2	0	2	1	2	3	0

Q19. Pour quelle raison dites-vous que les citoyens relocalisés ont un milieu de vie de meilleure qualité à celui qu'ils avaient dans leur ancien quartier? Sur quoi basez-vous votre réponse?

FILTRE: Mentionne que la relocalisation d'un quartier de Malartic permet un meilleur milieu de vie aux citoyens relocalisés.

Milieu de vie de QUALITÉ ÉQUIVALENTE dans le nouveau quartier de Malartic

Raisons	Total des répondants (n=183)	Résidents Malartic (n=29)	Résidents Abitibi (n=100)	Résidents Témisca. (n=54)	Pro-Osisko (n=67)	Fav. Osisko (n=91)	Non fav. Osisko (n=25)
Fait entendu dans les médias	29	10	30	27	31	30	16
Témoignage d'un ami, d'une connaissance	20	44	18	31	15	21	34
Relocalisation de maison	9	3	8	13	11	8	9
Même avantage qu'avant	9	3	11	1	13	4	22
Je l'ai vu	8	10	9	3	4	12	8
Mon expérience personnelle, j'ai été relocalisé(e)	7	12	6	6	10	3	8
Augmentation de la valeur des maisons	3	0	4	0	4	3	0
Dépaysement	3	4	4	1	3	4	0
Nouvelles maisons	2	0	2	3	2	2	2
Plus de bruit	1	0	1	0	0	2	0
Plus de pollution	1	0	1	0	0	2	0
Modernisation des infrastructures	1	3	1	0	2	0	0
Ont une plus belle maison qu'avant	1	3	1	2	0	2	0
Tout est neuf	1	0	1	2	1	2	0
Certains sont satisfaits, d'autres ne le sont pas	1	3	1	4	0	2	5
Autre	7	11	6	10	4	6	20
Je ne sais pas/refus	11	3	11	13	10	14	0

Q19. Pour quelle raison dites-vous que les citoyens relocalisés ont un milieu de vie identique à celui qu'ils avaient dans leur ancien quartier? Sur quoi basez-vous votre réponse?

FILTRE: Mentionne que la relocalisation d'un quartier de Malartic permet un milieu de vie identique aux citoyens relocalisés.

Milieu de vie de MOINS BONNE QUALITÉ dans le nouveau quartier de Malartic

Raisons	Total des répondants (n=69)	Résidents Malartic (n=19)	Résidents Abitibi (n=30)	Résidents Témisca. (n=20)	Pro-Osisko (n=13)	Fav. Osisko (n=28)	Non fav. Osisko (n=28)
Témoignage d'un ami, d'une connaissance	40	32	47	10	30	40	45
Fait entendu dans les médias	22	7	22	22	33	17	22
Je l'ai vu	9	0	10	9	4	6	16
Plus de bruit	8	14	8	8	4	7	13
Dépaysement	8	0	8	10	0	13	7
Plus de pollution	5	5	5	8	11	3	5
Relocalisation de maison	4	11	3	10	4	8	1
Proximité de la mine	3	0	0	20	0	8	0
Nouveau quartier	3	0	3	0	0	0	7
Mon expérience personnelle, j'ai été relocalisé(e)	2	25	2	0	1	0	5
Même avantages qu'avant	1	0	0	4	4	0	0
Certains sont satisfaits, d'autres ne le sont pas	1	0	0	4	0	0	2
Autre	6	20	5	9	11	8	2
Je ne sais pas/refus	0	11	0	0	1	0	0

Q19. Pour quelle raison dites-vous que les citoyens relocalisés ont un milieu de vie de moins bonne qualité à celui qu'ils avaient dans leur ancien quartier? Sur quoi basez-vous votre réponse?
 FILTRE: Mentionne que la relocalisation d'un quartier de Malartic engendre un milieu de vie de moins bonne qualité aux citoyens relocalisés..

OSISKO ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

RAPPORT PRÉPARÉ POUR LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO

de la vie aux idées



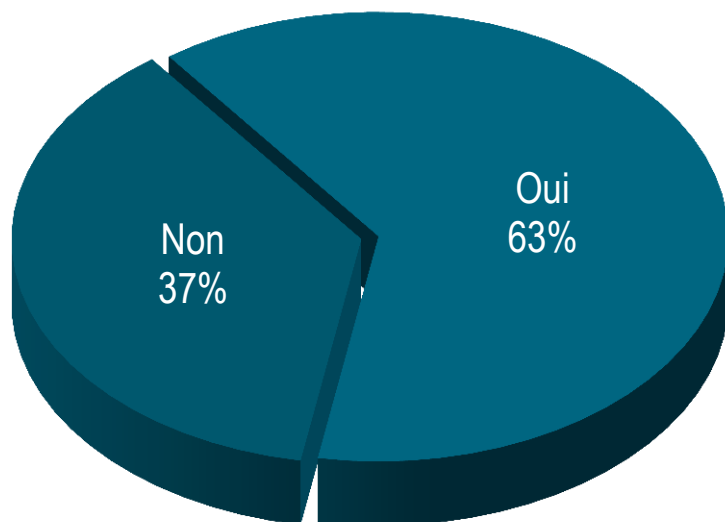
Les communications d'Osisko sont bien perçues par les citoyens. Osisko écoute, consulte et informe adéquatement.



Connaissance des campagnes d'information et des audiences publiques

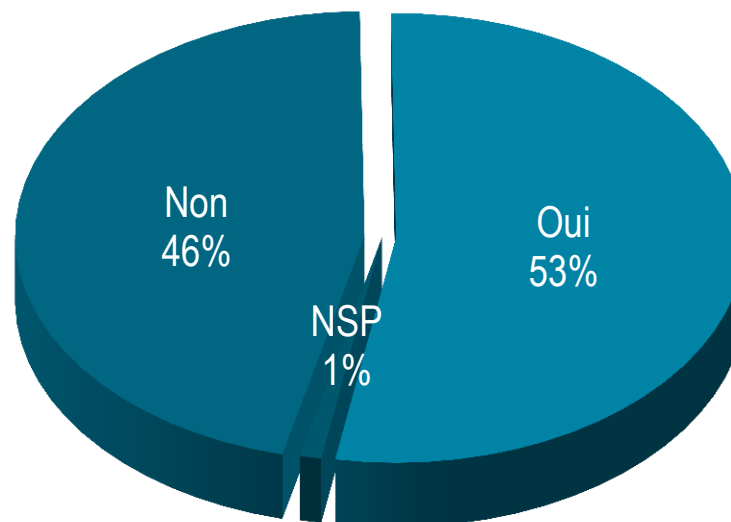
Connaissance des campagnes d'information et de consultation

n=1 010



Connaissance des audiences tenues par le BAPE

n=1 010



Q20. Depuis son implantation à Malartic, la Corporation Minière Osisko a effectué des campagnes d'information et de consultation. Avez-vous eu connaissance de ces campagnes?

Q21. Avez-vous eu connaissance des audiences tenues par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement communément appelé le BAPE au printemps 2009?

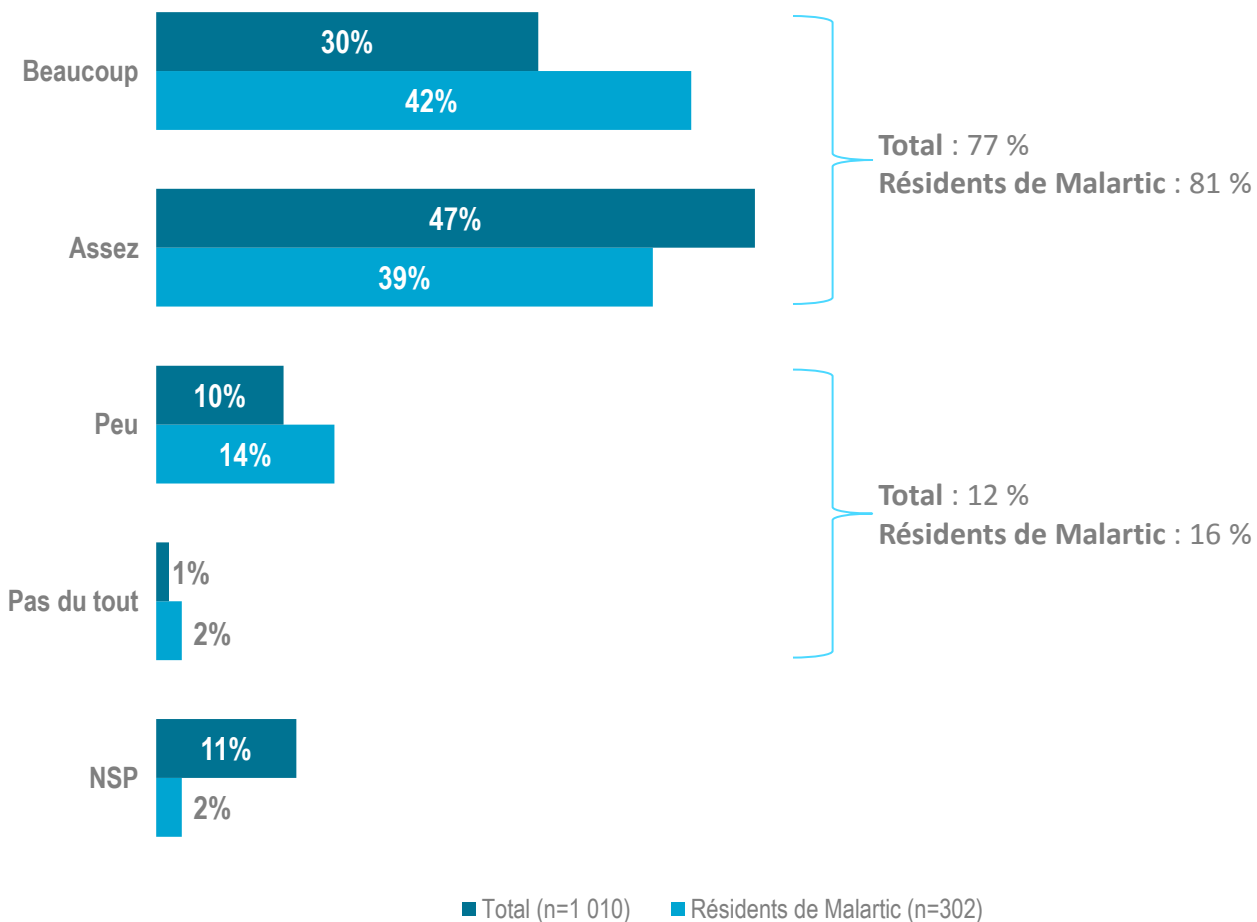
Connaissance des campagnes d'information et des audiences publiques

Connaissance	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Connaissance des campagnes d'information d'Osisko							
Oui	63	82	65	47	67	63	51
Non	37	18	35	53	33	37	48
Je ne sais pas/refus	0	0	0	0	0	0	0
Connaissance du BAPE							
Oui	53	68	54	47	51	53	62
Non	46	31	45	52	48	46	37
Je ne sais pas/refus	1	1	1	1	1	2	0

Q20. Depuis son implantation à Malartic, la Corporation Minière Osisko a effectué des campagnes d'information et de consultation. Avez-vous eu connaissance de ces campagnes?

Q21. Avez-vous eu connaissance des audiences tenues par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement communément appelé le BAPE au printemps 2009?

Osisko à l'écoute de la population de Malartic



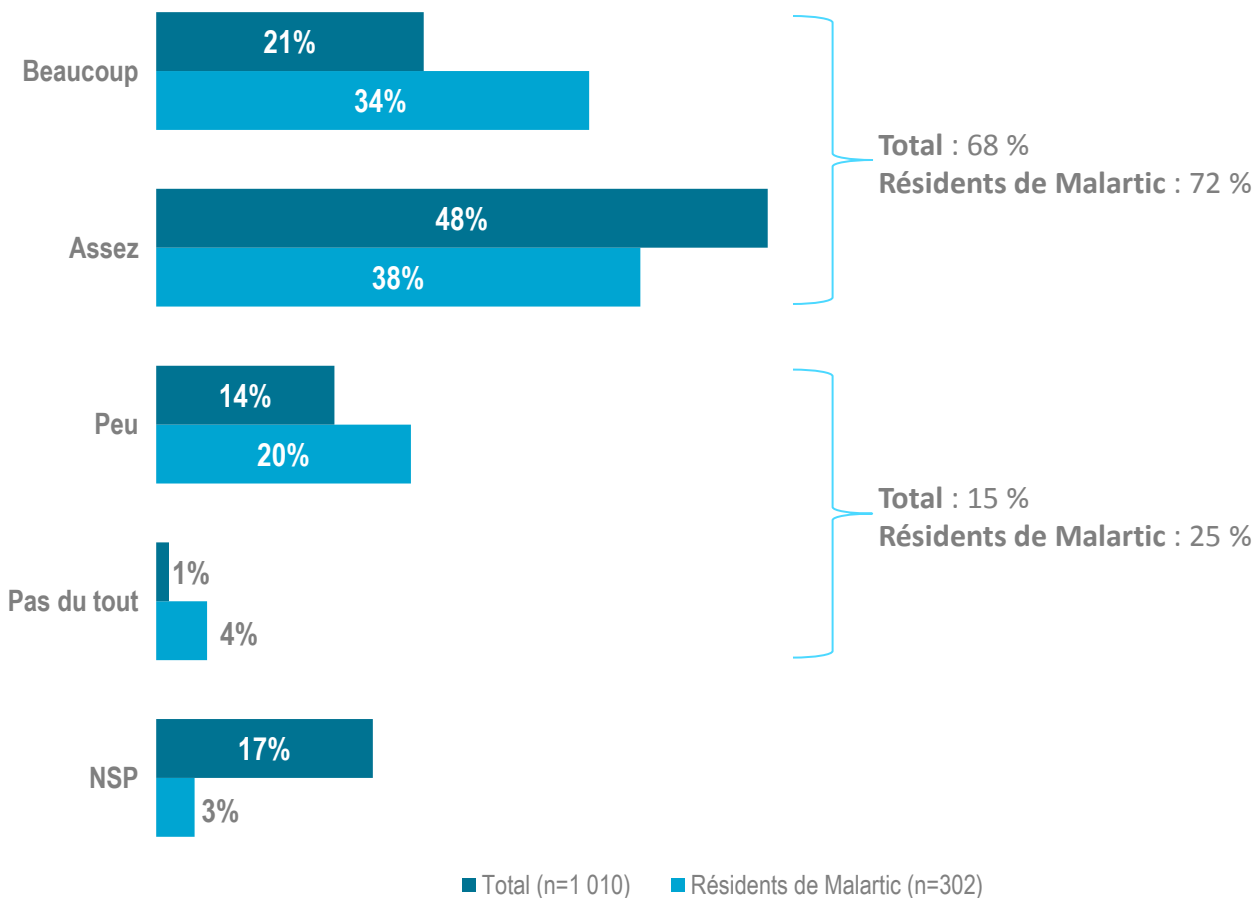
Q22. Diriez-vous que depuis son implantation, la Corporation Minière Osisko est beaucoup, assez, peu ou pas du tout à l'écoute de la population de Malartic?

Osisko à l'écoute de la population de Malartic

Écoute	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	30	42	31	20	48	18	9
Assez	47	39	47	48	38	61	25
Peu	10	14	10	11	4	8	48
Pas du tout	1	2	1	2	1	1	8
Je ne sais pas/ refus	11	2	10	19	10	12	10

Q22. Diriez-vous que depuis son implantation, la Corporation Minière Osisko est beaucoup, assez, peu ou pas du tout à l'écoute de la population de Malartic?

Osisko consulte la population de Malartic



Q23. Diriez-vous que depuis son implantation, la Corporation Minière Osisko consulte beaucoup, assez, peu ou pas du tout la population de Malartic?

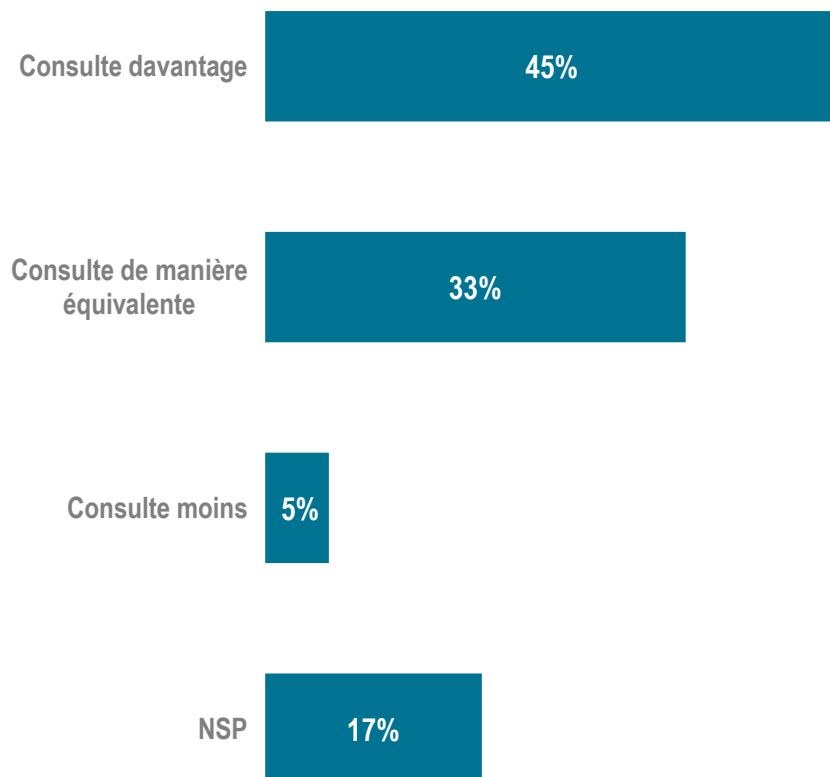
Osisko consulte la population de Malartic

Consulte	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	21	34	21	13	35	10	6
Assez	48	38	48	46	46	54	24
Peu	14	20	14	12	6	14	46
Pas du tout	1	4	1	1	0	0	12
Je ne sais pas/ refus	17	3	16	28	12	22	12

Q23. Diriez-vous que depuis son implantation, la Corporation Minière Osisko consulte beaucoup, assez, peu ou pas du tout la population de Malartic?

Degré auquel Osisko consulte la population de Malartic comparativement aux autres compagnies minières d'Abitibi-Témiscamingue

Total : n=1 010



Q24. Diriez-vous que par rapport aux autres compagnies minières d'Abitibi-Témiscamingue, la Corporation Minière Osisko consulte davantage, de manière équivalente ou moins la population de Malartic?

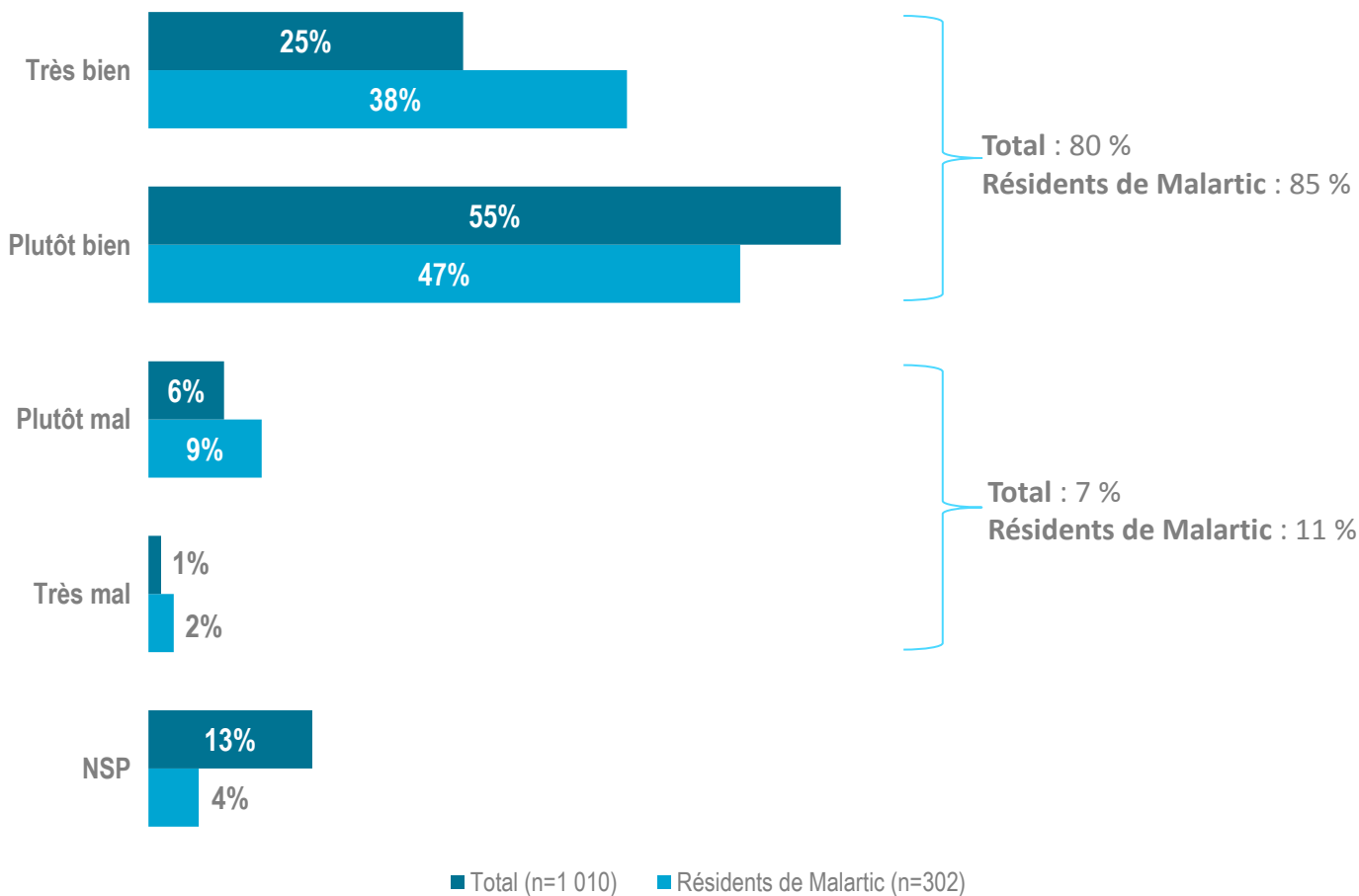
Degré auquel Osisko consulte la population de Malartic comparativement aux autres compagnies minières d'Abitibi-Témiscamingue

Comparaison	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Davantage	45	51	46	33	53	42	20
De manière équivalente	33	26	33	34	28	35	41
Moins	5	6	6	4	3	4	21
Je ne sais pas/ refus	17	17	16	29	15	20	19

Q24. Diriez-vous que par rapport aux autres compagnies minières d'Abitibi-Témiscamingue, la Corporation Minière Osisko consulte davantage, de manière équivalente ou moins la population de Malartic?

Degré auquel Osisko informe la population de Malartic

Total : n=1 010



Q25. Diriez-vous que depuis son implantation, la Corporation Minière Osisko informe très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal la population de Malartic?

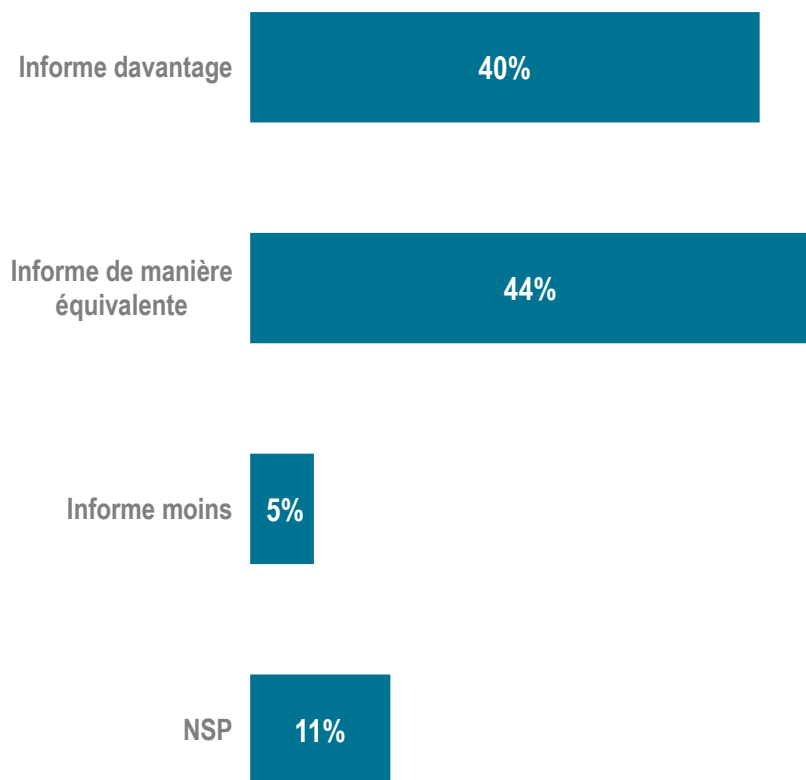
Degré auquel Osisko informe la population de Malartic

Comparaison	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Très bien	25	38	27	14	42	14	9
Plutôt bien	55	47	55	55	48	65	38
Plutôt mal	6	9	6	6	1	4	34
Très mal	1	2	1	1	0	0	9
Je ne sais pas/ refus	13	4	12	23	9	17	9

Q25. Diriez-vous que depuis son implantation, la Corporation Minière Osisko informe très bien, plutôt bien, plutôt mal ou très mal la population de Malartic?

Degré auquel Osisko informe la population de Malartic comparativement aux autres compagnies minières d'Abitibi-Témiscamingue

Total : n=1 010



Q26. Diriez-vous que par rapport aux autres compagnies minières d'Abitibi-Témiscamingue, la Corporation Minière Osisko informe davantage, de manière équivalente ou moins la population de la région?

Degré auquel Osisko informe la population de Malartic comparativement aux autres compagnies minières d'Abitibi-Témiscamingue

Comparaison	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Davantage	40	39	42	29	48	38	16
De manière équivalente	44	40	44	44	40	46	53
Moins	5	4	5	5	3	4	19
Je ne sais pas/ refus	11	16	9	22	10	12	11

Q26. Diriez-vous que par rapport aux autres compagnies minières d'Abitibi-Témiscamingue, la Corporation Minière Osisko informe davantage, de manière équivalente ou moins la population de la région?

OSISKO ET L'ENVIRONNEMENT

RAPPORT PRÉPARÉ POUR LA COMPAGNIE MINIÈRE OSISKO

de la vie aux idées

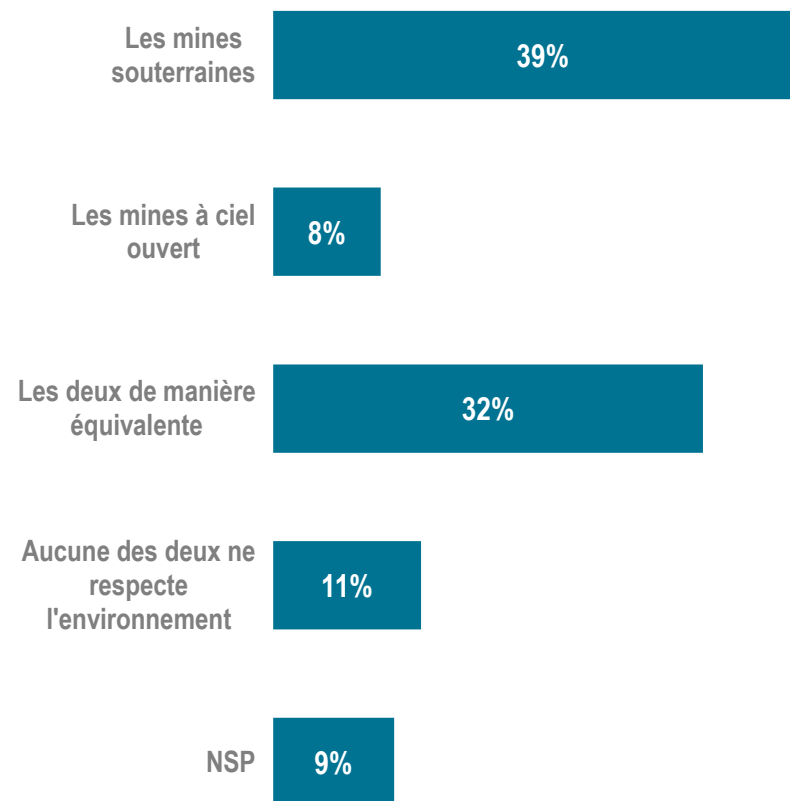


Les citoyens sont conscients des efforts mis en œuvre par Osisko pour respecter l'environnement.



Type de mine respectant le plus l'environnement

Total : n=1 010



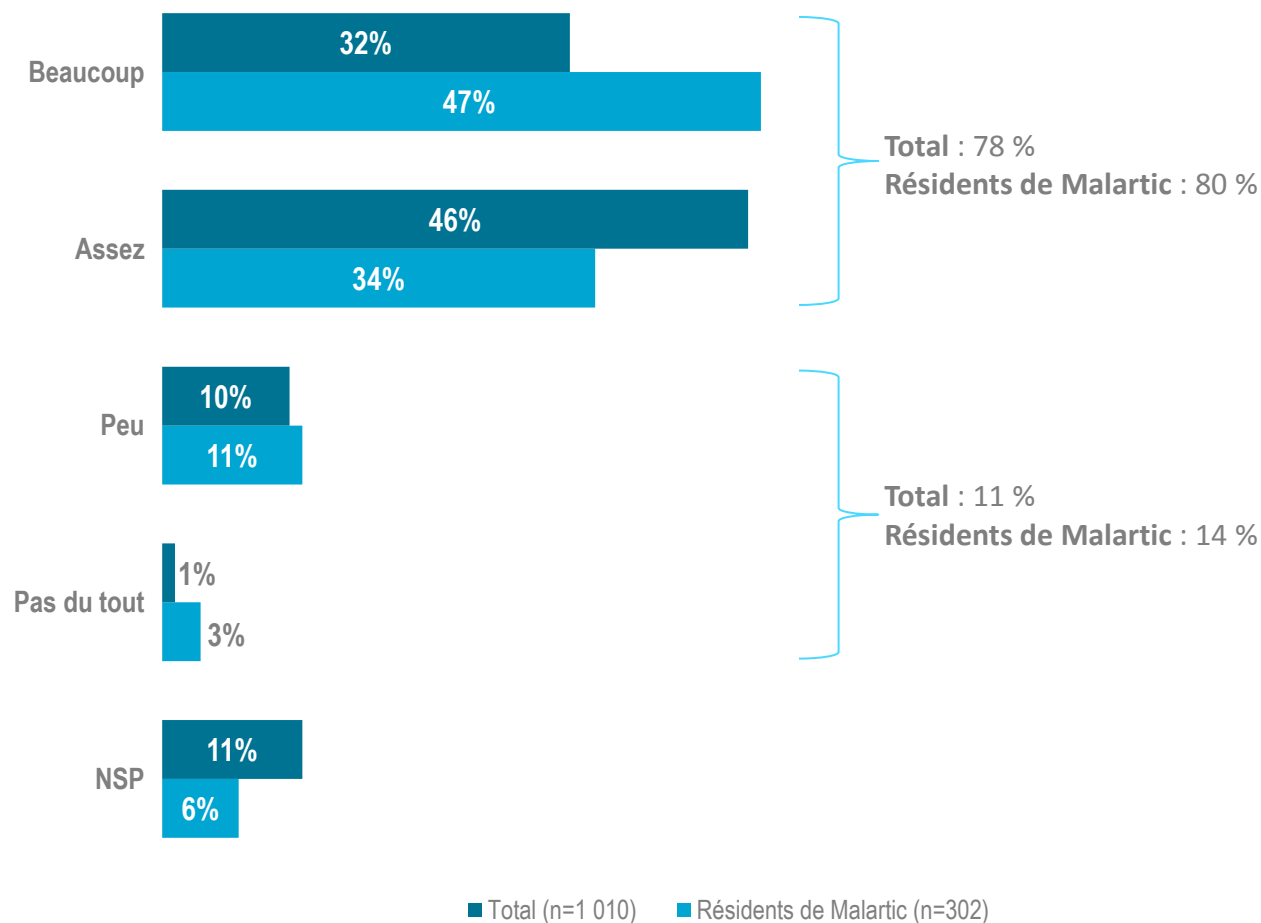
Q27. Sachant qu'il existe des mines souterraines et des mines à ciel ouvert, quel type de mines semble pour vous respecter le plus l'environnement? Diriez-vous...

Type de mine respectant le plus l'environnement

Type de mine	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Les mines souterraines	39	36	39	40	37	38	54
Les mines à ciel ouvert	8	11	8	10	12	7	1
Les deux de manière équivalente	32	34	33	30	36	33	16
Aucune des deux	11	9	11	11	8	10	25
Je ne sais pas/ refus	9	9	9	9	8	12	4

Q27. Sachant qu'il existe des mines souterraines et des mines à ciel ouvert, quel type de mines semble pour vous, respecter le plus l'environnement? Diriez-vous...

Osisko fait des efforts pour respecter l'environnement



Q28. Diriez-vous que depuis son implantation la Corporation Minière Osisko fait beaucoup, assez, peu ou pas du tout d'effort pour respecter l'environnement?

Osisko fait des efforts pour respecter l'environnement

Efforts	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Beaucoup	32	47	32	25	49	22	3
Assez	46	34	47	46	40	57	26
Peu	10	11	10	9	3	8	45
Pas du tout	1	3	1	3	0	1	10
Je ne sais pas/ refus	11	6	10	17	8	12	16

Q28. Diriez-vous que depuis son implantation la Corporation Minière Osisko fait beaucoup, assez, peu ou pas du tout d'effort pour respecter l'environnement?

Actions que pourrait mener Osisko pour respecter davantage l'environnement

Actions	Total des répondants (n=1 010)	Résidents Malartic (n=302)	Résidents Abitibi (n=506)	Résidents Témisca. (n=202)	Pro-Osisko (n=464)	Fav. Osisko (n=438)	Non fav. Osisko (n=108)
Restaurer les sites et dommages qu'ils font	29	13	29	28	25	33	27
Réduire le bruit	24	27	24	24	24	24	23
Réduire la pollution et les effets négatifs sur l'environnement	15	13	15	14	16	13	21
Se soucier davantage de la protection de l'environnement	13	7	12	15	15	10	15
Réduire ou contrôler les poussières	13	36	12	15	12	13	13
Se soucier davantage des effets sur la santé de la population	11	15	11	14	12	11	7
Gérer davantage leurs déchets	9	5	10	7	6	13	6
Minimiser les résidus	4	4	4	8	5	4	4
Investir davantage en recherche	3	2	2	4	4	1	2
Réduire les émanations de fumée et odeurs	3	1	2	6	1	5	2
Assurer une meilleure sécurité des résidents	3	3	3	3	4	3	1
Contrôler davantage leur exploitation	2	2	2	1	2	1	5
Réduire les vibrations	2	7	2	2	2	2	4
Autre	7	7	6	8	4	6	21
Je ne sais pas/refus	23	20	24	16	25	22	15

Q29. Selon vous, quelles sont les deux actions principales que pourrait mener la Corporation Minière Osisko pour respecter davantage l'environnement?

MERCI!

WWW.CROP.CA

de la vie aux idées

CROP

550, RUE SHERBROOKE OUEST

MONTREAL (QUÉBEC) H3A 1B9

BUREAU 900 – TOUR EST

T 514 849-8086

WWW.CROP.CA

↳ **de la vie aux idées**

↳ **CROP** ↳